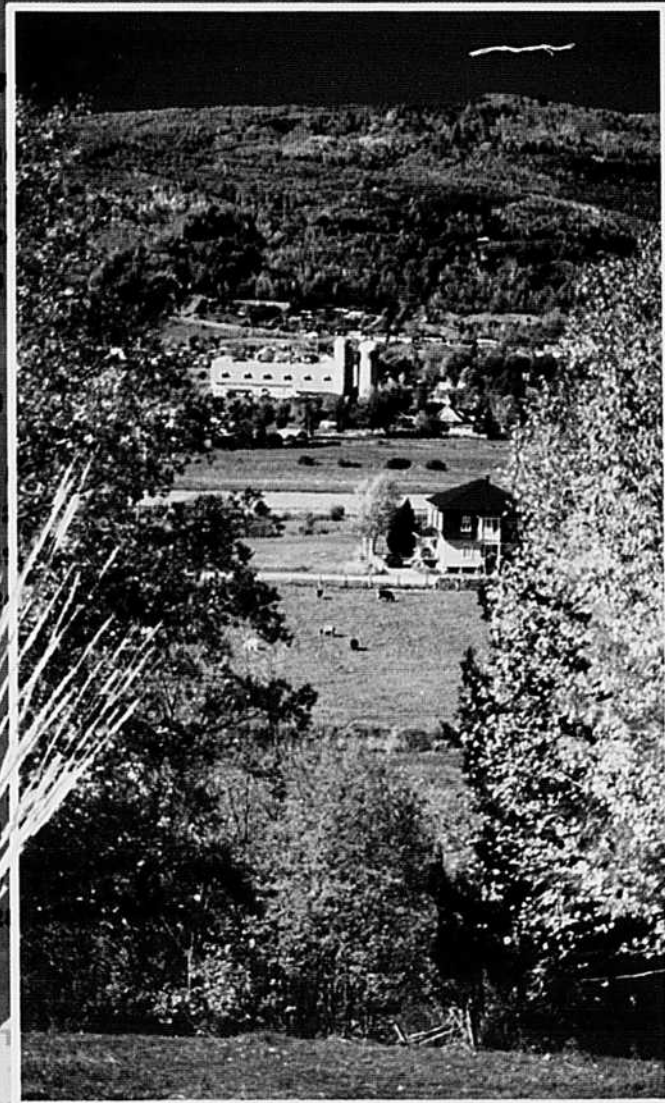


1924 - 1999

1 2
3 4 5 6 7 8 9
10 11 12 13 14 15 16
17 18 19 20 21 22 23
24 25 26 27 28 29 30
31



1 2 3
4 5 6
7 8 9 10
11 12 13
14 15 16
17 18 19
20 21 22
23 24 25
26 27 28
29 30

1 2
3 4 5 6 7 8 9
10 11 12 13 14 15 16
17 18 19 20 21 22 23
24 25 26 27 28 29 30
31

1 2 3 4
5 6 7 8 9 10 11
12 13 14 15 16 17
18 19 20 21 22 23
24 25 26 27 28 29
30 31

1 2 3
4 5 6
7 8 9 10
11 12 13
14 15 16
17 18 19
20 21 22
23 24 25
26 27 28

1 2 3
4 5 6 7
8 9 10 11
12 13 14
15 16 17
18 19 20 21
22 23 24
25 26 27 28

75 ans de syndicalisme agricole au Québec



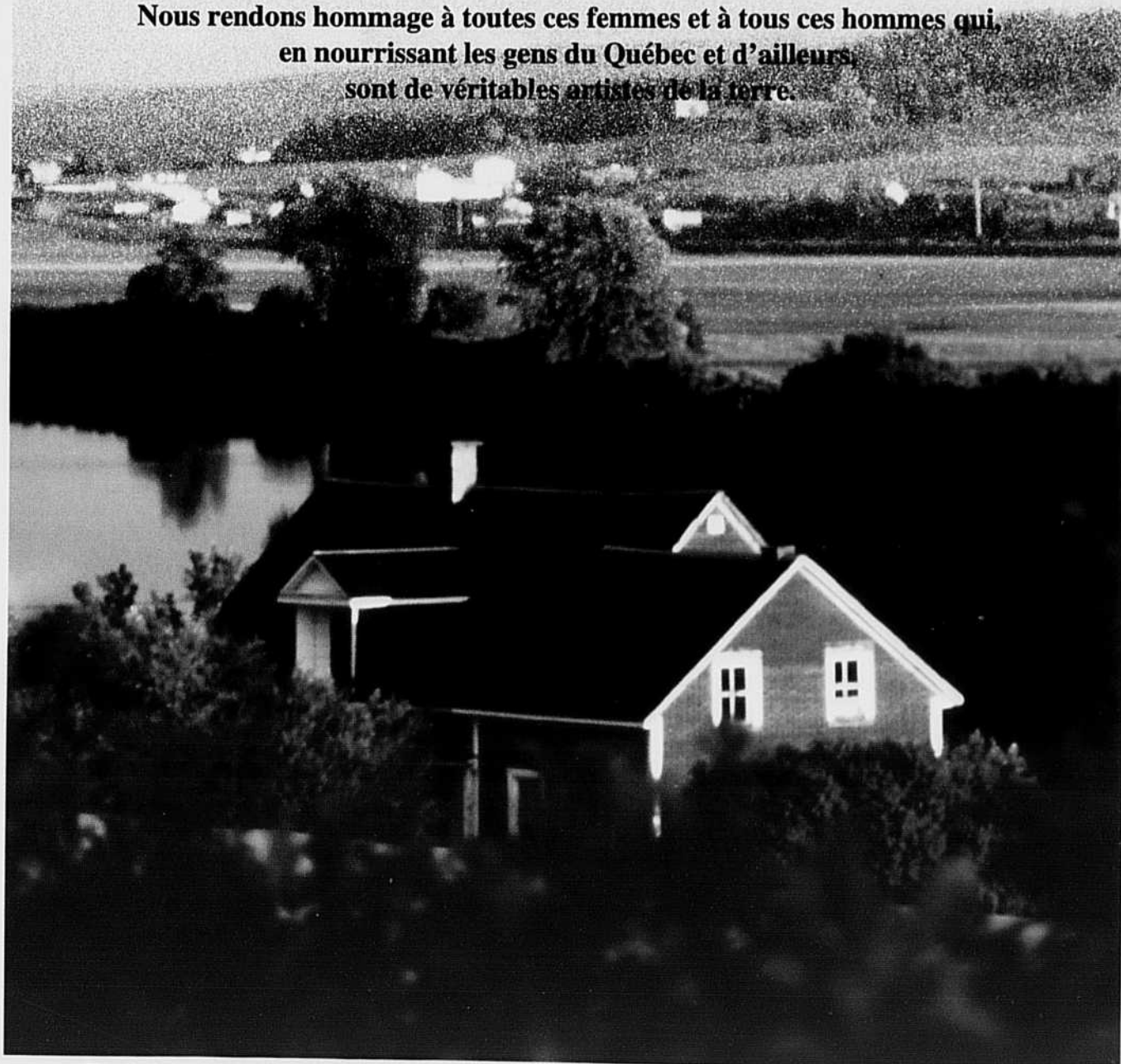
NOVEMBRE
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

DECEMBRE
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

QUE DE CHEMIN PARCOURU AU COURS DE CES 75 ANNÉES !

L'UPA et ses membres ont toujours été au cœur des grands débats qui ont façonné non seulement le portrait économique de l'agriculture, mais aussi les structures sociales et communautaires du milieu rural. Si ce secteur occupe aujourd'hui une place stratégique dans l'économie du Québec, nous le devons en partie à cette grande famille.

Nous rendons hommage à toutes ces femmes et à tous ces hommes qui, en nourrissant les gens du Québec et d'ailleurs, sont de véritables artistes de la terre.



Québec  
 

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Régie des assurances agricoles du Québec
Société de financement agricole

75e anniversaire de l'UCC - UPA

Éditeur

La Terre de chez nous
Union des producteurs agricoles
555 Roland-Therrien
Longueuil (Québec)
J4H 3Y9
(514) 679-0530

Directeur

Hugues Belzile

Rédactrice en chef

France Groulx

Responsable des publications spécialisées

Victor Larivière

Collaborateur

Michel Beaunoyer, Christine Larose,
Michel Prévaille, Léo Vigneault

Responsable de la production

Carole Lalancette

Infographie

Karine Bradley, Jocelyne Carrier,
Céline Dupras

Secrétaire

Lorraine Trottier

Montage

La Terre de chez nous

Sortie sur films et pelliculage

Préimpression Ad Hoc Inc.

Impression

Transcontinental

Directeur de la publicité

Réal Loiseau

Représentants publicitaires

Robert Bissonnette
Christian Guinard
Sylvain Joubert
Sylvain Lalonde
Tél: (514) 679-0530
Fax: (514) 670-4788

Représentant hors Québec

Jacques Long
Tél: (905) 335-5700 (Toronto)
Fax: (905) 335-5001

Administration

Jocelyne Gareau

Tirage et abonnements

Micheline Courchesne

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Une grande fierté

À lire l'histoire de l'UCC-UPA, on ne peut que ressentir une grande fierté par rapport au chemin parcouru au cours des derniers 75 ans. Partir d'une situation où le cultivateur de l'époque était laissé à lui-même pour atteindre aujourd'hui une reconnaissance qui font de l'UPA un joueur majeur dans les grandes décisions économiques au Québec, l'évolution est très significative.

Le rappel des grandes réalisations de l'UCC-UPA présenté dans ce magazine est l'oeuvre de l'historienne, Christine Larose, qui signe depuis plusieurs années la chronique «une page d'histoire» dans la Terre de chez nous.

En haut de page, quelques événements agricoles et autres actualités viennent marquer les années de 1924 à aujourd'hui. À tous les cinq ans à partir de 1930, on retrouve un petit tableau des prix du marché tels qu'ils apparaissaient dans la Terre de chez nous dans une édition du mois d'août. Pour comprendre l'évolution des prix et comparer la valeur du dollar canadien avec celui d'aujourd'hui, on peut se référer au tableau de la page 8: ce qui coûtait 1\$ en 1924 est rendu à 10.15\$ en 1998 en tenant compte de l'inflation.

Une publication comme celle-ci représente aussi une bonne occasion pour rappeler à la mémoire des plus jeunes les noms des présidents qui ont dirigé l'UCC-UPA et ceux des ministres de l'agriculture qui ont eu à travailler avec eux pendant toutes ces années.

Pour illustrer leur appartenance profonde à l'UPA, des dirigeants de chacune des fédérations régionales et spécialisées ont accepté de dire brièvement ce qu'ils pensent de leur organisation et pourquoi ils s'y sont impliqués. On s'apercevra à la lecture de ces témoignages que la cote de l'UPA est très élevée. Pour boucler le tout, une entrevue savoureuse réalisée peu de temps avant son décès avec le deuxième secrétaire général de l'histoire de l'UCC, Donat C. Noiseux, qui assistait au congrès de fondation de l'UCC en 1924 et qui est décédé à 94 ans en 1995.

Victor Larivière



Sommaire

Messages	4	agricoles	34	La ferme familiale et l'UCC	72
Ministres de l'agriculture ...	8	Les grandes lois agricoles depuis 1960	38	Régions et structures de l'UCC-UPA	76
Présidents de l'UPA	9	La loi des marchés agricoles du Québec	44	Le Fonds de défense professionnelle ..	80
Démarche réussie de regroupement	10	La maison du bûcheron ..	48	L'UPA nationale et internationale	84
Sous le signe de la croix et de la charrue ...	14	L'Union catholique des femmes rurales	54	Donat C. Noiseux, 50 ans à défendre l'agriculture ...	90
Éducation: une des clés du succès de l'UCC	18	Marchés et manifestations	60	Votre témoignage	94
Améliorer les revenus des agriculteurs	24	Le crédit agricole, un outil indispensable ...	64	Index des annonceurs ...	97
L'UCC donne un élan aux coopératives	28	Un syndicalisme de jeunes producteurs	68		
Les premières législations					

1924

• Fondation de l'Union Catholique des Cultivateurs, à Québec, les 1er et 2 octobre. La cotisation est établie à 50 cents.

• Un premier cercle régional apparaît, le 19 octobre, à St-Edmond-de-Coaticook.

Message

L'Union des producteurs agricoles est particulièrement fière de partager son 75e anniversaire de fondation avec les lecteurs et les lectrices de la Terre de chez nous. C'est en effet le 2 octobre 1924 que 2 400 agriculteurs se sont donné rendez-vous à Québec pour fonder l'Union catholique des cultivateurs (UCC), qui allait devenir l'UPA en 1972.

Plusieurs d'entre vous avez été des acteurs ou des témoins privilégiés de cette histoire unique qui se poursuit toujours aujourd'hui. Vous



avez été à même de constater qu'au fil du temps, le syndicalisme agricole s'est affirmé comme le point de convergence et le cri de ralliement des gens de la terre.

L'action collective a d'ailleurs donné à l'agriculture québécoise ses plus belles réalisations. La Loi sur les producteurs agricoles, l'accès au crédit agricole, l'électrification rurale, la mise en place du mouvement coopératif, la mise en marché des produits agricoles et la gestion de l'offre ne

plus beaux héritages laissés par nos prédécesseurs.

L'agriculture québécoise récolte donc aujourd'hui le fruit d'un long travail de solidarité. C'est ce que nous vous invitons à découvrir dans ce cahier spécial rendant hommage aux artisans du syndicalisme agricole québécois.

Bonne fête aux producteurs et aux productrices agricoles du Québec et bonne lecture !

Laurent Pellerin

Président général de l'UPA



Le mois d'octobre marque une étape très importante dans l'histoire de l'Union des producteurs agricoles (UPA) puisque c'est à ce moment précis, en 1924, que les agriculteurs et les agricultrices du Québec se sont donné une voix pour les représenter. Trois quarts de siècle plus tard, cette voix parle toujours pour et au nom du monde agricole et son message en est un d'action collective et de solidarité.

Le 75e anniversaire de l'UPA est un moment tout désigné pour rendre hommage à tous ceux et celles qui ont bâti



et fait la force de cette organisation. Depuis les premiers pas de l'UCC en 1924, des générations entières d'agriculteurs et de permanents ont travaillé sans relâche pour faire de l'agriculture québécoise ce qu'elle est devenue aujourd'hui, soit un secteur des plus dynamiques et des plus diversifiés.

Ce qui a toujours caractérisé l'UPA, c'est bien sûr la vision et la conviction des agriculteurs, mais c'est aussi l'engagement de ses permanents. Au fil des années, les produc-

teurs agricoles ont toujours su s'entourer de ressources compétentes, dont la complicité

et l'adhésion aux valeurs de l'Union ont largement contribué au développement de l'organisation. Encore aujourd'hui, l'UPA peut miser sur une équipe professionnelle dont l'expertise continue de faire sa marque sur tout le territoire québécois.

C'est donc le travail de ces artisans d'hier et d'aujourd'hui que nous vous invitons à découvrir ou à vous remémorer en parcourant ce cahier spécialement conçu pour l'occasion. Vous serez à même de mesurer l'ampleur des défis qui ont été relevés et qui ont façonné notre agriculture.

Jean Larose

Directeur général de l'UPA

1925

• Première campagne de recrutement.

• Un drapeau de l'UCC, peint à la main, est offert pour enjoliver les chars de la Saint-Jean à dix dollars pièce.

• Walter P. Chrysler lance l'entreprise qui porte son nom.

Message

À l'occasion de ce 75^e anniversaire, je désire souhaiter à l'Union des producteurs agricoles et à ses membres un avenir à l'image de leur passé. Depuis toujours, vous avez été au cœur des grands débats qui ont façonné non seulement le portrait économique de l'agriculture mais, aussi, les structures sociales et communautaires du milieu rural.

D'une agriculture de subsistance à la spécialisation, de la mise en marché collective à la mondialisation des échanges commerciaux, vous avez



contribution au produit intérieur brut. Si l'agriculture occupe aujourd'hui cette pla-

ce stratégique dans l'économie québécoise, nous le devons en grande partie à votre dynamisme, vous productrices et producteurs, membres de l'Union des producteurs agricoles, puisque vous n'avez jamais cessé de déployer les efforts nécessaires pour promouvoir le développement économique et social de toutes les régions du Québec. Félicitations ! Vous êtes de véritables artistes de la terre.


su relever les défis avec compétence et dynamisme. Votre constante adaptation aux changements et votre souci de l'excellence ont marqué l'évolution de l'agriculture québécoise du sceau de l'efficacité et du professionnalisme.


Avec des recettes monétaires de 4,6 milliards \$, dont près de la moitié sont générés par les productions laitière et porcine, l'agriculture est la plus importante activité du secteur primaire au Québec, tant en termes d'emplois que de

ce stratégique dans l'économie québécoise, nous le devons en grande partie à votre dynamisme, vous productrices et producteurs, membres de l'Union des producteurs agricoles, puisque vous n'avez jamais cessé de déployer les efforts nécessaires pour promouvoir le développement économique et social de toutes les régions du Québec. Félicitations ! Vous êtes de véritables artistes de la terre.

Rémy Trudel

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

 **Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et l'Alimentation du Québec**

 **Agriculture et Agroalimentaire Canada**

À l'occasion du 75^e anniversaire de l'Union des producteurs agricoles, Agriculture et Agroalimentaire Canada salue le remarquable parcours de l'organisation, depuis la naissance de ses premiers mouvements agraires en 1789 à aujourd'hui.

Au fil des ans, l'UPA aura toujours manifesté un intérêt renouvelé pour le progrès technique et l'innovation. De même, nous sommes heureux de pouvoir compter sur l'expérience et l'expertise de



poursuivront tout au long de l'an 2000, Agriculture et Agroalimentaire Canada mettra en

l'UPA dans la réalisation de notre objectif commun d'une croissance toujours plus forte de l'industrie agroalimentaire canadienne ainsi que de la plus grande prospérité rurale. Les festivités entourant le 75^e anniversaire de l'UPA coïncident par ailleurs avec la toute première Fête canadienne de l'agriculture et de l'alimentation, ce qui n'aurait pu mieux tomber. Ainsi, par le biais d'une vaste gamme de projets et d'activités publiques qui se

valeur l'importante contribution du secteur agroalimentaire à l'économie canadienne, son potentiel à créer des emplois ainsi qu'à stimuler la croissance.

Je suis fier de pouvoir compter sur des partenaires comme l'UPA pour nous aider à mieux sensibiliser la population à l'importance du secteur agroalimentaire canadien dans nos vies, et je vous offre mes meilleurs vœux à l'occasion de votre 75^e anniversaire.

Lyle Vanclief

Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

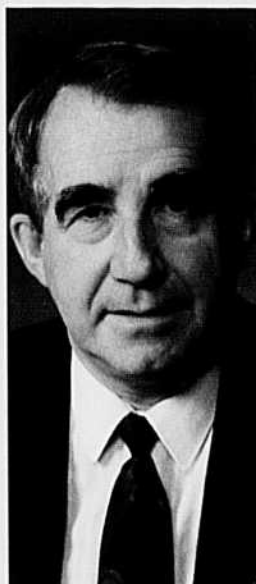
1926

• Le grille-pain électrique est commercialisé à 13,50 \$.

• L'ingénieur écossais Baird ouvre la porte à la Semaine Verte, en transmettant les premières images télévisées.

Message

C'est avec plaisir et fierté que la Coopérative fédérée de Québec s'est associée aux célébrations du 75^e anniversaire de l'Union des producteurs agricoles. Quoi de plus naturel pour deux partenaires ayant contribué à façonner un secteur agroalimentaire moderne, dynamique et capable de relever les défis qui se poseront à l'agriculture de demain. Que de chemin parcouru depuis que l'Union catholique des cultivateurs du Québec et la Coopérative fédérée de Québec ont vu le jour. Tout au long de notre histoire commune, la Coopérative fédérée de Québec et l'Union des producteurs agricoles ont su être le reflet des valeurs de solida-



rité, d'entraide et de coopération qui caractérisent nos membres. Tout au long de cette histoire, nos deux organisations ont su promouvoir la formation professionnelle et l'application de modes de productions à la fine pointe de la technologie. Elles ont également su défendre, différemment mais en toutes complémentarité, les intérêts économiques de leurs membres. Cette collaboration fructueuse doit se perpétuer au cours des années à venir, afin d'assurer aux agriculteurs québécois le maintien de leurs acquis, mais également un accès à l'énorme potentiel de croissance lié à la valeur ajoutée aux produits de la ferme et à l'accès aux marchés internationaux. Le syndicalisme agricole a marqué de façon

significative et remarquable l'agriculture du Québec. Il a su évoluer et s'adapter en ayant à cœur de toujours mieux répondre aux besoins de ses membres. Nous lui souhaitons de poursuivre encore longtemps son travail et l'assurons de notre entière collaboration, car les défis demeurent nombreux. Bonne fête à l'Union des producteurs agricoles, bonne fête à l'ensemble des artisans qui ont contribué à faire de l'Union des producteurs agricoles, la plus importante et la plus dynamique des associations canadiennes de producteurs agricoles. Bonne fête à tous les producteurs agricoles du Québec.

Paul Massicotte

Président, Coopérative fédérée de Québec



Coopérative fédérée du Québec



LA FÉDÉRATION
CANADIENNE
DE L'AGRICULTURE

J'ai le grand plaisir d'offrir mes félicitations à l'Union des producteurs agricoles pour ses 75 années de succès comme porte-parole des agriculteurs du Québec. C'est le premier message que je vous adresse à titre de président de la Fédération canadienne de l'agriculture puisque j'ai été élu en février dernier à la réunion annuelle à Regina, en Saskatchewan. Au cours de ma première année comme président, l'UPA a prêté main-forte aux agriculteurs du Québec, du Canada et du monde entier, comme elle l'a toujours fait depuis ses tout débuts en tant que membre fondateur de la FCA. À l'heure actuelle, le revenu agricole



demeure probablement la question la plus brûlante pour la FCA et l'UPA. Un trop grand nombre de nos producteurs, qui travaillent fort afin d'offrir aux canadiens des aliments de grande qualité à des prix les plus abordables au monde, ne sont pas en mesure de subvenir aux besoins de leur famille. Il faut persuader les gouvernements qu'il est crucial d'investir dans l'agriculture et qu'il est nécessaire de le faire immédiatement. Les prochains négociations de l'OMC constitueront aussi une préoccupation importante pour chacune de nos organisations au cours des prochaines années. Nos producteurs ont remporté des succès importants sur le marché mondial. Mais à

moins d'obtenir des règles plus claires et d'avoir un accès équitable aux marchés mondiaux ces succès n'ont aucune valeur. De plus, nos gouvernements doivent nous offrir le même support que nos concurrents. Nous devons également défendre le droit des pays comme le nôtre de décider de la manière de mettre en marché nos produits à l'intérieur de nos propres frontières. Encore une fois, félicitations pour vos 75 années de promotion et de défense énergiques des intérêts de vos producteurs. Que votre avenir soit aussi brillant que votre passé!

Bob Friesen

Président, FCA

Le programme d'assurance

Solo

SécuriTerre

Nos racines sont profondes

Les semences mises en terre par des générations de producteurs agricoles québécois ont produit un riche patrimoine dont nous pouvons collectivement être fiers.

L'Assurance vie Desjardins-Laurentienne est également fière de pouvoir contribuer à sa manière à la protection de cet héritage. Ses liens avec le monde agricole viennent de racines profondes qui se sont développées et qui ont donné naissance en un fructueux partenariat avec l'Union des producteurs agricoles et la Coopérative fédérée de Québec.

Le programme d'assurance Solo SécuriTerre, pensé en fonction de la réalité des producteurs agricoles et pour leur protection, est un des fruits de ce partenariat qu'ils peuvent aujourd'hui récolter.

L'Assurance vie Desjardins-Laurentienne rend hommage à l'Union des producteurs agricoles et la félicite pour son 75^e anniversaire.



Assurance vie
Desjardins-Laurentienne

www.avdl.com



1927

• On peut lire la TCN dans le Devoir, les mardi et jeudi.

• L'UCC compte 16 000 membres.

• Selon la publicité dans nos pages, pour un dollar vous pourrez soigner vos maux de tête, grippe, névralgie, insomnie et rhumatisme grâce au « compound » Arex, disponible dans toutes les bonnes pharmacies

• Ceux qui quittent la campagne pour la ville peuvent trouver un appartement de quatre pièces, sur le boulevard Pie IX, pour 14 \$ par mois.

Ministres de l'agriculture 1924 - 1999



1909-1929
Joseph-Édouard Caron (Lib.)



1929-1930
Joseph-Léonide Perron (Lib.)



1930-1936
Joseph-Adélar Godbout (Lib.)



1936-1939
Bona Dussault (Union nat.)



1939-1944
Joseph-Adélar Godbout (Lib.)



1944-1960
Laurent Barré (Union nat.)



1960-1966
Alcide Courcy (Lib.)



1966-1970
Clément Vincent (Union nat.)



1970-1975
Normand Toupin (Lib.)



1975-1976
Thomas Kevin Drummond (Lib.)



1976-1985
Jean Garon (PQ)



1985-1990
Michel Page (Lib.)



1990-1994
Yvon Picotte (Lib.)



1994-1996
Marcel Landry (PQ)



1996-1998
Guy Julien (PQ)



1998-
Rémy Trudel (PQ)

FERMES AU QUÉBEC 1911-1996

ANNÉE	NOMBRE
1911	149 701
1921	137 619
1931	135 957
1941	154 669
1951	134 336
1956	122 617
1961	95 777
1966	80 294
1971	61 257
1976	51 587
1981	48 144
1986	41 448
1991	38 076
1996	35 991

SOURCE : RECENSEMENT DU CANADA, QUÉBEC, AGRICULTURE

POUVOIR D'ACHAT DU DOLLAR CANADIEN

ANNÉES	DOLLAR CAN.
1924	1,00
1929	1,03
1934	0,80
1939	0,86
1944	1,01
1949	1,36
1954	1,57
1959	1,71
1964	1,83
1969	2,19
1974	2,91
1979	4,45
1984	6,74
1989	8,32
1994	9,53
1998	10,15

SOURCE : CANSIM, STATISTIQUE CANADIENNE POUR IPC

1928

• Une corvée rendue moins ra-
sante, le rasoir électrique est enfin
breveté.

• Le clergé donne son accord offi-
ciel à l'UCC.

• La Montreal Dairy vous livre huit pintes de lait pour un dollar et les
Magasins Victoria offre la grosse boîte de « bines » Clark à 19 cents.
Les amateurs peuvent s'offrir un cigare cubain pour 10 cents.

• Révolution dans la lutte contre les bactéries : le dr Fleming décou-
vre la pénicilline.

Présidents de l'UPA de 1924 à 1999



1924-1926
Laurent Barré



1926-1932
Albéric Lalonde



1932-1936
Albert Rioux



1936-1954
Abel Marion



1954-1962
Jean-Baptiste
Lemoyne



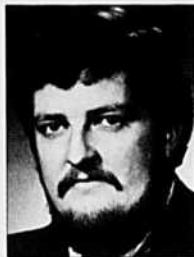
1962-1969
Lionel Sorel



1969-1973
Albert Alain



1973-1979
Paul Couture



1979-1981
Pierre Gaudet



1981-1993
Jacques Proulx



1993
Laurent Pellerin



LA FÉDÉRATION
CANADIENNE
DE L'AGRICULTURE

THE CANADIAN
FEDERATION
OF AGRICULTURE

Félicitations! 75 ans de succès

Depuis le début, l'UPA a été un partenaire majeur qui a contribué au développement et au succès de la Fédération canadienne de l'agriculture. Au nom des agriculteurs des autres provinces du Canada, je vous souhaite un avenir brillant.

Bob Friesen,
Président de la Fédération canadienne de l'agriculture

1929

• Rien ne va plus, les fortunes s'écroulent, c'est la grande dépression. Les campagnes restent calmes mais les villes crient famine

• La TCN devient un hebdomadaire. On y retrouve les Cours à domicile qui suscitent un vif et soutenu intérêt.

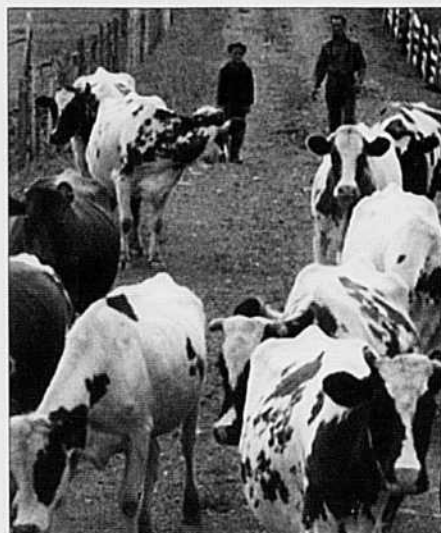
• Hector Dery propose 700 graines de fleurs et de tomates pour 25 cents.
• Création du Comptoir coopératif de l'UCC.

Démarche réussie de regroupement

Si l'Union catholique des cultivateurs (UCC), aujourd'hui l'UPA, a vu le jour en 1924, les agriculteurs n'en étaient pas pour autant à leur première organisation, loin de là ! Tout en nous replongeant dans le contexte de l'époque, effectuons un survol des regroupements de cultivateurs qui l'ont précédé.

Entrée dans un long processus de transformation depuis les années 1850-1870, l'agriculture traditionnelle québécoise, fondée sur la ferme familiale et la production domestique, est graduellement confrontée aux exigences du marché. Le Québec s'ouvre aux marchés en se spécialisant dans l'élevage laitier vers 1870. Et de plus en plus d'agriculteurs sont confrontés à des problèmes d'amélioration de techniques ou de troupeaux, de rendements, d'écoulement des produits, de rentabilité. L'Église et l'État tenteront de contrôler cette société rurale en mutation.

La Première Guerre mondiale est à l'origine d'une production agricole intensive et de prix élevés. Aussi, la reprise des agricultures européennes, en 1921, provoque-t-elle une profonde crise dans les campagnes avec la surproduction et la chute des prix qui en résulte. Les effets les plus dramatiques sont l'endettement des cultivateurs et l'exode rural forcé vers les villes du Québec ou les États-Unis. En 1922, la récolte du Québec ne



La Première Guerre mondiale est à l'origine d'une production agricole intensive et de prix élevés.

Comme le fromage, vendu en moyenne 13 cents la livre en 1914, grimpe à 23 cents en

Québec dans les rendements et les techniques de production.

« L'effort commun de revendication et une unité d'action, c'est ça pour moi l'UPA. L'application de la loi sur les producteurs agricoles est venue donner beaucoup de crédibilité à notre profession. On avait alors obtenu des pouvoirs que les acheteurs devaient partager avec nous. »

Ceux qui s'impliquent à l'UPA y apprennent une foule de choses. »

PIERRE GAUDET, ASTON JONCTION

président de la Fédération des producteurs d'agriculture biologique, 1994-1999



Tradition de solidarité

La première société d'agriculture remonte à 1789 et à la fin du XIXe siècle, chaque comté du Québec en compte une ou deux. Elles doivent travailler au relèvement de l'agriculture par l'organisation d'expositions agricoles et de divers autres concours et à l'amélioration des races par le bétail importé. Regroupant marchands, avocats,

vaut plus que la moitié de celle de 1920. Les prix connaissent des fluctuations majeures.

1918, pour tomber à 17 cents en 1921. Cette période aggrave le retard relatif du

1930

• Pour 1,40 \$ Rite-Good vous fait parvenir un ensemble pour fabriquer votre bière maison. Vous n'avez qu'à ajouter de l'eau à la « tin ».

• Premières Unions diocésaines de l'UCC.

• Incorporation de l'UCC sous la Loi des Compagnies.

grands propriétaires, elles ne rejoignent qu'un nombre infime de cultivateurs et ne peuvent répondre aux problèmes de la masse des agriculteurs. Elles n'ont qu'une influence limitée.

Les cercles agricoles, apparus dans les années 1860, réunissent les agriculteurs localement, dans leur paroisse. L'organisation, de type professionnel, veut encourager l'instruction, l'organisation, promouvoir la solidarité et la défense des intérêts des cultivateurs.

L'État prend le contrôle des cercles en 1893, alors qu'ils sont au nombre de 515 dans tous les comtés de la province et regroupent 21 000 membres. Dans les comtés anglophones, le mouvement a eu de la difficulté à s'implanter.

Une action dispersée

Au Québec, l'action des cultivateurs s'est divisée en trois voies. L'organisation économique autonome sous forme de coopératives, l'organisation professionnelle par le syndicat et l'organisation politique directe par des partis « fermiers ». Les premières coopératives agricoles apparaissent au moment du passage de plusieurs régions du Québec vers l'industrie laitière. Des coopératives de fabrication de beurre et de fromage surgissent en diverses paroisses. En 1908, avec la loi autorisant la création de sociétés coopératives agricoles, 350 seront fondées de 1909 à 1924. Elles se spécialisent dans l'achat de fournitures pour les cultivateurs ou dans la vente de produits

comme les grains, le tabac, la laine, le sirop d'érable. Phénomène demeuré limité, la crise des années 1920 lui portera un coup fatal causant des problèmes d'ordre financier et politique. Les associations professionnelles s'établissent difficilement. En 1918, des maires de municipalités rurales de

Marchés 1930

Porcs	11,37 \$/100 lb
Bouvillons	7 \$/100 lb
Beurre	30 ¢/lb
Fromage blanc	15 ¢/lb
Oeufs	32 ¢/dz
Agneaux	8 ¢/lb

TCN, 20 août 1930

Le Salon provincial de la machinerie agricole de Québec se joint à tous les exposants pour rendre hommage aux Agriculteurs et Agricultrices du Québec. Sincères félicitations à l'U.P.A. pour votre 75^e anniversaire



725 KIOSQUES
EN L'AN 2000

**CENTRE EXPO-CITÉ
DE QUÉBEC**

250, boul. Wilfrid-Hamel
(voisin du Colisée)

**MANQUEZ
PAS ÇA!**

Informations : François Comeau

Tél. : (819) 399-2558 Fax : (819) 399-3484

1931-32

• 2,294 banques font faillites aux É.U.

• Le gangster Al Capone est emprisonné, pour fraude fiscale.

• Début des radio-causeries de l'UCC.

• Le président Roosevelt donne un électrochoc au monde agricole en lançant le « New Deal » et les produits alimentaires de base subventionnés.

la région du Richelieu mettent sur pied une association de cultivateurs sur le modèle des Fermiers-Unis de l'Ontario. L'Union des agriculteurs devait, entre autres, encourager l'étude des questions agricoles, faciliter les contacts, défendre les intérêts des cultivateurs, favoriser la coopération et développer les industries rurales. Elle ne réussit pas à rassembler un grand nombre de cultivateurs et de plus, une partie de ses membres rejoint un nouvel organisme, les Fermiers-Unis de Québec.

Fondé à Hull en janvier 1920, ce mouvement se développe rapidement. Trois ans plus tard, il compte 5000 membres dans 172 succursales. Avec une charte fédérale et comme les autres mouvements agraires canadiens, l'association se propose d'étudier les questions agricoles, de défendre les intérêts des cultivateurs auprès des pou-

bles des villes, des politiciens ou des membres du clergé. En ce sens, elles réussissent à éviter l'ingérence tant de l'État que de l'Église. Le mouvement étant non-confessionnel, francophones et anglophones y adhèrent.

Ce sont d'ailleurs les Fermiers-Unis qui prennent l'initiative de regrouper les forces agricoles de la province de Québec en vue de constituer un parti politique, le Parti Fermier-Progressiste en 1921. Joseph-Noé Ponton et Firmin Létourneau, qui joueront un rôle majeur dans la fondation de l'UCC, en sont. Ils achètent Le Bulletin des Agriculteurs pour en faire un journal agricole appuyant l'action politique des cultivateurs. L'échec électoral du Parti Fermier-Progressiste et le manque de perspectives favorables mettent fin à l'action politique autonome des agriculteurs au Québec.

sation professionnelle des agriculteurs. D'ailleurs, cette priorité du politique sur le professionnel a sans doute éloigné la masse des agriculteurs. Un long travail d'information, d'éducation devient donc préalable au rassemblement des cultivateurs dans une association qui pourra informer l'opinion publique et faire pression sur les gouvernements. Il s'agit là d'un important changement de stratégie.

Les problèmes de l'agriculture québécoise sont innombrables : « ...il faudrait mieux connaître l'inventaire des sols de la province, améliorer la rotation des cultures, sélectionner les troupeaux, introduire la comptabilité dans les opérations de la ferme, réduire les charges de rentes seigneuriales, d'impôts fonciers ou de taxes de voirie qui accablent les habitants, abaisser les coûts de transport et les frais d'assurance, connaître les goûts des consommateurs, analyser les marchés, ne plus dépendre des intermédiaires qui s'approprient une part importante du prix. »¹⁾ Et la liste est incomplète, c'est le défi qu'aura à relever l'UCC!

« On l'a vu dans la récente crise du porc, sans nos outils de protection du revenu plusieurs ne seraient plus là aujourd'hui. Tous ensemble, on a plus de force que de rester chacun chez soi.

En plus, l'UPA nous appartient, on peut tous y donner notre point de vue ou y faire un bout de chemin comme dirigeant. C'est ce que j'ai fait parce que je pensais pouvoir faire avancer des choses. »

CHARLES PROULX, SAINT-ROCH-DES-AULNAIES

président de la Fédération des producteurs de porcs, 1993-1997



voirs publics, de pratiquer le commerce des produits de la ferme, d'engager des conférenciers, de publier des revues et brochures agricoles, de fonder des succursales, etc. Pour une fois, la direction s'enracine dans les campagnes. Contrairement à d'autres essais d'organisation professionnelle ou coopérative agricole au Québec, elles ne sont pas encadrées par des nota-

Comme l'action coopérative, sur laquelle l'État exerce un contrôle, ne peut non plus constituer un outil de changement, il ne reste plus que l'action professionnelle et syndicale. C'est la leçon qu'en tire l'organisateur principal, Joseph-Noé Ponton.

Jusqu'en 1922, la hâte des associations professionnelles de déboucher sur la scène politique a relégué au second rang l'organi-

¹⁾ Jean-Pierre Kesteman et al., *Histoire du syndicalisme agricole au Québec UCC-UPA 1924-1984*, Montréal, Boréal Express, 1984, p. 36.

Sources principales :

KESTEMAN, Jean-Pierre et al. *Histoire du syndicalisme agricole au Québec UCC-UPA 1924-1984*. Montréal, Boréal Express, 1984. 327p.

LÉTOURNEAU, Firmin. *L'UCC* Montréal, L'Action nationale, 1949. 247p.



Une question d'équilibre entre la connaissance et le savoir-faire.



Un seul partenaire financier au Québec possède une connaissance exceptionnelle de la forêt et de l'ensemble de l'industrie des produits forestiers.

Québec ■■



Toujours à la recherche de l'innovation

1195, avenue Lavigerie, bureau 400, Sainte-Foy (Québec) G1V 4N3
Tél. (418) 659-4530 Fax (418) 643-4037 www.sgf-rexfor.com

Félicitations et merci ! à l'UPA qui, au cours
des 75 dernières années, a contribué au
dynamisme et à la prospérité de l'agriculture
du Québec.

 **AGRI-
MARCHÉ**
1 800 463-3410

Agri-Marché, une entreprise familiale qui profite de l'expertise acquise depuis trois générations pour continuer son développement et être un leader en alimentation animale au Québec.

Le succès de nos clients, la qualité de nos produits et notre personnel hautement qualifié sont autant d'éléments qui nous permettent de faire face à l'avenir avec confiance.

Complice de votre entreprise

75

ans au service des producteurs agricoles,
Ça se fête!

Félicitations à l'UPA et bonne continuité.



Assurance vie
Desjardins-Laurentienne

1933

• Dans sa publicité, la Canadian West Indies Molasses de Montréal suggère l'ajout de mélasse au fourrage du bétail afin de le rendre plus succulent.

• Le débat sur l'éclairage de nuit des véhicules hippomobiles fait rage. L'UCC vend, à ses locaux, des réflecteurs Lucis à 80 cents pièce.

Sous le signe de la croix et de la charrue

En 1924, les ruraux, devenus minorité depuis 1921, ne sont plus que 44 % de la population totale. Ils vivent une période difficile comme nous l'avons vu dans l'article précédent. Plusieurs témoignages au congrès de fondation de l'Union catholique des cultivateurs (UCC) l'illustrent bien. On rapporte que 25 % des cultivateurs des environs de Saint-Jean-Port-Joli sont prêts à quitter leurs terres. On souligne que les revenus de l'agriculture dans la paroisse de Sainte-Claire sont à peu près nuls : « On travaille seulement pour gagner l'intérêt du capital investi ». C'est dans ce contexte qu'apparaît l'UCC, après d'autres tentatives de création d'associations agricoles. Voyons comment l'idée a germé et s'est réalisée.

D'abord, l'idée d'un congrès

Joseph-Noé Ponton poursuit son action d'information et d'éveil dans *Le Bulletin des Agriculteurs*, dont il est le directeur. Ce petit journal indépendant offre une tribune aux cultivateurs et contribue à la création d'un mouvement d'opinion. C'est dans le numéro du 1er mai 1924 qu'ils prennent connaissance de l'idée de Ponton de tenir un grand congrès des agriculteurs de la province à Québec au cours de l'année. Devraient s'y réunir des représentants de tous les comtés agricoles et de toutes les régions de colonisation de la province. Ponton fait état des diverses questions à étudier, qui déboucheraient sur un programme présenté au gouvernement par la suite. Et Ponton d'ajouter : « Nous sommes profondément convaincus qu'il est relativement facile, par une bonne organisation, de faire revivre notre agriculture; mais, cette organisation, pour être fructueuse, doit être inspirée par les cultivateurs eux-mêmes... »¹⁾.

Un travail préparatoire élargi

Tout est mis en œuvre pour assurer le succès du congrès. Ponton propose que le dimanche 1er juin, se tienne dans chaque paroisse rurale une assemblée de cultivateurs, au cours de laquelle on devrait créer des comités locaux d'organisation, amorcer une enquête sur les caractères sociaux et économiques des paroisses et préparer le financement du voyage à Québec d'un ou deux délégués. Ce qui se fera dans bon nombre d'endroits. Puis en juillet, il organise une série d'assemblées qui le mèneront dans vingt comtés du Québec, de Napierville à Bellechasse, de Joliette à Matane. Ces assemblées fourniront la matière première des rapports présentés au congrès sur les questions d'actualité. Ce grand mouvement de réflexion, de dis-



Joseph-Noé Ponton, l'instigateur de l'UCC



Firmin Létourneau, le premier secrétaire de l'UCC



« Pour fonder la Fédération des agricultrices, on a été appuyé par la grande majorité des dirigeants de l'UPA. Quand il a fallu modifier la loi du crédit agricole pour accorder la prime d'établissement aux femmes, l'UPA était encore avec nous. Aujourd'hui, les femmes font partie intégrante du syndicalisme agricole. »

MONIQUE BÉGIN, SAINT-ÉVARISTE

première présidente de la Fédération des agricultrices, 1987-1988

cussion, d'analyse et d'organisation mené par des milliers d'agriculteurs dans les paroisses porte déjà la marque de l'UCC.

Un projet tenu secret

Étonnamment, jusqu'au congrès de l'UCC, on a gardé secret le projet de créer une association professionnelle, même le comité organisateur n'en a rien su. Pourquoi ? Divers groupes luttent pour le contrôle de ce mouvement. Le projet modéré de Ponton se trouve bientôt coincé dans l'étau de la politique. Pour certains, le congrès paraît dès lors voué à l'échec à moins qu'on ne le place sous la protection de la seule force capable d'imposer le respect aux ministres libéraux, c'est-à-dire le haut clergé. Étant assuré de l'appui de ce dernier, Firmin Létourneau, Laurent Barré, l'abbé Wilfrid-Aristide Meunier réussissent à convaincre Ponton de fonder une Union catholique des cultivateurs au congrès. Désirant tenir secret ce projet, ils indiquent au dernier point de l'ordre du jour le sujet de l'association professionnelle, sans autre précision.

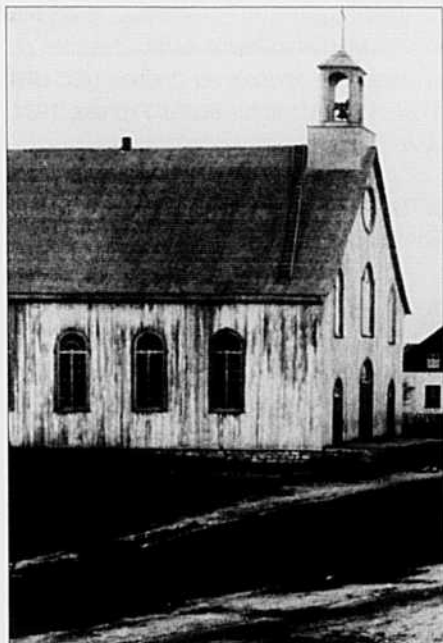
Le congrès, un succès!

Le 1er octobre au matin à Québec, plutôt que les quelques centaines de cultivateurs attendus, ils sont 2 400 à la messe précédant le congrès. Telle « l'armée du sol », ils se mettent en marche vers le manège mili-

1934

• Les jumelles Dionne mettent le Canada sur la carte, cinq fois plutôt qu'une.

• Création de la section des bûcherons à l'UCC.



Photos: Livernois, St-Prime vers 1888.

taire. La fondation d'une association professionnelle des agriculteurs est acceptée avec enthousiasme. L'opposition se manifeste surtout à propos de l'article qui veut interdire à l'Union de « s'occuper, comme corps, de politique fédérale, provinciale ou municipale », de présenter ou d'appuyer des candidats politiques. Se fondant sur les principes de liberté, d'autonomie et de neutralité politique, l'Union catholique des cultivateurs voit le jour. Ses objectifs fondamentaux sont l'organisation de la profession, l'éducation de ses membres et la défense des intérêts

professionnels. Les congressistes n'ont pas chômé à en juger par la liste des sujets des résolutions adoptées : enseignement agricole, crédit agricole, production et commerce de produits agricoles, colonisation, voirie, taux de transport, avance de l'heure, coopération, administration de la justice, loi des accidents de travail, loi des faillites, respect du dimanche, construction d'un pont entre Longueuil et Montréal, produits laitiers, immigration, industries agricoles. Et ça se poursuit : amendement de la loi des liqueurs pour per-

mettre aux propriétaires de vergers de fabriquer du cidre pour la vente et l'exportation, ressources naturelles, amendement à la loi des médecins vétérinaires, tuberculose bovine, transformation du marché Bonsecours en un marché public, lutte contre l'émigration des Canadiens français, inspection du lait.

Ce congrès est une réussite et toute la presse en parle. C'est là que les agriculteurs venus des quatre coins de la province ont posé la pierre angulaire du mouvement agricole québécois. Lorsque l'on considère les

*Les Équipements BELARUS du Canada
se joint à son réseau de distributeurs du Québec
pour féliciter L'UPA et ses membres à l'occasion du 75^e anniversaire.*

BELARUS®

1935

• La section des bûcherons de l'UCC adopte deux résolutions. L'une contre les blaspèmes sur les chantiers et l'autre, contre le communisme et ses agents.

• Allis-Charlmers lance sa moissonneuse-batteuse autopropulsée opérée par une seule personne.

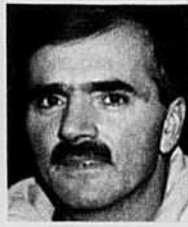
tentatives précédentes d'organisation professionnelle, on ne peut négliger le fait que ce congrès est issu des efforts de tous ceux qui ont travaillé à unir les cultivateurs. Et Fir-

min Létourneau ont déjà fait partie des activités de l'UCC à ses débuts. « Le salut de l'agriculture viendra des cultivateurs eux-mêmes! ».⁽¹⁾

« L'UPA, c'est le plus bel organisme pour nous représenter. La force de l'UPA tient à des dirigeants représentatifs de la base et à sa très grande crédibilité dans la population. L'UPA nous a permis d'obtenir l'assurance stabilisation, sans laquelle on ne peut pas produire de l'agneau chez nous. L'UPA et l'agriculture m'ont beaucoup donné; je dois faire ma part et rien de mieux qu'une personne convaincue pour en convaincre d'autres. »

MARIE-ANTOINE ROY, SAINT-MALO

président de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons, 1989-1990



min Létourneau de rappeler que : « L'association professionnelle sera plus facile à fonder qu'à maintenir. Il faut que nous prenions toutes les précautions possibles pour la rendre viable. »⁽²⁾ Les enjeux qui y ont été précisés, comme les recommandations qui en

⁽¹⁾ Joseph-Noé Ponton, « Une suggestion à étudier. Un congrès agricole », Le Bulletin des Agriculteurs, 1er mai 1924, p. 1.

⁽²⁾ Firmin Létourneau, L'U.C.C., Montréal, L'Action nationale, 1949, p. 76.

⁽³⁾ Ponton, loc. cit., p. 1.

Sources :

KESTEMAN, Jean-Pierre et al. Histoire du syndicalisme agricole au Québec UCC-UPA 1924-1984. Montréal, Boréal Express, 1984. 327p.

LÉTOURNEAU, Firmin. L'UCC, Montréal, L'Action nationale, 1949. 247p.

Marchés 1935

Porcs	10 \$/100 lb
Bouvillons	6 \$/100 lb
Agneaux	6,5 ¢/lb
Beurre	20 ¢/lb
Fromage blanc	16 ¢/lb
Oeufs A gros	72 ¢/dz

TCN, 14 août 1935

sima

2000

Le Salon international de la machine agricole se joint à ses exposants ainsi qu'à ses partenaires pour féliciter l'UPA à l'occasion de son 75^e anniversaire.



« Nous sommes profondément convaincus qu'il est relativement facile, par une bonne organisation, de faire revivre notre agriculture; mais, cette organisation, pour être fructueuse, doit être inspirée par les cultivateurs eux-mêmes. » Monsieur Joseph-Noé Ponton.

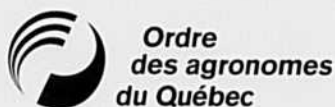
Récoltez

le fruit de vos efforts :

demandez conseil à un agronome

Un professionnel qui offre la garantie d'un service de qualité

Nutrition animale, productions animales et végétales, gestion de l'entreprise agricole, fertilisation, protection de l'environnement, aménagement du territoire agricole



La certification des professionnels de l'agroalimentaire

Soulignons les

75
ans

de collaboration
entre l'agriculteur
et l'agronome

1936

• Fondation de la
Mutuelle-Vie de l'UCC.

• Le gouvernement
Duplessis vote la loi du
crédit agricole.

Éducation: l'une des clés du succès de l'UCC

Dès sa fondation, l'UCC a fait de l'éducation l'un de ses trois buts, avec l'organisation de la profession et la défense des intérêts professionnels. Et il n'y a qu'à survoler ce secteur d'activité pour constater la diversité et la quantité des efforts faits en éducation et en information : cercles locaux dans les paroisses, journées d'études, retraites fermées, publications, cours à domicile, équipes d'étude. Il a fallu un investissement colossal en ressources humaines et financières tout au long de l'histoire de l'Union. Jugez-en par vous-mêmes !

De multiples formes d'éducation

Pendant plus de deux décennies des milliers de cultivateurs se rendent chaque mois à leur cercle paroissial pour discuter de problèmes locaux ou régionaux, mais aussi pour réfléchir sur différentes questions soumises par le secrétariat central. Mais cette formule cède la place à une stratégie d'éducation plus vaste et plus systématique après 1937, l'équipe d'étude.

Formée de 7 à 12 voisins d'un même rang, membres ou non de l'UCC, elle est animée par un agriculteur et supportée par le prêtre



L'UCC publie feuillets, tracts et brochures à des fins de propagande et d'éducation.

conscience de leurs problèmes et leur donner les moyens de s'organiser pour les résoudre. Et des milliers de ruraux ont appris à discuter en groupe, à s'exprimer en public. L'une des réalisations les plus originales de l'UCC ce sont les cours à domicile,



Les interventions de l'UCC portent principalement sur deux aspects : la ruralisation de l'école et la mise en place de l'enseignement professionnel agricole.

« Partout où il faut se défendre, l'UPA est là. Une grosse bataille pour la fédération du bovin, ce fut le venue de l'assurance-stabilisation en 1975. Sans cet outil collectif de sécurité du revenu, il serait impossible de faire du boeuf dans une région comme la nôtre. »
JEAN-MARIE-TREMBLAY, SAINT-AMBROISE
président de la Fédération des producteurs de bovins, 1978-1982



de la paroisse. On se penche sur des problèmes d'ordre pratique comme la comptabilité mais aussi sur des thèmes plus éducatifs telle la coopération. L'UCC a ainsi pu favoriser chez les cultivateurs la prise de

qui ont duré de 1929 à 1968, soit près de 40 ans. L'éducation des adultes n'existe pas encore comme concept mais elle y est bien vivante! Les thèmes choisis ont d'abord eu pour effet de vulgariser la science agricole,

1937

• On ne verra plus les
jambes des femmes de la
même façon : le nylon est
inventé.

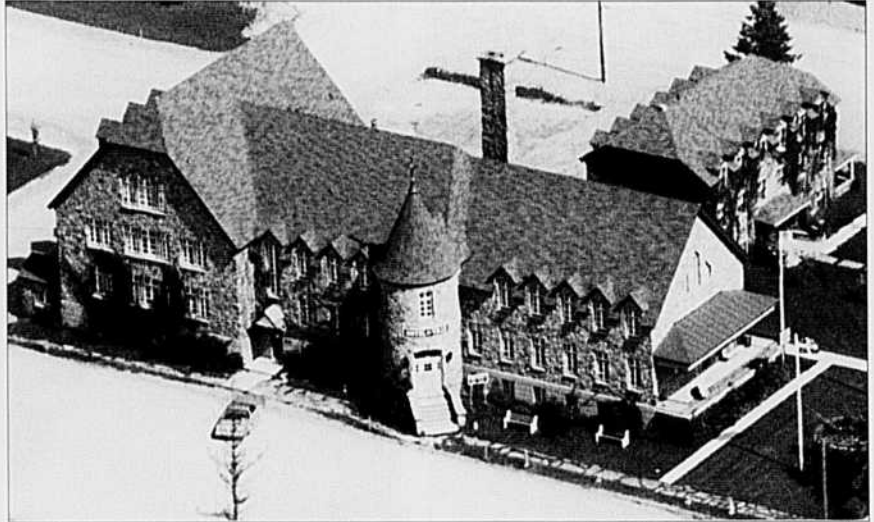
• L'UCC ouvre son Service
de librairie.

• L'insuline est mise au
point.

les techniques de culture. Étalées sur plusieurs années, ces études ont favorisé l'éducation globale des cultivateurs, souvent peu scolarisés, et contribué à leur alphabétisation. Leur publication dans La Terre de chez nous les rend accessibles à d'autres cultivateurs, qui pour diverses raisons, ne s'y sont pas inscrits.

L'UCC ne se contente pas de promouvoir l'éducation dans ses rangs. Inscrite à l'ordre du jour du congrès de fondation

de l'UCC en 1924, la question de l'amélioration du système public d'enseignement est une constante. Les interventions de l'UCC portent principalement sur deux aspects : la ruralisation de l'École et la mise en place de l'enseignement professionnel agricole, par la création d'écoles moyennes d'agriculture dans chaque région et d'écoles rurales spéciales pour les futurs agriculteurs. Ruraliser l'école, c'est-à-dire que, par des programmes, un personnel enseignant et un



École Moffet, Ville-Marie.

Photo: Ministère des affaires culturelles

environnement adapté, on devait tendre à revaloriser les attitudes et la mentalité rurale, à revaloriser l'agriculture et l'agriculteur quant à son rôle dans une société de plus en plus urbaine.

Le service de la propagande

Mis sur pied en 1944, le service de la propagande (ce terme ayant encore un sens posi-

tif), n'a pas seulement pour fonction de recruter de nouveaux membres mais de les former par des retraites de formation sociale et des journées d'étude. En 1947, le service de la propagande organise une cinémathèque. Au milieu d'une soirée paroissiale, on peut s'aider du film autant pour distraire l'assistance que pour l'instruire. La radio joua un rôle particulièrement important comme véhicule d'information dans les années trente et quarante.

Félicitations à l'UCC/UPA pour son 75e anniversaire



*Le médecin vétérinaire,
le partenaire professionnel
de la santé animale*

Ordre des médecins vétérinaires du Québec

800, avenue Ste-Anne, bureau 200
Saint-Hyacinthe QC J2S 5G7

1938-39

• L'UCC, maintenant rue Viger, s'entend avec la Coopérative fédérée.

• Une section féminine de l'UCC voit le jour à Rimouski.

• Ouverture de la Maison du Bûcheron à Québec.



LA TERRE DE CHEZ NOUS
 Bulletin officiel de l'Union syndicale des Cultivateurs de la province de Québec
 FONDÉ LE MÉRIDIEN (1938) - QUÉBEC - MAINTENANT RUE VIGIER

A nos lecteurs
 Respect des producteurs de patates de bas Saint-Laurent aux députés fédéraux de la province de Québec

Messieurs les Députés
 Vous savez que la culture de la pomme de terre constitue une des principales sources de revenus des cultivateurs de l'Est-Québec. Or, cette année, les cultivateurs de cette région se trouvent devant une situation qui leur est tout à fait défavorable. Les prix de vente de la pomme de terre sont très bas, ce qui a entraîné une baisse de revenus considérable. Cette situation est due à la concurrence déloyale des producteurs étrangers et à la mauvaise récolte de la pomme de terre au Québec. Nous sommes convaincus que vous serez en mesure de faire passer une loi qui protégera les producteurs de la province de Québec.

1) Que le prix de la pomme de terre au Québec soit fixé à un niveau qui permette aux producteurs de couvrir leurs frais de production et d'obtenir un profit raisonnable.
 2) Que le gouvernement fédéral intervienne pour protéger les producteurs de la province de Québec contre la concurrence déloyale des producteurs étrangers.
 3) Que le gouvernement fédéral intervienne pour protéger les producteurs de la province de Québec contre la mauvaise récolte de la pomme de terre au Québec.

ALBERT DUBREUIL
 Directeur



La réussite la plus importante des services d'édition et de publication de l'UCC, c'est La Terre de chez nous. À gauche, première page de la première édition de la TCN le 6 mars 1929,

Les « causeries radiophoniques de l'UCC » sont conçues et produites par l'Union. Divers postes de radio les diffusent, notamment Radio-Canada et CKAC. L'UCC cherche surtout par ce moyen à se maintenir en contact avec les cultivateurs, à leur transmettre des informations et des conseils plus urgents, à faire connaître l'opinion et la situation des ruraux aux citoyens, à avoir une tribune. Dès le début des années 1930, l'UCC met en place diverses activités éducatives à l'intention des dirigeants : retraites fermées, journées d'étude, cours.

de doctrine, stimule dirigeants et propagandistes, alimente les séances de syndicats, etc. Il durera 25 ans, soit jusqu'en 1956.

Tout pour diffuser l'information

L'UCC publie feuillets, tracts et brochures à des fins de propagande et d'éducation. Par exemple, entre 1935 et 1968, les leçons de chaque année des cours à domicile sont

et a toujours été vue comme une nécessité car il lie les membres entre eux, il défend, renseigne, instruit. Il permet à l'opinion agricole de s'exprimer, d'être entendue.

On est étonné de l'ampleur des moyens de formation et d'information que l'UCC a mis en place, de toutes les énergies déployées : un éventail d'activités et de publications adaptées aux agriculteurs, propagandistes et dirigeants.

Des œuvres pionnières, comme les cours à domicile, l'UCC s'est faite productrice d'émissions de radio, libraire, éditeur. Elle est allée jusqu'à fonder et diriger une école de formation sociale ! Cette préoccupation constante est sûrement l'une des clés du succès de l'UCC.

Sources principales :
 BEAUDIN, Dominique, *L'UCC d'aujourd'hui*. Montréal, Les Éditions de l'UCC, 1952, 159p.

KESTEMAN, Jean-Pierre et al. *Histoire du syndicalisme agricole au Québec UCC-UPA 1924-1984*. Montréal, Boréal Express, 1984, 327p.

LÉTOURNEAU Firmin. *L'UCC*, Montréal, *L'Action nationale*, 1949. 247p.

« Plusieurs années après que l'UCC a obtenu la loi de la mise en marché, on a commencé à négocier avec la Laiterie Dallaire à Rouyn, ce qu'on n'avait jamais pu faire avec satisfaction auparavant. On venait de gagner une première bataille qui allait nous ouvrir bien des portes par la suite. »

ROBERT BOULET, PALMAROLLE

président de la Fédération de l'UPA de l'Abitibi-Témiscamingue, 1977-1982



L'Union ira même jusqu'à fonder son propre Centre de Formation rurale à Sherbrooke en 1951. Le service de la propagande possède sa propre publication à l'intention des dirigeants des syndicats et des propagandistes, Le Guide, bulletin mensuel d'étude, de propagande et de formation. Il transmet les mots d'ordre de l'UCC, fait des exposés

réunies en brochures. Ces livres et brochures paraissent sous « Les Éditions de l'UCC ». L'Union a aussi voulu mettre des livres d'utilité immédiate à la portée de tous par son service de librairie.

La réussite la plus importante des services d'édition et de publication de l'UCC, c'est La Terre de chez nous. L'existence d'un journal

LA SOCIÉTÉ WATSON WYATT CANADA

VOTRE
PARTENAIRE

stratégique

Régimes de retraite
Services en gestion de l'actif
Assurance
Gestion de l'invalidité
Gestion du changement
Communication stratégique
Rémunération globale
Fusions et acquisitions

Avec les
75^e
hommages
de

 Watson Wyatt

MONTREAL : (514) 284-1055 ■ OTTAWA : (613) 238-1000

TORONTO : (416) 862-0393 ■ CALGARY : (403) 237-7373 ■ VANCOUVER : (604) 688-9211

*F*élicitations!
à l'*U*nion des *P*roducteurs *A*gricoles

pour son apport précieux à l'essor de
l'agriculture du Québec depuis 75 ans



VOTRE OPTION
RENTABILITÉ

NUTRITION · SANTÉ

1940

• Affiliation de l'UCC à la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA).

• 400 cercles agricoles actifs au sein de l'UCC, dont une cinquantaine munis de bibliothèque.

« Négocier avec les autres provinces le partage des contingents, s'attaquer aux grands marchés extérieurs, cela aurait été impossible sans l'UPA. La défense de l'ensemble de ses membres, c'est ainsi que je définirais l'UPA et c'est la base de toute notre organisation. »

OVILA LEBEL, DRUMMONDVILLE

premier président de la Fédération des producteurs d'oeufs de consommation, 1964-1982



*La Fédération de l'UPA
de Lanaudière*

et

ses 25 syndicats affiliés, regroupant
2700 producteurs et productrices, sommes
extrêmement fiers d'être associés aux

75 ans d'Union

de la grande famille
des membres de l'UCC-UPA.

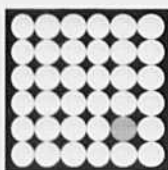
Associé à l'UPA depuis plus de 25 ans

le Syndicat des producteurs d'oeufs

d'incubation du Québec

est fier de participer aux célébrations du

75e anniversaire.



INCOBEC

EXCELDOR
COOPÉRATIVE AVICOLE

C'est :

- 800 employés;
- 224 membres - producteurs avicoles;
- 190 millions \$ de chiffre d'affaires;
- 100 millions de kilogrammes en volume annuel d'abattage;
- 29 % de part de marché de l'abattage de volaille au Québec;
- Près de 55 ans d'histoire en aviculture;
- Une importante entreprise diversifiée en aviculture, abattage, transformation primaire, partenariat dans l'élevage de poulet et dans un couvoir;
- Deux usines d'abattage de poulets situées à Saint-Anselme et à Saint-Damase;
- Un bureau des ventes situé à Anjou;
- Une usine d'abattage de dindons en copropriété, située à Saint-Jean Baptiste de Rouville;
- Une marque de commerce reconnue: **EXCELDOR**

EXCELDOR coopérative avicole:

Saint-Anselme (418) 885-4451

Saint-Damase (450) 797-3331

Anjou (514) 352-0090

"EXCELDOR ET L'UPA"

*Des partenaires importants
pour le développement de
l'aviculture au Québec.*

**Bon 75e
anniversaire
à l'UPA**

INFATIGABLE FOUGUEUX

WHITE La technologie d'avant-garde



160HP

225HP

Moteur CUMMINS sur tous les modèles

8510
8610
8710
8810

Heureux 75^e
anniversaire de l'UPA

GARANTIE

STANDARD : 2 ans / 2 000 heures

OPTIONNEL : 3 ans / 3 000 heures

4 ans / 4 000 heures

ALMA
J.B. Maltais Ltée

AMOS
Agritibi R. H. Inc.

AMQUI
Machinerie
J.N.G. Thériault Inc.

BROMPTONVILLE
Équipements R. M.
Nadeau

HUNTINGDON / Ste-Martine
Les Equip. Colpron Inc.

L'ÉPIPHANIE
Machinerie Forest Inc.

ST-ANDRÉ AVELLIN
Garage André
Parisien Inc.

ST-BARTHÉLÉMY
Garage Pierre Dugré
Inc.

ST-CLET
Équipement Séguin &
Frères Inc.

ST-PASCAL
Groupe Dynaco

STE-ANNE DES PLAINES
Les équipements
Yvon Rivard Inc.

STE-MARIE DE BEAUCE
Service Bivac Inc.

STE-ROSALIE
Comax Coop. Agricole

TROIS-PISTOLES
Équipement Bel-Morin
Ltée

VICTORIAVILLE
Entreprises
Michel Girouard Inc.



WHITE
L'ENDURANCE
NÉCESSAIRE

1941

• Procès contre
l'International Paper cie.

• Ouverture du Magasin du
Bûcheron à Québec

Améliorer les revenus des agriculteurs

Augmenter les revenus des agriculteurs, telle est l'idée fondamentale qui a inspiré la fondation de l'UCC et présidé à son organisation à travers les années. L'agriculture avait toujours de la difficulté à stabiliser ses revenus parce qu'il n'y avait aucun prix sûr; marchands et commerçants les contrôlant. La notion de coûts de production était inconnue. En somme il y avait beaucoup de chemin à faire!

L'économie de marché

Pour les cultivateurs, la prospérité de la Première Guerre mondiale n'a pas duré longtemps. C'est à leurs dépens que baisse le

décide à agir. C'est autour du thème des revenus que Joseph-Noé Ponton lance son appel pour un grand congrès agricole dans Le Bulletin des Agriculteurs du 1er mai 1924. « Il faut faire un pas de plus et proposer au gouvernement les mesures qu'il devra adopter en vue d'augmenter les revenus des cultivateurs.(...) Le but à viser, c'est l'augmentation des revenus-argent de la ferme. Il faut fournir à l'agriculteur le capital qui lui manque.(...) Il faut augmenter ses revenus autrement qu'en augmentant son travail.(...) Il faut diminuer sa part du fardeau des charges d'intérêt public. »²⁰ Le congrès devait donc, d'après Ponton, étudier la question des débouchés locaux et extérieurs pour les produits agricoles, les moyens d'améliorer la production et unir les



Les agriculteurs se plaignent que leurs revenus ne sont pas proportionnés au travail à fournir.

« L'UPA, ça représente beaucoup pour moi, parce que je la vois comme une organisation absolument nécessaire pour l'agriculture d'ici. Sans elle, on aurait tout perdu. La loi sur la mise en marché des produits agricoles, on visait ça depuis le début en 1924 et on l'a eu après plus de trente ans de démarches. »

CUTBERT BROUSSEAU, SAINT-PAUL-DE-JOLIETTE, 91 ANS
secrétaire de la Fédération de l'UPA de Lanaudière, 1946-1973

coût de la vie avec l'importante chute de prix de leurs produits. « Faire du foin et de l'avoine, porter quelques petits marchés à la ville voisine, c'est devenu vieux jeu. »²¹ La famille rurale, jadis habituée à s'autosuffire, doit se livrer au commerce et rechercher des clients. Les agriculteurs se plaignent que leurs revenus ne sont pas proportionnés au travail à fournir. La crise de 1921-1922 aggrave le retard relatif du Québec dans les rendements et les techniques de production. Elle révèle aussi l'immensité des problèmes à régler dans l'agriculture québécoise.

Augmenter le revenu

On se rend alors compte qu'il y a mieux à faire que de reprendre les mêmes plaintes et on se

cultivateurs de manière à leur permettre de tirer le meilleur parti possible des débouchés existants pour leurs produits.

Il n'y a aucun doute que la raison première de la fondation de l'UCC est d'ordre économique.



« Sans l'UCC et l'UPA, notre agriculture n'aurait pas passé au travers. Si je me suis impliqué autant dans notre organisation, c'est parce que je croyais qu'il fallait bâtir quelque chose de mieux pour ceux qui allaient venir après nous. »

LÉONARD OTIS, SAINT-DAMASE
président de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, 1958-1972

L'Union répond à la situation matérielle précaire des agriculteurs et tend notamment à améliorer leurs revenus. Dès sa fondation, l'aspect du commerce, des débouchés, des

prix, ou en d'autres termes de la mise en marché des produits agricoles, est présent. Les résolutions adoptées par ce congrès et ceux des années 1925 et 1926 correspondent très fidèlement à cette orientation, la presque totalité portant sur des questions d'économie agricole.

Cette orientation est toujours demeurée malgré quelques hésitations en ces premières années. L'UCC éprouvait des difficultés en raison notamment de l'hostilité du ministère de l'Agriculture à son endroit.

Ces difficultés ont sans doute diminué son agressivité et l'ont forcée à se replier sur un travail d'organisation interne, en particulier le

recrutement des membres et leur sensibilisation à la solidarité. Ce qui l'a entraînée dans une voie plus sociale.

1942

• Lutte contre la conscription

• La cotisation annuelle à l'UCC passe à 3\$

• L'UCC et ses filiales comptent 30 permanents.

Ce qui a mené aux plans conjoints

Néanmoins, l'objectif fondamental de l'amélioration des conditions économiques de la classe agricole se raffermi au cours des années. En 1945 par exemple, l'UCC demande une loi du syndicalisme agricole, qui devrait comporter une section traitant de la convention collective pour la mise sur le marché des produits agricoles. On associe ainsi étroitement la nature même de l'UCC à l'amélioration des revenus des cultivateurs. Et c'est vers cette époque que débute les grandes actions de l'Union concernant en particulier, les prix de soutien des produits agricoles, le coût des grains de provende, l'organisation de syndicats spécialisés de producteurs et l'obtention d'une loi de mise en marché des produits agricoles.

Et puis ce furent les grandes luttes qui ont nettement caractérisé l'action de l'Union : l'organisation de la mise en marché suivant la formule des plans conjoints de producteurs, l'obtention de prix de soutien et de subsides pour certains produits, notamment le lait, L'union lutte pour la recherche d'un



C'est vers la fin des années '40 que débute les grandes actions de l'Union concernant en particulier les prix de soutien des produits agricoles.

« Si on se compare aux agriculteurs américains, on a beaucoup plus de pouvoir qu'eux. Ici c'est la majorité qui décide et les gouvernements doivent tenir compte de nous. À l'UPA, on n'est pas là pour remplir un poste, on s'y engage pour défendre l'ensemble de la classe agricole. C'est ce qui m'a convaincu de m'impliquer pour bâtir de nouveaux outils comme les syndicats de gestion. »

JEAN-GUY RAYMOND, SAINT-ALEXANDRE

premier président de la Fédération des syndicats de gestion agricole, 1982-1985 - un des fondateurs du premier SGA en 1968



équilibre dans les coûts d'approvisionnement en céréales de provende entre l'Est et l'Ouest du pays.

L'UPA garde toujours le cap. Dans son discours au congrès général de décembre dernier, le Président de l'UPA, M. Laurent Pellerin, notait que les producteurs agricoles

Hommage aux femmes et aux hommes
qui, depuis trois quart de siècle,
se font artisans d'un syndicalisme
fort et responsable,
tout en étant sur leurs fermes
des gestionnaires de talent



La Fédération des syndicats de
gestion agricole du Québec

Marchés 1940

Porcs	8,75 \$/100 lb
Bouvillons	8,37 \$/100 lb
Poulets	19 ¢/lb
Agneaux	10 ¢/lb
Beurre	22 ¢/lb
Fromage	14 ¢/lb
Oeufs A gros	26 ¢/dz

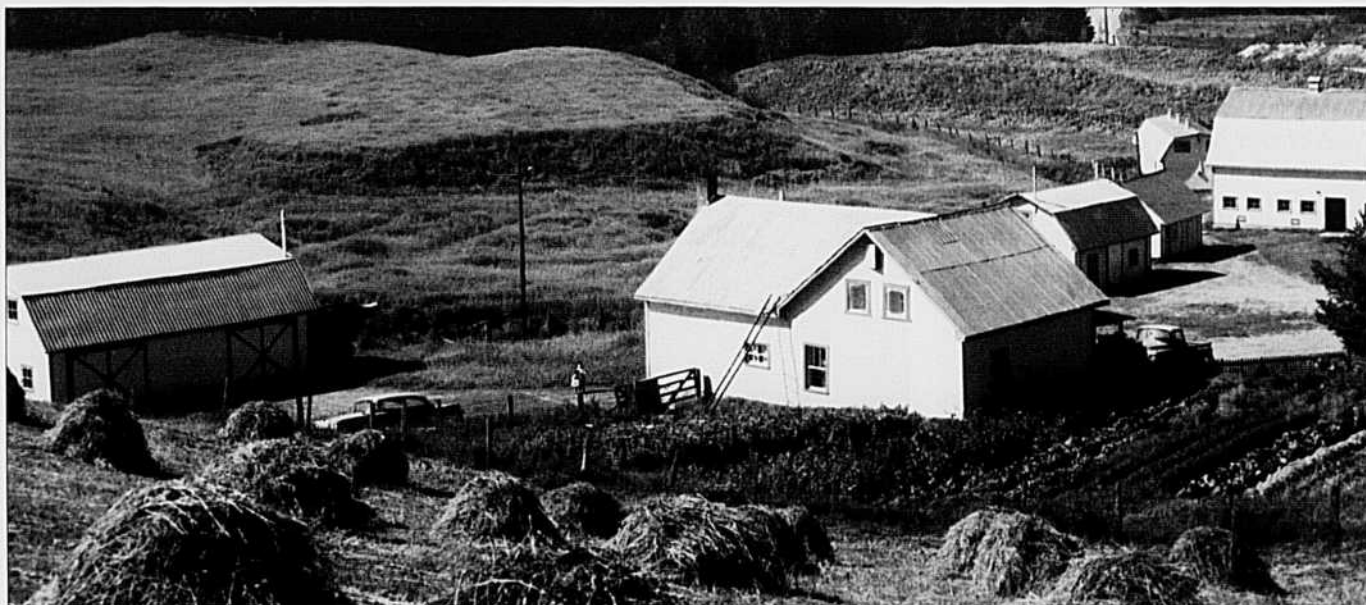
TCN, 14 août 1940

1943-44

- Les « jardins de la victoire » deviennent populaires à travers l'Amérique du Nord.

- Liquidation du Comptoir Coopératif de l'UCC
- Fondation de l'Union catholique des Fermières.

- Fondation de la Société Mutuelle d'Assurances générale de l'UCC.



L'Union lutte pour la recherche d'un équilibre dans les coûts d'approvisionnement en céréales de provenance entre l'Est et l'Ouest du pays.

vont chercher 91 % de leurs revenus dans le marché. Par ailleurs il déplorait qu'il faille toujours se battre pour faire reconnaître la nécessité de la sécurité du revenu pour les producteurs agricoles, seul moyen pour eux de traverser les périodes de crise.

Toutes sortes de moyens ont été utilisés pour améliorer les revenus des agriculteurs, dont le premier a été la fondation des coopératives agricoles, ce que nous verrons dans un prochain article.

¹¹ Dominique Beaudin. *L'UCC d'aujourd'hui*. Montréal, Les Éditions de l'UCC, 1952, p. 22.

¹² Jean-Pierre Kesteman et al. *Histoire du syndicalisme agricole au Québec UCC-UPA 1924-1984*. Montréal, Boréal Express, 1984, p. 70.

Sources principales :

KESTEMAN, Jean-Pierre et al. *Histoire du syndicalisme agricole au Québec UCC-UPA 1924-1984*. Montréal, Boréal Express, 1984. 327p.

PROULX, Henri-Paul. *Union des Producteurs Agricoles. Idéologie et action*. [s.l.]. Union des Producteurs Agricoles, Service d'Éducation et d'Information, 1974. 24p.



« Sans l'UPA, on ne s'en sortirait pas et on serait bien malheureux. Notre organisation est d'une importance capitale. C'est le porte-parole officiel des agriculteurs auprès de tous les autres partenaires de l'agriculture et tout le monde le reconnaît aujourd'hui, mais il a fallu bien des années pour arriver là. »

XAVIER FORTIN, ALMA

président de la Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 1967-1976



Les activités entourant le 75^{ième} anniversaire de l'UPA ont été une occasion extraordinaire pour nos membres de faire une lecture du passé pour mieux réaliser les enjeux de l'avenir de l'organisation.

La Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean

*La compagnie Westfalia Surge L.L.C.
et son réseau de vendeurs du Québec
est heureuse de souhaiter
un bon 75^e à l'UPA.*

WESTFALIA

La ligne la plus complète de l'industrie

SURGE™

Westfalia Surge L.L.C.
Mississauga (Ontario)

(905) 564-6866

**75 ans
ça se fête!**

**Bureau
spec**

*Au-delà de votre
environnement d'affaires*



La direction
et le personnel de **Bureau spec**
sont fiers d'être associés au succès de l'UPA
et de souligner l'apport exceptionnel des producteurs
agricoles au dynamisme de l'économie québécoise.

Vente • Location • Service 514 353-2000
www.bureauspec.com



**L'unique référence en matière de distribution
de produits vétérinaires au Canada**

- Médicaments
- Additifs
- Biologiques
- Aliments
- Matériel
- Instruments





Siège social
2999, avenue Choquette, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7C2
Téléphone : (450) 771-CDMV • Télécopieur : (450) 773-4370
Site internet : www.cdmv.com

Centre ouest-canadien
Bay No. 7, 5375 - 50th Street S.E., Calgary (Alberta) T2C 3W1

1945

• 65 000 bûcherons au Québec, dont 85% viennent des campagnes.

• Première demande pour une législation sur les conventions collectives.

• Dérivé du radar, le micro-onde est commercialisé, à 3 000 \$ pièce.

L'UCC donne un élan aux coopératives

Dès sa fondation en 1924, l'UCC privilégie la formule coopérative comme élément important de la promotion des intérêts sociaux

que de dépendre du ministre de l'Agriculture en choisissant le cadre légal des coopératives agricoles, l'UCC s'inspire de la loi plus générale des syndicats coopératifs. En

Leurs institutions coopératives vont finalement fusionner en 1938. De plus, un échange formel d'administrateurs s'est réalisé entre les deux organismes, l'un déléguant deux personnes sur le conseil d'administration de l'autre.

La progression de l'ensemble du mouvement coopératif agricole de 1930 à 1945 est remarquable, le nombre de sociétés étant multiplié par sept. Durant la Grande Crise des années 1930, les cultivateurs ressentent plus que jamais le besoin de se serrer les coudes.

« Il ne faut pas seulement produire, il faut pouvoir vendre et vivre de notre production. C'est ce que l'UCC-UPA nous a permis de faire avec une mise en marché ordonnée des produits agricoles. Encore maintenant, il faut s'ajuster continuellement à des marchés qui s'ouvrent sur le monde et l'UPA est toujours au poste pour répondre aux attentes de ses membres »

ANDRÉ RAÏCHE, L'AVENIR

président de la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec, 1981-1986



et économiques des agriculteurs. Elle a ainsi favorisé l'éclosion et le développement des coopératives tant dans la vente et l'achat de produits agricoles que dans les domaines du crédit, de l'électricité, des assurances ou du travail en forêt. Voici un aperçu de l'action marquante de l'UCC dans le mouvement coopératif.

La coopération apparaît au Québec avec les mutuelles-incendie en 1852 et les sociétés de fabrication de beurre et de fromage en 1883. Plusieurs coopératives agricoles sont créées, la plupart étant mixtes, effectuant à la fois l'achat de fournitures de ferme et la mise en marché des produits agricoles. La nécessité d'intégrer ces nombreuses coopératives agricoles locales se faisant sentir, on fonde la Coopérative Fédérée de Québec en 1922.

Plus d'éléments de contrôle

L'UCC recommande à ses membres et à tous les cultivateurs du Québec de fonder des coopératives agricoles et de les encourager. En 1929, elle crée ainsi un réseau parallèle de coopératives, qu'elle contrôle.

Il s'agit de syndicats coopératifs et de l'organisme central qui regroupe les achats et les ventes, le Comptoir coopératif. Plutôt

novembre 1930, ils sont au nombre de 66. Au début de cette décennie, l'Union planifie l'étude approfondie de l'éducation coopérative, clé de l'esprit coopératif.

Ce sera le thème de discussions dans ses cercles, de sessions de formation, de cours à domicile. La coopérative devient un outil



« Le premier vote pour un plan conjoint dans la volaille n'a pas passé. Il fallait aller chercher les producteurs un par un. L'UPA nous a toujours supportés dans nos démarches et cela même jusqu'en Cour Suprême. En contrôlant l'offre pour qu'elle réponde adéquatement à la demande, on sécurise les revenus de tous les producteurs et on maintient des prix raisonnables aux consommateurs. Pourquoi produire des surplus qui font baisser les revenus des agriculteurs ? À l'UPA, on a trouvé la réponse à cette question. »

LAURENT MERCIER, SAINT-ALEXIS-DE-MONTCLAM

président de la Fédération des producteurs de volailles, 1976-1989

aussi moral et social qu'économique. Les agriculteurs de l'UCC ont voulu posséder des entreprises pouvant leur offrir divers services à des conditions plus avantageuses que ne le faisaient les entreprises privées. La plupart des petites coopératives dispensent des services de meunerie, vente de moulée et achat de grains des producteurs. D'autres destinées à la transformation de produits prennent aussi leur essor.

Le mouvement coopératif demeure toutefois divisé en deux réseaux, celui de l'UCC et celui de la Coopérative Fédérée de Québec.

Une grande variété de coopératives

L'UCC créera ou inspirera tout un éventail de coopératives : caisses populaires, coopératives d'électricité, chantiers coopératifs, assurances mutuelles, sans oublier les coopératives d'achat et de vente de produits

Marchés 1945

Porcs	21 \$/100 lb
Bouillons	12,50 \$/100 lb
Poulets	26 ¢/lb
Agneaux	13 ¢/lb
Beurre	34 ¢/lb
Fromage	20 ¢/lb
Oeufs	42 ¢/dz

TCN, 15 août 1945

1946

• Premier ordinateur sur le marché, mais il pèse 30 tonnes... on est encore loin du portable.

• Signe des temps, la Mutuelle de l'UCC offre maintenant l'assurance automobile.

• Kodak se met à la couleur.

liés à l'économie de la ferme. L'Union joua un rôle de premier plan dans la fondation des caisses populaires afin de résoudre les problèmes d'épargne et de crédit des agriculteurs. On estime à 400 au moins le nombre de caisses populaires rurales mises sur pied par les cercles paroissiaux de l'UCC entre 1930 et 1940.

L'électrification rurale fait partie des demandes de l'UCC depuis les années 1930, non sans raison car en 1934, moins de 10% des fermes sont électrifiées au Québec! Il faudra attendre 1945 pour qu'une loi y remédie, en aidant les cultivateurs à fonder des coopératives d'électricité. De 1945 à 1952, plus de 9 500 km de lignes sont ainsi construites par 43 coopératives, raccordant 35 000 foyers ruraux! Ce qui fait doubler le taux des fermes électrifiées, pour atteindre 50%.

À partir de 1949, plusieurs fédérations régionales de l'UCC travaillent à mettre sur pied des chantiers coopératifs. Ce sont des associations libres de bûcherons, constituées en vertu de la loi des syndicats coopératifs, qui peuvent posséder ou louer des territoires de coupes de bois, procéder à l'abattage, à la transformation ou à la vente de produits forestiers. Ce mode d'organisation transforme radicalement la vie et l'administration usuelle des anciens chantiers.



L'UCC recommande à ses membres et à tous les cultivateurs du Québec de fonder des coopératives agricoles et de les encourager.

Dès l'hiver 1949, plus de 3 000 bûcherons-coopérateurs partent travailler en forêt.

Les protections offertes par les compagnies privées d'assurances pour parer à des événements comme un décès, un incendie, des tempêtes ou encore des accidents de la

route ou sur la ferme, sont rarement adaptées aux réalités économiques rurales. Les coûts sont généralement excessifs et la classification des risques inadéquate. Dès 1926, l'UCC encourage donc ses membres à faire partie des mutuelles-incendie de paroisse



MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE EXPÉRIMENTÉE À VOTRE SERVICE.

Pour obtenir un solide soutien financier, comptez sur l'équipe des Services financiers agricoles CIBC, des professionnels expérimentés qui s'emploient à répondre aux besoins uniques des producteurs agricoles.

Consultez votre directeur de comptes CIBC dès aujourd'hui ou visitez notre site Internet au www.cibc.com/francais/

*La Banque CIBC
offre ses meilleurs voeux
à l'UPA et à tous ses membres.*

BANQUE
CIBC

VOIR LOIN... UNE TRADITION^{MC}

1947

• Deux comités permanents voient le jour : industrie laitière et propagande.

• Premier Congrès provincial de l'industrie laitière.

• Le papier d'aluminium fait sa place dans nos cuisines.

ou de comté déjà existantes ou à en créer. Ce qui s'est fait surtout de 1930 à 1945. Cette dernière année il y a en milieu rural huit mutuelles de comté, 77 de municipalité et 237 de paroisse.

Considérant le problème global de l'assurance coopérative, l'UCC décide de créer ses propres institutions, non pour concurrencer les mutuelles locales mais pour compléter leur action. C'est ainsi qu'après avoir encouragé la formation de mutuelles d'assurances municipales, l'UCC met sur pied en 1936 une Mutuelle-Vie.

En 1948 on compte 14 700 assurés pour au montant de 13 millions de dollars. L'Union récidive en 1944 avec la Société mutuelle d'assurances générales de l'UCC qui transige tous les genres d'assurances se rapportant aux biens et aux personnes, sauf l'assurance-vie. Ce sera la Mutuelle-Incendie en 1945 puis la Mutuelle-Automobile en 1947.

Graduellement, les dirigeants de l'UCC en viennent à considérer que la formule coopérative comporte des limites dans la mise en marché des produits agricoles et songent à des formules complémentaires. En 1956, l'Union obtient la Loi des marchés agricoles, qui prévoit la création de plans conjoints. Malheureusement, cette loi délimitait très mal le champ d'action respectif des coopératives agricoles et des plans conjoints dans la mise en marché des produits agricoles.

De là sont survenues très vite des tensions entre l'UCC, la Coopérative Fédérée de Québec et certaines coopératives régionales. Il faut toutefois noter que les relations dans certaines régions étaient et sont demeurées très bonnes. Une recommandation du comité d'orientation de l'UPA de 1977 a été appliquée, si bien qu'aujourd'hui, les deux organismes se rencontrent périodiquement au sein d'une table de travail appelée : « La Commission professionnelle de l'agriculture ». Ils y discutent des questions qui les intéressent mutuellement.

Que ce soit par la création d'organismes coopératifs, par l'intégration dans ses structures, par ses campagnes d'étude, l'UCC a donné un formidable élan au mouvement coopératif.

Les exigences moindres en capital ont rendu les syndicats coopératifs de l'UCC d'un accès plus facile. Moins coûteux, plus souples, plus simples à organiser, ils répondent mieux à l'objectif d'enrôler toute la classe agricole dans la coopération.

La coopérative regroupe les compétences, fait connaître les divers rouages de l'activité économique et confère une force, une influence économique et sociale aux agriculteurs.



*La Fédération des producteurs
de volailles du Québec tient à rendre
hommage à l'Union des producteurs
agricoles du Québec pour ses
75 années d'existence.*

*Au fil des ans, grâce à sa force
constructive, l'UCC-UPA a non
seulement bâti une agriculture
dynamique, elle a contribué à mettre
en valeur l'une des plus importantes
industries du Québec.*

Félicitations!

1948

- Un nouveau comité permanent, sur la forêt cette fois.

- On n'arrête pas le progrès, l'UCC a sa cinémathèque.

- Le premier restaurant McDonald ouvre ses portes en Californie.

- En attendant la radio miniaturisée, on pourra toujours écouter des microsillons, inventés la même année.

Sources principales :

Comité d'étude sur l'orientation de l'UPA. *Rapport du comité d'étude sur l'orientation de l'UPA.* Montréal, Union des producteurs agricoles, 1977. 182p.

KESTEMAN, Jean-Pierre et al. *Histoire du syndicalisme agricole au Québec UCC-UPA 1924-1984.* Montréal, Boréal Express, 1984. 327p.

Nous tenons à rendre hommage aux producteurs et productrices agricoles qui ont su relever le défi de l'excellence depuis 75 ans.

VOUS PENSEZ SEMENCES, PENSEZ 

1591, route des Côteaux
FARNHAM
(450) 293-6472

1079, route 227
SAINT-ANSELME
(418) 885-9892

1071, rang Saint-Régis
SAINT-ISIDORE
(450) 454-7578

80, rue des Érables
SAINT-THOMAS-DE-JOLIETTE
(450) 759-4700

4905, boul. Laurier
SAINTE-ROSALIE
(450) 799-3225

495, rang de la Carrière
UPTON
(450) 549-4888

LXXV^e

*Le Groupe Saputo désire souligner le
75^{ème} anniversaire de l'UPA,
partenaire majeur de notre économie
et de notre vie quotidienne.*



GRUPE SAPUTO INC.

NOUS SOMMES FERRÉS EN TRANSPORT DE MARCHANDISES.

Le CN est la voie la plus sûre pour acheminer vos marchandises, quels que soient vos besoins. Et notre service à horaires fixes nous permet d'établir vos plans d'acheminement mesurés en heures et non en jours. En consultant notre site Web, vous obtenez même des renseignements sur l'heure d'arrivée de vos marchandises, à la minute près. Quoi de plus simple? De plus, notre fusion avec l'Illinois Central vous mène aux côtes de l'Atlantique, du Pacifique et du golfe du Mexique. Ajoutez à cela notre alliance avec le Kansas City Southern et vous profitez d'un réseau couvrant le Canada et le centre des États-Unis, et donnant accès au Sud-Ouest américain et au Mexique. Un réseau ferroviaire qui relie votre marché local à trois côtes maritimes, un service de qualité supérieure qui répond vraiment à vos besoins, une solution globale en matière d'expédition, c'est tout ça, et encore plus, le chemin de fer de l'Amérique du Nord. Pour en savoir davantage, composez le 1 888 668-4626.

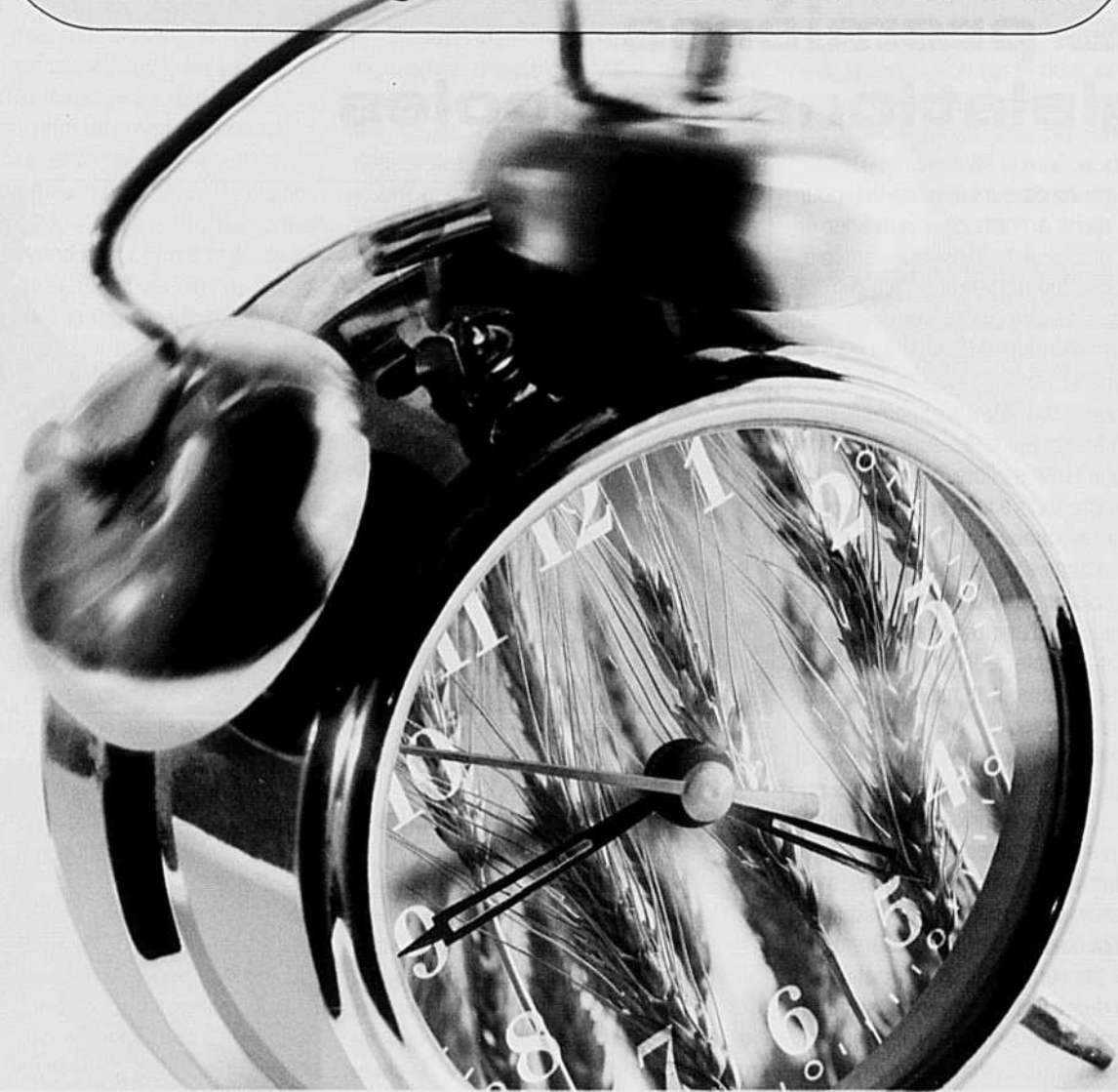


www.cn.ca



LE CHEMIN DE FER DE L'AMÉRIQUE DU NORD

L'AVENIR APPARTIENT
À CEUX QUI SE LÈVENT TÔT.



Il ne faut pas s'étonner du fait que l'Union des producteurs agricoles fête aujourd'hui ses soixante-quinze années d'existence. Les producteurs agricoles sont des gens qui se lèvent tôt. Souvent bien avant tout le monde.

Pour nous, les gens des Imprimeries Transcontinental, l'U.P.A. est un modèle de réussite et de savoir-faire. Partout dans nos 34 imprimeries du Canada, des États-Unis et du Mexique, nous nous inspirons des mêmes valeurs de travail, d'acharnement et de partenariat. Et nous sommes très fiers d'imprimer cette publication qui est leur outil privilégié de communication.

BRAVO ET MERCI!

Imprimeries Transcontinental inc.
395, boulevard Lebeau
Saint-Laurent (Québec) H4N 1S2
(514) 337-8560

Transcontinental
IMPRESSION

1949

- Ford propose ses nouveaux modèles, affirmant être le numéro un au Canada, avec 30 000 automobiles vendues l'année précédente.

- On célèbre le 25e anniversaire de l'UCC à Québec.

- Fondation de la Fédération Provinciale des Chantiers Coopératifs et d'un comité sur la Coopération.

Les premières législations agricoles

Les fondateurs ont donné pour tâche à l'UCC de « surveiller et d'inspirer la législation agricole; de faire représenter l'agriculture auprès des pouvoirs publics ou de toute autre organisation ou institution, toutes les fois que l'intérêt général l'exigera ». Cette médiation entre cultivateurs et gouvernants a donné de beaux fruits. Ce sont les principales lois que l'UPA a piloté, promu et réussi à faire adopter, puis à faire amender, après des années de luttes, tout au long de son histoire. Une dizaine de lois sont présentées en deux articles dans un ordre chronologique. Il sera d'abord question des lois sur le crédit agricole fédéral et provincial, l'électrification rurale et la mise en marché des produits agricoles.

Dès le début de son existence, l'UCC cherchera à s'identifier comme un groupe de pression, ce qui signifie se démarquer très nettement du secteur politique partisan. L'Union a tôt mis sur pied des méthodes d'action et de représentation qui en ont fait un puissant lobby, particulièrement auprès du gouvernement provincial. En jetant ainsi des ponts entre les cultivateurs et les gouvernements tout en gardant son indépendance, l'UCC acquiert dans les années 1930 et 1940 une reconnaissance de la part des pouvoirs publics et inaugure une tradition de concertation. À partir de 1942, et ce jusqu'à la fin des années soixante une tradition s'est établie : la rencontre annuelle de l'UCC avec le conseil des ministres du gouvernement québécois. Après chaque congrès annuel, l'exécutif y présente un résumé des principales résolutions de l'Union. Lorsque les ministres ne réagissent pas immédiatement, l'UCC demande à ses fédérations régionales de faire pression sur les députés de la région. Enfin, les campagnes de presse, La Terre de chez nous et les résolutions des congrès complètent l'arsenal des moyens. Voyons-en les résultats.



Avant l'arrivée de l'électricité...

Le crédit agricole

Avec la Première Guerre mondiale, la transformation progressive des manières de produire sur la ferme s'accélère. Le cultivateur avait un besoin plus pressant d'argent, d'abord pour investir dans la production, ensuite pour pouvoir acheter ce qu'il ne produisait plus chez lui. Mais avec la chute des prix après-guerre on a encore plus besoin d'argent et le problème le plus aigu devient celui du capital. Or il n'existe à l'époque aucun crédit agricole d'État. On emprunte habituellement à des voisins aisés, des professionnels au village, parfois à l'une des rares Caisses Desjardins en milieu rural. Les montants sont souvent modestes, prêtés pour des termes courts et à des taux élevés de 8 à 10 %, ce qui dépasse les possibilités de nombreux agriculteurs. Après avoir dépensé leurs économies, ils sont pris dans l'engrenage de l'endettement, des saisies pour dettes, de la vente forcée de leur ferme, de l'exode en ville. Et même lorsque la survie d'un cultivateur sur sa ferme est assurée, l'impossi-



...la traite des vaches à la main.

bilité d'épargner l'empêche d'aider ses fils à s'établir.

La nécessité d'un crédit adapté aux besoins de l'agriculture est déjà au programme du Congrès de fondation de l'UCC en 1924. La

1950

- L'UCC compte 115 permanents.

- Le tiers de Rimouski brûle.

- On peut entendre sur les ondes de CKAC « Le réveil provincial ». Les cultivateurs lisent encore beaucoup, plus de 78 000 étant abonnés à TCN.

- Dorval Équipement propose des tracteurs de surplus américain à 950\$ pièce, livré à toute station de chemin de fer.

solution la plus réaliste semble être celle d'un crédit agricole étatique. La Société de crédit agricole fédérale qui sera créée cinq ans plus tard, offre un crédit à 6,5 %, ce qui est encore trop élevé pour beaucoup de cultivateurs endettés. Entre temps, la Grande Crise de 1930 force de nombreux exploitants à vendre leur ferme et à s'exiler en ville. En 1934, le gouvernement fédéral bouge encore, à la requête de l'UCC, avec une loi sur les concordats agraires qui rend possible le refinancement de certaines dettes. Elle permet aux cultivateurs incapables d'honorer leurs obligations, de mettre leurs biens sous séquestre et d'obtenir, par voie de concession réciproque, un règlement à l'amiable avec leurs créanciers.

Un grand nombre d'agriculteurs qui avaient fait faillite ont ainsi pu reprendre possession de leur terre.

Toutefois, l'UCC continue ses pressions pour l'établissement d'un crédit provincial, finalement instauré en 1936 par le gouvernement de l'Union nationale de Maurice Duplessis.

la plupart des régions rurales sont dépourvues d'électricité. Car les compagnies privées se contentent de développer leur réseau dans les zones urbaines ou industrielles, où la densité de la clientèle assure des profits. Et l'État, de son côté,



« Réussir à garder ensemble autant d'entreprises indépendantes pendant autant d'années et demeurer toujours aussi indispensable, voilà ce que l'UCC-UPA a réussi de mieux en ses 75 ans d'existence. La fierté que l'on a d'être agriculteur, on la doit aussi en grande partie à l'UPA qui a contribué à faire de notre profession une activité économique importante dans notre milieu, tout en étant des partenaires responsables et solidaires. »

RÉAL FRETTE, SAINT-THOMAS-D'AQUIN

président de la Fédération des producteurs de cultures commerciales, 75-82

préfère laisser cette responsabilité aux municipalités. Ce qui décida un certain nombre d'agriculteurs à initier le mouvement des services coopératifs d'électrification.

Toujours sous l'Union nationale de Duplessis, en 1945, la loi créant l'Office de l'électrification rurale est adoptée. Elle a

La mise en marché

« Si la production est le point de départ de l'activité agricole, la vente en est le terme : les deux revêtent une importance égale. »(2) La question de la mise en marché des produits agricoles a été constamment au

cœur des préoccupations de l'UCC depuis le début. D'abord par la formule coopérative, cet objectif est ensuite poursuivi par les conventions collectives de vente, appelées plans conjoints. On veut garder aux mains des producteurs le contrôle de la mise en marché de leurs produits. Et dès le début des années trente, on croit que la convention collective de vente devrait obliger tous les producteurs d'une production donnée à s'unir pour la vente de leur produit. En 1945, l'UCC demande officiellement au gouvernement provincial de légiférer pour permettre l'institution d'une telle formule. Mais ce dernier ne réagira qu'en 1951 en constituant la commission Héon en vue de régler les problèmes de la mise en marché des produits de la ferme. Finalement en 1956, sous le gouvernement Duplessis, la Loi des Marchés agricoles du Québec est votée, créant un office chargé de surveiller, de

« La voix des producteurs agricoles vis-à-vis la société, c'est l'UPA. Pour représenter les agriculteurs, moins nombreux qu'avant, c'est plus nécessaire que jamais d'avoir une profession bien organisée. Pour ceux qui s'y impliquent, l'UPA permet aussi de composer avec les autres et d'arriver à des consensus qui nous font avancer. Ça a été une école formidable pour moi. »

CLÉMENT LÉTOURNEAU, SAINT-CÉSaire

président de la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe, 1965-1972



C'est la loi qui crée l'Office du crédit agricole québécois. Le crédit provincial sera généreux : des prêts à 2,5 % remboursables en 30 ou 39 ans. La loi du crédit agricole s'est continuellement transformée, s'adaptant aux besoins, à l'évolution socio-économique de l'agriculture. Il est d'ailleurs exceptionnel qu'un congrès de l'UPA n'ait pas de résolution à ce sujet. Un article de cette série sera d'ailleurs consacré au crédit agricole.

L'électrification rurale

Une autre situation a tôt préoccupé l'UCC :

pour but d'aider les cultivateurs à fonder des coopératives d'électricité, en leur prêtant des capitaux pour la construction des lignes et en les faisant profiter d'ingénieurs, de techniciens, de comptables. Le taux des fermes électrifiées passera de 25 % en 1945 à 85 % en 1954 ! Les coopératives ont surtout été actives dans les régions périphériques : la Gaspésie, l'Abitibi, le Témiscamingue. Les cercles de l'UCC ont souvent inspiré les promoteurs de ces coopératives, contribuant ainsi aux transformations des travaux de la ferme et à l'amélioration du confort des familles rurales.

Marchés 1950

Porcs	32,25 \$/100 lb
Bouvillons	30 \$ /100 lb
Agneaux	28,50 \$/100 lb
Poulets	42 ¢/lb
Oeufs	54 ¢/dz
Pommes de terre	1,25 \$/75 lb

TCN, 9 août 1950

1951-52

• Le Centre de formation rurale de l'UCC ouvre ses portes à Sherbrooke.

• Nous sommes à l'aube d'un important chamboulement dans les mœurs : la pilule contraceptive est mise au point.

• Une première fédération spécialisée voit le jour, celle du lait nature.

coordonner et d'améliorer la mise en marché des produits agricoles au Québec. Elle permettait de plus à des producteurs, par le biais d'offices de producteurs, d'administrer les plans conjoints.

Cependant, les restrictions et les exceptions, les exigences et les formes institution-

nelles imposées par la loi en affaiblissent de beaucoup la portée. Elle comporte tant de lacunes que l'UCC doit continuer la lutte pendant plusieurs années, afin d'obtenir un niveau satisfaisant de contrôle par les associations de producteurs elles-mêmes. Accordée en 1965 par le gouvernement

libéral de Jean Lesage, la loi 46 marquera l'aboutissement de vingt ans d'efforts. Un article de cette série sera d'ailleurs consacré à la mise en marché. Du crédit agricole à la mise en marché des produits agricoles en passant par l'électrification rurale, l'UCC a bien représenté l'ensemble des solidarités rurales, au-delà des aspirations des cultivateurs. Un second article effectuera un survol des grandes lois agricoles adoptées des années 1960 à nos jours.



Avec l'électricité, la traite n'est plus la même...

⁽¹⁾ Dominique Beaudin, *L'UCC d'aujourd'hui*, Montréal, Les Éditions de l'U.C.C., 1952, p. 104.

⁽²⁾ André Charbonneau, *Union des Producteurs agricoles. Évolution historique*, [s.l.], Union des Producteurs agricoles. Service d'Éducation et d'Information, 1974, p. 17.

Sources principales:

UCC-UPA 1924-1984. *Soixante ans d'histoire*. La Terre de chez nous du 4 octobre 1984. 42p.

KESTEMAN, Jean-Pierre et al. *Histoire du syndicalisme agricole au Québec UCC-UPA 1924-1984*. Montréal, Boréal Express, 1984. 327p.



... et les travaux d'atelier non plus.



La Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec est fière de s'associer à la production de ce cahier spécial qui souligne de manière particulière le 75^e anniversaire de l'UPA.

Nous tenons particulièrement à remercier l'Union pour son travail incessant et, pour les nombreuses démarches, entreprises auprès du gouvernement provincial au cours des années '70, qui ont procuré aux producteurs agricoles la sécurité de leur revenu. Le résultat fut l'adoption de la Loi sur la Stabilisation des revenus agricoles, dont nous fêtons le 25^e anniversaire en l'an 2000.

Cette loi a contribué à la stabilité économique de plusieurs entreprises agricoles, particulièrement dans le secteur céréalier. Cette stabilité a permis à son tour de développer la production et d'atteindre, à toutes fins utiles, l'autosuffisance dans notre secteur de production, tout en permettant de diversifier la production agricole dans toutes les régions du Québec.

L'augmentation de la production de céréales et d'oléoprotéagineux a également réduit notre dépendance envers les grains de l'extérieur et a contribué de façon significative à l'essor de nos productions animales.

Michel Neveu

*Concentrés Scientifiques Bélisle Inc.
est avec vous pour votre 75^e anniversaire.*

Bélisle offre depuis 1956 aux fermes familiales du Québec
des produits d'alimentation animale tels que prémélanges, suppléments,
moulées spécialisées pour porcs, bovins et volailles.

**belisle**

pour une production qui évolue

www.belisle.net

1-800-361-7082

meta-4
CORPORATION DES SYSTÈMES

*Se joint à son équipe pour souligner
le 75^e anniversaire de l'UPA*

Yvon Ouimet

Chargé de compte

8110 rte Transcanadienne, St-Laurent, Qc . H4S 1M5
Tél.: (514) 337-4212 Fax: (514) 334-6829
Poste : 243

À l'occasion de ce 75^e anniversaire, nous tenons à féliciter
tous les employés et dirigeants qui ont contribué au succès de l'entreprise.

*N*ous sommes fiers de collaborer comme consultant auprès des membres
du Comité de retraite afin d'optimiser la performance du régime de la Confédération
de l'UPA et des fédérations affiliées.

Expertise financière

J.C. Dorval inc.

1305, boul. Lebourgneuf, bureau 307
Québec (Québec) G2K 2E4
Tél. : 418-626-9202
Télé. : 418-626-8944
C.élec. : jcdorval@expertsefinancierejcdorval.qc.ca

1010, Sherbrooke Ouest, bureau 1800
Montréal (Québec) H3A 2R7
Tél. : 514-985-9202
Télé. : 514-985-4335
C.élec. : rdelsanne@jcdorval.qc.ca

1953

• La cotisation passe à 5\$, sans abonnement à la TCN.

• Le pneu radial est une nouveauté.

• Swanson présente son premier TV Dinner.

Les grandes lois agricoles depuis 1960

Après 1950, l'agriculture québécoise connaît sa mutation la plus profonde et la plus rapide. Et le syndicalisme agricole est aussi confronté à l'âge des bouleversements, comme nous le verrons à travers les principales lois agricoles que l'UPA a amené depuis les années soixante.

De grandes assurances

Dans les années 1950, l'UCC a entamé une longue lutte pour assurer des revenus stables et adéquats à l'ensemble des producteurs agricoles. Ce qui a conduit en 1967, sous le gouvernement de Daniel Johnson, à l'assurance-récolte afin de contrer les phénomènes de la nature pouvant affecter le rendement des cultures. Car jusque-là ces dommages aux récoltes étaient compensés de façon discrétionnaire, selon la décision arbitraire du député. L'assurance-



Les dirigeants de l'UCC dans les années 40, lorsque Abel Marion était président. (1ère rangée, 4e de gauche à droite).

projet de loi préparé à l'automne 1974 par le gouvernement libéral de Robert Bourassa, qui avait suscité des divergences, tant sur

de la gestion et du capital investi. Cette assurance comble la différence entre le prix de vente des produits agricoles et les coûts de production reconnus. C'est la reconnaissance du principe du coût de production et des mécanismes pour les établir.

Si la loi cadre de l'assurance-stabilisation provinciale a été adoptée dès 1975, les modalités d'application à toutes les productions se sont discutées pendant des années en comité conjoint ministère de l'Agriculture-UPA. Aujourd'hui, un seul organisme, la Régie des Assurances agricoles du Québec administre ces deux grandes assurances. La prime des agriculteurs est défrayée au tiers par eux et aux deux tiers par le gouvernement.

« Le succès de l'UPA c'est le résultat du travail de groupe. C'est une association efficace pour le maintien de nos droits et l'amélioration de notre sort. Chez nous, c'est la base qui parle et les dirigeants doivent en tenir compte. J'y ai vu une place pour développer mes talents et créer des liens avec mes confrères de partout.

Si on m'enlève l'UPA, on m'enlève une partie de ma vie.»

GILLES GAUVREAU, NORBERTVILLE

président de la Fédération des producteurs acéricoles, 1973-1989



récolte se fait sur une base volontaire, avec contrats et cotisations payées par les producteurs intéressés. À chaque congrès depuis, l'UPA a proposé des améliorations aux divers programmes mis sur pied par la Régie de l'assurance-récolte.

En 1975, les agriculteurs obtiennent un autre type d'assurance visant cette fois à se prémunir contre les variations trop brusques du marché. L'assurance-stabilisation des revenus est issue directement d'un

les principes que sur la définition des coûts de production. Les producteurs voulaient que cette loi soit une assurance garantissant la protection du revenu, alors que l'État n'y voyait qu'un correctif des fluctuations périodiques des prix.

L'UPA veut que les coûts de production soient établis séparément pour chaque produit, après consultation des agriculteurs concernés selon les principes de rémunération du travail de l'exploitant et de sa famille,

Loi du syndicalisme agricole

Le congrès de 1944 a lancé pour la première fois l'idée d'une loi de syndicalisme agricole, qui accorderait la reconnaissance officielle du syndicalisme agricole et un mode de

1954

• Attaque concertée contre un fléau : le dr Salk inocule son vaccin contre la polio.

• Premier congrès provincial des producteurs de pommes de terre et de légumes pour fins industrielles.

• IBM lance sa première calculatrice électronique.



Photo prise au Congrès général de l'UCC en décembre 1972, l'année où fut votée la loi sur les producteurs agricoles.

L'UPA demande en 1973 un plan de zonage des sols agricoles. La loi 90, ne couvre au début que 612 municipalités des basse-terres du Saint-Laurent et de l'Outaouais.

retenue obligatoire à la source de façon à ce que tous les producteurs puissent contribuer financièrement et de façon équitable à l'UCC. Il faut rappeler qu'alors, les différentes structures de l'UCC n'ont pas d'existence légale. La loi 64 ne sera sanctionnée que le 31 mai 1972 par le gouvernement Bourassa, sous le nom de Loi des producteurs agricoles. Les cercles locaux deviennent des syndicats, les unions diocésaines,

des fédérations régionales. Quelques semaines auparavant, au cours d'un congrès général spécial, l'Union catholique des cultivateurs change son nom en Union des producteurs agricoles. Cela reflète la déconfectionnalisation de l'Union, qui devra dorénavant représenter tous les producteurs agricoles du Québec sans distinction de religion ni autre.

Cette loi définit le producteur agricole comme « une personne engagée dans la production d'un produit agricole ». L'extension donnée au caractère agricole du produit est large, l'agriculture, mais aussi l'horticulture, l'aviculture et la forêt. De plus, on y inclut la transformation entière ou partielle des produits, si elle est faite par le producteur, tant des produits végétaux qu'animaux et de « toute autre denrée agricole désignée par le gouvernement ».

La loi 64 permet l'accréditation d'une seule association agricole, à qui elle accorde le pouvoir de percevoir des cotisations et contributions obligatoires, après avoir franchi l'étape d'un référendum. Elle donne donc une plus grande force à l'association accréditée, tant par la reconnaissance officielle que par un mode de financement bien établi. Le 30 septembre 1972, sur preuve de sa représentativité, l'UPA obtient la reconnaissance officielle pour représenter tous les producteurs agricoles.

Pour obtenir ce droit de percevoir les cotisations, cette loi oblige l'UPA à se soumettre à un référendum auprès de tous les producteurs, où il faut que 60 % se prévalent de leur droit de vote et que les deux tiers des votants se prononcent en faveur de leur représentation par l'UPA. Avec 70 % de votes exprimés et 74 % de bulletins favorables, « l'UPA reçoit donc la confiance légale des producteurs agricoles du Québec, héritage de la confiance morale que les cultivateurs ont accordée pendant des décennies à l'UCC. »¹¹⁾

La loi 64 consacre avant tout au producteur agricole le droit d'adhérer librement à un syndicat de son choix. L'UPA doit donc sans cesse faire la preuve de sa représentativité afin de conserver les pouvoirs qui lui sont accordés par cette loi. En effet, l'accrédita-

**Rendons
hommage
aux femmes et aux hommes
qui, depuis 75 ans,
se sont dévoués
pour l'avancement
du monde agricole**

FÉDÉRATION DE L'UPA DE SAINT-HYACINTHE

1955

• La nouvelle maison de l'UCC est inaugurée sur la rue Viger.

• Pour 2,50\$, Absorbine vous promet le soulagement du mal des épaules... de vos chevaux de trait.

• Fondation de la Fédération des producteurs de pommes de terre.

tion et le pouvoir de retenir à la source peuvent être révisés par la Régie des Marchés Agricoles, ce qui constitue un défi majeur et constant pour l'UPA.

La protection du territoire agricole

Le développement anarchique des villes, aggravé par la spéculation foncière, commence à inquiéter les personnes préoccupées de l'avenir de l'agriculture. L'UPA s'en est soucié assez tôt puisqu'elle demande en 1973 un plan de zonage des sols agricoles et une loi protégeant les sols agricoles. La loi 90, bien que votée en 1978 sous le gouvernement René Lévesque, n'a ne couvre dans un premier temps que dans

duction animale. Il sera remplacé le 3 juillet 1997 par le Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole, qui a pour but d'assurer la protection de l'eau et du sol contre la pollution causée par certaines activités agricoles ainsi que par les installations d'élevage et les ouvrages d'entreposage. Le plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF) en constitue la pièce maîtresse.

Le droit de produire

La protection du territoire agricole étant de compétence provinciale et l'aménagement, de compétence locale et régionale, cela cause des problèmes aux agriculteurs. Les

« L'UPA est un mouvement syndical très démocratique et très en avant sur tout ce qui se fait ailleurs au Canada et dans le monde. La loi de la mise en marché des produits agricoles, avec les plans conjoints qui ont suivi, a permis de sécuriser les productions comme jamais auparavant. »

JEAN-PAUL CARPENTIER, SAINT-PHILIPPE-D'ARGENTEUIL

président de la Fédération de l'UPA d'Outaouais-Laurentides, 76-82 et 85-87



612 municipalités des basses-terres du Saint-Laurent et de l'Outaouais. Dès lors, l'UPA tient à faire appliquer la loi à l'ensemble du territoire, ce qui sera décidé en 1981. Notons la vision large qu'a l'UPA du territoire à protéger, non seulement les terres cultivées, mais aussi les terres cultivables, les boisés, les érablières.

La qualité de l'environnement

En 1979-80, l'UPA adhère au principe général de lutte à la pollution, accepte de voir comme une urgence la pollution des rivières tout en demandant en compensation, que les agriculteurs ne soient pas les seuls concernés par les règlements et les coûts mais que toute la société fasse sa part. Le 10 juin 1981, entre en vigueur le Règlement relatif à la prévention de la pollution des eaux par les établissements de pro-

municipalités régionales de comté (MRC) et les municipalités oubliant le secteur agricole ou imposent toutes sortes de limites à la pratique de l'agriculture. En fait, le territoire agricole est protégé mais non ses activités! Aussi, en juin 1997 est instauré un nouveau régime de protection des activités agricoles afin de garantir le droit de produire. Il s'agit de la loi 23 modifiant la Loi sur la protection du territoire agricole et d'autres dispositions législatives afin de favoriser la protection des activités agricoles.

Cette loi vise à garantir la priorité aux activités agricoles en zone verte, assurant aux entreprises agricoles la possibilité de s'implanter, de se développer et de diversifier leur production à l'intérieur de la zone agricole. À cette fin, elle modifie principalement la Loi sur la protection du territoire agricole et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Cette loi prévoit également la constitution, au sein des MRC, de comités consultatifs



Le 10 juin 1981, entre en vigueur le Règlement relatif à la prévention de la pollution des eaux par les établissements de production animale. Il sera remplacé le 3 juillet 1997 par le Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole.

Marchés 1955

Porcs	29 \$/100 lb
Bouillons	21,50 \$/100 lb
Agneaux	20 \$/100 lb
Poulets	28 ¢/lb
Beurre	58 ¢/lb
Fromage	30 ¢/lb
Oeufs	67 ¢/dz
Pommes de terre	1,35 \$/75 lb

TCN, 24 août 1955

1956

• Fondation de la
Fédération des producteurs
de tomates du Québec.

• La TCN atteint 50 000 foyers.

• Le premier plan conjoint dans
le bois au Saguenay-Lac-St-Jean

• Pamper lance ses
couches jetables.

agricoles qui auront pour fonction notamment de faire des recommandations sur toute question relative à l'aménagement du territoire agricole et à la pratique des activités agricoles, ainsi qu'à leurs aspects environnementaux.

L'UPA a sensibilisé les pouvoirs publics à de nombreux problèmes et souvent obtenu satisfaction à une série de revendications. Et on ne peut que constater l'importance du poids politique et des stratégies de lobby des agriculteurs organisés.

L'UPA a certes eu besoin de quelques marches ou manifestations spectaculaires, mais la ligne de pensée directrice fut et reste toujours celle de la concertation.

¹¹ Jean-Pierre Kesteman et al., *Histoire du syndicalisme agricole au Québec UCC-UPA 1924-1984*, Montréal, Boréal Express, 1984, p. 271.



En juin 1997 est instauré un nouveau régime de protection des activités agricoles afin de garantir le droit de produire.

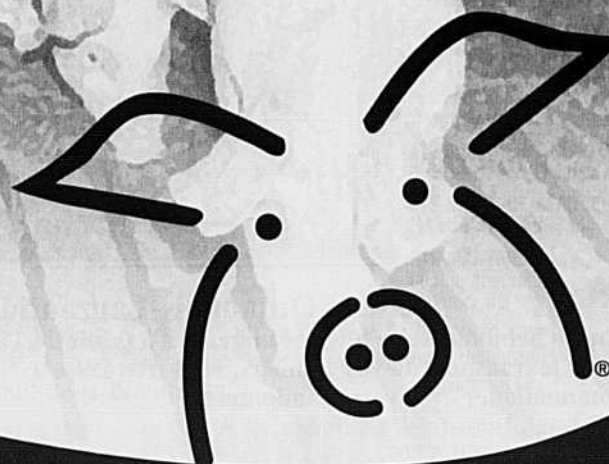
*Sincères félicitations
à l'U.P.A. pour votre
75^e anniversaire*

La fierté d'une belle production

LES 19 ET 20 AVRIL 2000

HÔTEL DES GOUVERNEURS,
SAINT-HYACINTHE

Expo-Congrès
du porc
du Québec
2000



INFORMATIONS : (418) 666-1341

1957

• La cotation à 8\$

• Les propagandistes
deviennent des
organiseurs syndicaux.

Sources principales:

GIGUÈRE, Marcel. *Union des Producteurs agricoles. Organisation et Fonctionnement.* KESTEMAN, Jean-Pierre et al. *Histoire du syndicalisme agricole au Québec UCC-UPA [s.l.]. Union des Producteurs agricoles. 1924-1984.* Montréal, Boréal Express, 1984. Service d'Éducation et d'Information, 1974. 327p. 24p.



Fédération Outaouais-Laurentides

55 rue Grignon
Saint-Eustache, J7P 4X1
Tél. : (450) 472-0440
Fax: (450) 472-8386

Service d'emploi agricole (SEA)

Un service personnalisé de recrutement de travailleurs(es) et de placement selon les besoins des producteurs.
Un service de référence rapide de travailleurs pour les emplois permanents, saisonniers ou sur appel.
Un service de transport nolisé des travailleurs par autobus.
Un service de formation spécialisée.

Service de comptabilité et fiscalité

- Tenue de livres informatisés
- Préparation des déclarations fiscales
- Préparation des déclarations TPS-TVQ
- Responsable pour fonds agro-forestier
- Demande de remboursement des taxes foncières
- Vente et achat de ferme
- Démarrage d'une ferme
- Planification de la retraite
- Préparation des états financiers
- Préparation des déductions à la source
- Préparation des déclarations CSRN
- Formulaire de prêts et bourses
- Transfert d'entreprises entre générations
- Création de compagnies
- Formation de société de personnes
- Impôt au décès

Fax : (450) 472-4238

Internet : upa.out.laur.impot@sympatico.ca

Au cœur de vos préoccupations depuis 1975

L'encan Outaouais-Laurentides

Encan hebdomadaire tous les mercredis à partir de 14h30
Pour le transport de vos animaux, vous n'avez qu'à communiquer avec votre camionneur.
655 boul. Industriel, Gatineau, J7P 7G7
Tél. : (819) 669-5775
Fax : (819) 669-5776

MASSEY FERGUSON®
Filiiale en propriété exclusive de AGCO Corp. Duluth, GA

**TOUJOURS
LES TRACTEURS LES PLUS VENDUS AU MONDE**

1999

75^e anniversaire de l'U.P.A et RENAISSANCE de MASSEY FERGUSON

**MASSEY FERGUSON ET SES CONCESSIONNAIRES
FÉLICITENT LES AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES
DANS LEUR LONGUE MARCHÉ
POUR LA DÉFENSE DE LEURS DROITS**



MASSEY FERGUSON®
Filliale en propriété exclusive de AGCO Corp. Duluth, GA

PLUS PUISSANT QUE JAMAIS

AMOS
Agritibi R.H. inc.

AMQUI
Machinerie
J.N.G Thériault inc.

BROMPTONVILLE
Les Equipements
R.M. Nadeau

COATICOOK
Service Agricole
Omer Madore inc.

LAURIER STATION
Les Entreprises
Michel Girouard inc.

LÉVIS
Benoit Bilodeau inc.

LOUISEVILLE
Machinerie Patrice Itée

MONT-JOLI
Garage
Paul-Emile Ancitl Itée

MONT-LAURIER
F. Constantineau & Fils inc.

MONTMAGNY
Bossé & Frères enr.

NAPIERVILLE
Equipements Prairie inc.

PRINCEVILLE
André Roux inc.

ROUEMENT
Equip. Agri-Mont inc.

SABREVOIS
Equipements Guillet inc.

ST-ANDRÉ-AVELIN
Garage André Parisien inc.

**ST-ANDRÉ-
DE-KAMOURASKA**
Garage N. Thiboutot inc.

ST-BRUNO/LAC ST-JEAN
G.M.D. inc.

ST-CYPRIEN
Alcide Ouellet & Fils inc.

**ST-DENIS-
SUR-RICHELIEU**
Garage Bonin Itée

ST-GEORGES OUEST
Aurélien Lessard inc.

ST-GERVAIS
FRS. Goulet & Fils inc

ST-ROCH-DE-L'ACHIGAN
A. Henri & Fils inc.

ST-THOMAS-DE-JOLIETTE
Equipements
G. Gagnon inc.

STE-ANNE-DES-PLAINES
Les Equipements
Yvon Rivard inc.

STE-JUSTINE-DE-NEWTON
R. Brisebois & Fils Itée

STE-MARIE-DE-BEAUCE
Faucher & Faucher inc.

STE-MARTINE
Les Equipements
Colpron inc.

VARENNES
René Riendeau (1986) inc.

VICTORIAVILLE
Les Entreprises
Michel Girouard inc.

WARWICK
Champoux
Machineries inc.

1958

• Naissance du comité d'éducation de l'UCC.

• Les Américains mettent en orbite leur premier satellite, lavant l'affront des Russes qui les avaient devancés.

• Six plans conjoints sont en vigueur.

• Signature de l'entente UCC - Fédérée sur le pétrole.

La Loi des Marchés agricoles du Québec

Il a fallu dix ans d'efforts soutenus à l'UCC pour obtenir une loi des marchés agricoles. Et elle a dû poursuivre la lutte pendant plusieurs années ensuite, afin d'obtenir un niveau satisfaisant de contrôle par les associations de producteurs! Voyons les principales étapes de ce difficile parcours. Dès le début des années 1930, on a l'idée d'appliquer au secteur agricole la formule des conventions collectives telles qu'elles étaient dans le secteur ouvrier. Elles devraient obliger tous les producteurs d'une production donnée à s'unir pour vendre leur produit.

Cette solution devient de plus en plus urgente dans les années 1940, particulièrement pour les agriculteurs qui se spécialisent dans la production pour le marché. Dans des secteurs comme celui des pro-

D'abord, les coopératives

Les questions de mise en marché des produits agricoles ont toujours été au cœur des préoccupations de l'UCC depuis le début de son histoire, avec la volonté de garder aux mains des producteurs le contrôle de la mise en marché de leurs produits. Cet objectif est d'abord poursuivi par la formule coopérative puis, après les années 1950, par les conventions collectives de vente de produits agricoles. La mise en marché désigne une série d'opérations, qui vont de la négociation des prix, à la vente proprement dite, la transformation, la classification, l'entreposage, le transport et même à la publicité de produits agricoles. Dans un article précédent, nous avons vu que jusqu'à la fin des

« Unir nos forces régionalement et provincialement, voilà ce que l'UPA nous a permis de faire. On a gagné de cette façon la bataille des aboiteaux en récupérant des terres inondées. On réalise aujourd'hui qu'on est mieux d'avoir moins d'agriculteurs qui vivent correctement qu'un grand nombre de producteurs qui crèvent. »

LOUIS-MARIE GAGNON, NOTRE-DAME-DU PORTAGE
Président de la Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud, 1975-1980



La Loi 44 permet à des groupes de producteurs la mise en place de plans conjoints qui favoriseront la négociation collective de la mise en marché de plusieurs produits agricoles dont celle des tomates de conserve.

duits maraîchers par exemple, les conserveries ont beau jeu de profiter de l'existence d'une foule de producteurs concurrents, avec des produits saisonniers et fragiles, pour faire une pression constante à la baisse sur les prix.

L'UCC apparaît rapidement comme l'organisme capable de rassembler les producteurs spécialisés pour faire bouger le gouvernement. Et on assiste à un mouvement de création de syndicats spécialisés dès le début des années 1950.

années 1940, l'UCC a mis beaucoup d'énergie à susciter la création de coopératives de toutes sortes, particulièrement des coopératives de transformation et de vente de produits agricoles.

Cette formule offrait deux avantages importants. D'abord le producteur-membre reste copropriétaire de sa coopérative : il a donc son mot à dire dans l'orientation de celle-ci. Ensuite, en regroupant les produits de plusieurs producteurs, la coopérative acquiert une force plus grande face à d'éventuels acheteurs lors de négociations sur les prix et les conditions de vente. Mais sur un marché où la demande de produits agricoles se concentrait de plus en plus aux mains d'un

nombre réduit d'acheteurs, les coopératives avaient une grande faiblesse car l'adhésion y était libre. Tous les producteurs ne sont donc pas membres. Les acheteurs de produits agricoles avaient alors la partie facile de négocier des prix avantageux pour eux et désavantageux pour les producteurs divisés. Il fallait donc songer à une alternative et/ou un complément à la formule coopérative.

Vers 1950-1952, l'orientation de plus en plus nette de l'UCC vers le contrôle de plans conjoints va de pair avec la détérioration des

1959

• Le commerce fait un bond, la voie maritime du Saint-Laurent ouvre ses écluses.

• Vente de la Maison du bûcheron

• 37 plans conjoints sont en vigueur, dont 27 reliés à l'UCC, touchant 32 816 producteurs.

rappports entre l'organisme syndical et le mouvement coopératif. Les intérêts des deux mouvements se révèlent opposés. La position officielle de la Coopérative Fédérée de Québec a été de s'opposer aux plans conjoints, préconisant plutôt la formule coopérative. Par contre, l'UCC entend soumettre les coopératives aux mêmes exigences des plans conjoints que les entreprises privées. Car toute faille, même de type coopératif, dans le contrôle d'une production, affaiblit la portée d'un plan conjoint, qui, par principe, doit la contrôler tout entière. Il y a d'importants secteurs comme le bois où il n'y a pas de coopératives. Et dans les années '50, des secteurs comme le lait sont occupés à la fois par des coopératives et des compagnies, une partie échappe donc aux producteurs. Il faudra attendre l'adoption de la Loi des marchés agricoles du Québec en 1956 pour une meilleure organisation des marchés. Cette opposition a d'ailleurs drainé beaucoup d'énergie, de temps, d'argent chez ces deux mouvements.



Dans les années '50, des secteurs comme le lait sont occupés à la fois par des coopératives et des compagnies, une partie échappe donc aux producteurs, il faudra attendre l'adoption de la Loi des marchés agricoles du Québec en 1956 pour une meilleure organisation des marchés.

vernement du Québec de légiférer pour une mise en marché ordonnée des produits agricoles. Issue des recommandations de la commission, la Loi 44 ne sera finalement votée qu'en 1956. La Loi des Marchés agrico-

L'équilibre à maintenir entre le syndicalisme spécialisé et le syndicalisme à vocation générale avait préoccupé les agriculteurs au cours des années 1950. Dès l'année suivant l'adoption de la loi des marchés agricoles, 42 syndicats spécialisés et trois plans conjoints sont en place. Très tôt cependant, les acheteurs de produits agricoles trouveront le moyen de contourner cette loi, qui dispensait de son application le secteur coopératif. D'où un nouveau conflit entre les deux branches du secteur agricole. La loi sur les marchés agricoles n'associe pas la formule des plans conjoints à celle des syndicats spécialisés. Elle fait ainsi totalement abstraction des structures syndicales existantes en exigeant, parallèlement au cadre en place, la création d'offices de producteurs complètement et nécessairement autonomes. L'État n'avait pas encore vraiment reconnu la valeur du syndicalisme agricole ni donné à l'UCC les moyens susceptibles de lui permettre de discipliner le marché.

Cette loi représente un succès par rapport aux demandes répétées de l'UCC. Elle sera cependant remaniée à plusieurs reprises par la suite à l'instigation de l'UCC. D'abord, les restrictions et les exceptions, les exigences et les formes institutionnelles imposées

« Donner une voix aux agriculteurs, leur permettre de revendiquer, tel sont les premiers rôles que s'est donné l'UCC, et l'UPA par la suite. Notre union joue aussi un rôle social auprès de ses membres en favorisant une meilleure répartition des revenus, en les supportant en temps de crise et en partageant des idéaux communs. »

JEANNINE BOURQUE, SAINT-GEORGES

présidente de la Fédération de l'UPA de la Beauce, 1977-1979
(la première femme à occuper un tel poste au sein de l'UPA)



Enfin, la Loi des Marchés agricoles

C'est en 1945 que l'UCC demande officiellement pour la première fois au gouvernement provincial de légiférer pour instituer une telle formule. Mais le gouvernement Duplessis ne réagira qu'à la fin de 1951, en nommant la commission Héon pour examiner les problèmes posés au producteur comme au consommateur par la mise en marché désordonnée des produits agricoles. La commission recommande au gou-

les du Québec crée un Office chargé de surveiller, de coordonner et d'améliorer la mise en marché des produits agricoles au Québec. La Loi 44 permet à des groupes de producteurs la mise en place de plans conjoints qui favoriseront la négociation collective de la mise en marché de plusieurs produits agricoles. Ce processus légal oblige les producteurs ou leurs représentants d'une part et les acheteurs, compagnies privées ou coopératives d'autres part, à discuter et à négocier les conditions de vente du ou des produits régis par le plan conjoint.

1960-61

• Paiements de compensation dans le porc.

• Abolition du lien entre la cotisation et l'assurance automobile

• David Brown annonce ses tracteurs dans la TCN. Le 42 c.v. diesel est proposé à 2,995\$.

par la loi en affaiblissent de beaucoup la portée. Et l'expérimentation concrète de la loi par les syndicats spécialisés leur révèle assez rapidement toute une série d'imprécisions dans les textes, sur lesquelles les compagnies acheteuses jouent pour contourner le mécanismes prévus.

En 1961, le gouvernement Lesage accorde quelques amendements, le plus important autorisant les syndicats spécialisés à être reconnus comme office de producteurs. Mais la même année, à la suite de son congrès, l'UCC réclame une refonte complète de la loi des marchés agricoles. Présentée en février 1963, la Loi 13 modifiera notablement la législation de la mise en marché. Elle supprime d'abord l'Office des marchés agricoles et la Commission de l'industrie laitière, souvent en conflit avec l'Office.

Une Régie des marchés agricoles prend la place. Au début des années 1960, une refonte globale de la loi devait enfin opérer la jonction entre les plans conjoints et les fédérations spécialisées préalablement formées au sein de l'Union, ouvrant la porte au développement des grandes fédérations spécialisées chargées d'appliquer les plans conjoints. Enfin, la loi 46 en 1965 permet aux associations de producteurs elles-mêmes de créer des agences de vente, ce qui marquera l'aboutissement de vingt ans d'efforts.

En persévérant dans leurs revendications et dans leurs luttes pendant près de vingt ans, l'UCC et ses syndicats de producteurs spécialisés ont obtenu un cadre légal leur permettant une action de mise en marché uni-

fiée pour l'ensemble de la province, à l'intérieur de chaque production. Les producteurs agricoles ont réussi à contrôler le secteur de l'offre des produits, secteur où l'anarchie et la concurrence les rendaient plus vulnérables face au marché capitaliste.

Sources principales :

CHARBONNEAU, André. *Union des Producteurs agricoles. Évolution historique.* (s.l.). *Union des Producteurs agricoles. Service d'Éducation et d'Information*, 1974. 24p.

KESTEMAN, Jean-Pierre et al. *Histoire du syndicalisme agricole au Québec UCC-UPA 1924-1984.* Montréal, *Boréal Express*, 1984. 327p.

UCC-UPA 1924-1984. *Soixante ans d'histoire.* *La Terre de chez nous* du 4 octobre 1984. 42p.



La Loi de 1956 n'associe pas la formule des plans conjoints à celle des syndicats spécialisés. Ce n'est qu'en 1965 que l'État a reconnu la valeur du syndicalisme agricole avec l'adoption de la loi 46 qui permet aux associations de producteurs elles-mêmes de créer des agences de vente.

Marchés 1960

Porcs	27 \$/100 lb
Bouvillons	24,50 \$/100 lb
Poulets	28 ¢/lb
Agneaux	20 \$/100 lb
Oeufs	54 ¢/dz
Pommes de terre	1,65 \$/75 lb

TCN, 17 août 1960

Tant que la ville
aura besoin de manger...

... il lui faudra la
campagne pour la nourrir.



Fédération de l'UPA
de la Beauce



**Meilleurs vœux
à nos fidèles partenaires de l'UPA**



Snyder Paula Carrière

 **Aliments Carrière Inc.**

540, chemin des Patriotes
St-Denis-sur-Richelieu (Québec) J0H 1K0
Tél.: (450) 787-3411

ZETOR

UNE
DIVISION
DE
MOTOKOV
CANADA
INC.

***Le tracteur des agriculteurs
ZETOR et son large réseau de concessionnaires
au Québec profite de cette circonstance
pour féliciter l'U.P.A.
à l'occasion de
son 75^e anniversaire
et leur souhaite
longue vie***

7341
DERNIER NÉ
D'UNE
LONGUE
TRADITION



 **Le PATLQ ouvre la voie des prochaines années avec...**



Vision 2000

ère de l'inforentabilité à la ferme

1962

• Le syndicat des producteurs de lait de la région de Saint-Eustache est le premier à administrer un plan conjoint dans ce secteur.

• K-Mart et Wal-Mart sont fondés et révolutionnent le commerce de détail

La Maison du bûcheron



Dès les années 1930, l'organisation des bûcherons et des producteurs de bois du Québec était une des priorités de l'UCC. Il y a alors au Québec au-delà de 60 000 bûcherons, dont au moins 80 % sont cultivateurs ou fils de cultivateurs. Ce travail saisonnier représentait pour eux un revenu d'appoint important. Entre 1934 et 1952, l'UCC a consacré une part importante de ses énergies et de ses ressources aux travailleurs forestiers, avec des expériences originales comme les chantiers coopératifs ou la Maison du bûcheron, que nous verrons ici.

vre temporaire non organisée, dont l'abondance et la mobilité profitent aux compagnies forestières et aux intermédiaires. Leurs conditions de travail et de vie de même que leurs salaires sont pitoyables. Voici ce qu'Albert Rioux en dit en 1934: «Dans nos chantiers, de véritables forçats travaillent jusqu'à 16 heures par jour pour gagner à peine leur nourriture; parfois même, ils restent en dette envers la compagnie pour laquelle ils se sont morfondus durant des mois. Dans certains camps, ils couchent sur des branches, sous des toits qui font eau; la vermine les torture et ils reçoivent une nourriture inqualifiable... Les bû-

Les bûcherons constituent une main-d'œuvre temporaire non organisée, dont l'abondance et la mobilité profitent aux compagnies forestières et aux intermédiaires. Leurs conditions de travail et de vie de même que leurs salaires sont pitoyables.

« L'UPA, ça fait partie de la terre, c'est un instrument qui nous représente partout où c'est nécessaire. Quand il y a un problème, à plusieurs on trouve les bonnes solutions, si on s'en donne le temps. Sans l'UPA, je ne sais pas où l'on serait. Pour moi, l'UPA, ça a été la meilleure école et ça me sert toujours. J'ai donné beaucoup, j'ai reçu autant. »

RENÉ RICARD, LOUISEVILLE

président de la Fédération de l'UPA de la Mauricie, 1976-1983



L'Union des bûcherons

Les bûcherons constituent une main-d'œu-

cherons doivent acheter à deux ou trois fois leur valeur les vêtements et les instruments dont ils ont besoin; on leur demande cinq dollars pour aller au camp et en revenir; on leur fait payer pension les dimanches et

jours de fête.»¹¹ Déjà faible, soit un dollar ou moins par jour, leur rémunération chute de façon importante pendant la Grande Crise. À l'automne 1933, c'est le déclenchement de la première grève de bûcherons. Les évêques du Québec pressent alors l'UCC d'entreprendre l'organisation syndicale des travailleurs forestiers.

L'année suivante, l'UCC fondait sa section des bûcherons au cours d'un congrès provincial qui les réunit à Rimouski, c'est l'Union des bûcherons. Le travail des en-

1963

• Fondation du fonds de
défense professionnelle.

• 691 syndicats locaux.

• Le mouvement Weight
Watcher voit le jour.



Au milieu des années 40, l'UCC, à la demande des régions intéressées, oriente sa section des bûcherons vers la formule des chantiers coopératifs qui ont pris naissance en Gaspésie et ont connu un développement très intéressant en Abitibi.

fants de moins de 16 ans, les méthodes de mesurage qui permettent le vol organisé des bûcherons sont quelques-uns des griefs au programme. Après un an d'existence, cette filiale de l'UCC compte 3 760 membres. Parmi ses premières réalisations, mentionnons la fourniture gratuite des outils de travail, l'adoption officielle de la corde de

bois de 128 pieds cubes, l'élargissement de la loi des accidents du travail et l'amélioration des conditions hygiéniques dans les camps. De 1935 à 1945, l'action de l'UCC porte surtout sur la revendication de conditions de salaires et de travail plus humanitaire en milieu forestier.

Un foyer hospitalier et sûr

En 1937, l'étude des problèmes des bûcherons amène l'UCC à vouloir leur donner une série de services professionnels lorsqu'ils sont à l'extérieur de la ferme familiale. Pour les cultivateurs-bûcherons, le séjour à l'aller et au retour du chantier en ville ou dans les centres forestiers n'est pas de tout repos, plus d'un y a perdu sa paie de l'hiver. Aussi, l'UCC lance l'idée de maisons de refuge mais, le gouvernement restant muet, l'Union finit par organiser, à l'automne 1939, une maison à Québec comme gîte pour les travailleurs forestiers. Située presque en face de la gare du Palais, la Maison du bûcheron fait office d'hôtel, de restaurant, de magasin et de coffre-fort pour les travailleurs en transit dans cette ville. Etre en sécurité, conserver l'argent gagné en forêt, s'habiller selon son métier et s'équiper d'outils sans payer des prix d'usure, tout cela est précieux pour le bûcheron. L'UCC leur procure de nombreux autres avantages tels secrétariat, service de renseignements, bureau de placement, caisse de dépôts.



Fédération de l'UPA de la Mauricie

230, rue Vachon
Cap-de-la-Madeleine
(Québec) G8T 8Y2
Téléphone : (819) 378-4033
Télécopieur : (819) 371-2712

Fiers de leurs prédécesseurs, les administrateurs et administratrices de la Mauricie sont les artisans d'une organisation tournée vers l'avenir avec des moyens modernes axés sur la défense des intérêts généraux de l'ensemble de la classe agricole.

L'Union ça nous appartient!

Suite à la page 52

Heureux 75^e
et longue vie
à l'UPA!

Tout comme vous, agriculteurs du Québec, qui avez su vous rassembler au sein d'une union forte et dynamique pour assurer votre prospérité économique, le regroupement des compagnies Ford, New Holland, Versatile et Fiat sous l'enseigne New Holland vous a permis d'obtenir la meilleure technologie qui existe présentement sur le marché.

L'union fait la force



En 1917, Henry Ford (au centre de la photo) révolutionna le monde agricole en présentant le tracteur Fordson. Il devint si populaire qu'il en vendit 13 000 la première année. 20 ans plus tard, on en dénombrait 826 000 dans le monde entier.

Plus de 75 ans après l'introduction du Fordson, le tracteur d'excellence a maintenant pour nom **GEOSIS**. Ses performances supérieures aux tris du Nebraska lui ont permis de redéfinir les nouvelles normes de l'industrie. 4 modèles de 145 à 210 cv à PDF.



En 1919, Fiat introduisit le modèle 702 de 30 cv. Il devint le tracteur le plus populaire de l'Europe.

Aujourd'hui la SÉRIE TND-TNS présente 6 modèles de 55 à 75 forces moteur. Cette série est dotée de plusieurs exclusivités technologiques New Holland qui la rend fort populaire.

New Holland

En 1940, la New Holland Machine Company sortit la première presse à foin automatique au monde. Baptisée **AUTOMATON**, ce concept tout à fait révolutionnaire à l'époque, transforma à jamais la fénaison et la méthode de travail des producteurs.



L'AUTOMATON plaça la compagnie seule en tête des constructeurs d'équipements de fénaison de qualité, position qu'elle occupe encore aujourd'hui et ce, grâce aux avantages importants de ses nouvelles presses.



VERSATILE révolutionna l'industrie agricole en 1977 lorsqu'elle présenta son modèle 150.

Aujourd'hui, le TV140 de New Holland continue la révolution chez les tracteurs qui permettent de travailler aussi bien dans un sens que dans l'autre.



NEW HOLLAND

Les équipements agricoles les plus vendus sur la planète!

Les meilleurs équipements, le meilleur service en exclusivité chez le concessionnaire de votre région

ALMA
Équipement J.M.A.R. inc.

AMOUI
C.A.C. de la Matapédia

BEAUPORT
Trudel & Piché (Beauport) inc.

CAP-SANTÉ
Trudel & Piché inc.

CHICOUTIMI
Gobeil Équipement (1987) Ltée

CHOMEDEY, LAVAL
Longus Équipements inc.

DALHOUSIE STATION
Fernand Campeau & fils inc.

HUNTINGDON
Équipements Bonenberg inc.

IBERVILLE
Équipement Inotrac inc.

LA POCATIÈRE
Groupe Dynaco

LENNOXVILLE
Équipements B. Morin inc.

MASKINONGÉ
Équipement G. Gagnon

MIRABEL
J. René Lafond inc.

NAPIERVILLE
S.C.A. du sud de Montréal

NICOLET
New-Holland Nicolet-Yamaska

PARISVILLE
C.A.R. de Parisville

PLAISANCE
Équip. de ferme Papineau Ltée

POINTE-AU-PÈRE
Garage Daniel Lévesque inc.

RIVIÈRE-DU-LOUP
Équipements agricoles KRTB inc.

SAINT-AGAPIT
Machinerie Jean Roy

SAINT-ANSELME
Unicoop, Coop agricole

SAINT-GUILLAUME
Machinerie C.H. inc.

SAINT-HYACINTHE
Équipements Inotrac inc.

SAINT-MICHEL
S.C.A. du sud de Montréal

SAINTE-MARIE-DE-BEAUCE
Unicoop, coop agricole

SAINTE-MARTINE
S.C.A. du sud de Montréal

SAINT-NARCISSE, CTÉ CHAMPLAIN
Trudel & Piché inc.

SAINT-THOMAS DE JOLIETTE
Raymond Lasalle inc.

SAINT-VALLIER
Unicoop, Coop agricole

VICTORIAVILLE
S.C.A. des Bois-Francs

WOTTON
Équipement Proulx & Raïche inc.

www.newholland.com/na/

1964

• La Fédération des producteurs d'œufs de consommation éclôt.

• Les fédérations régionales passent à 19 alors que les syndicats spécialisés sont intégrés aux fédérations régionales.

• La Mutuelle-Vie abandonne l'assurance générale.

suite de la page 49

Au milieu des années 40, l'UCC, à la demande des régions intéressées, oriente sa section des bûcherons vers la formule des chantiers coopératifs qui ont pris naissance en Gaspésie et ont connu un développement très intéressant en Abitibi depuis quelques années.

Après une tentative plus ou moins fructueuse d'une Confédération provinciale de fédérations de chantiers coopératifs, la promotion du mouvement s'est concentrée au niveau régional. Chaque Fédération régionale de l'UCC, qui avait des chantiers ou des syndicats coopératifs forestiers en opération sur son territoire, voyait à leur donner les services requis.

Le service forestier de l'UCC

Mais l'Union des bûcherons se bute à des obstacles. Les difficultés de gestion harmonieuse avec l'UCC et les problèmes de recrutement amènent la modification de sa formule de regroupement des cultivateurs-bûcherons. En 1947, l'UCC remplace tout simplement la section des bûcherons par son propre service forestier. La section séparée et le statut de filiale disparaissent donc. Dorénavant, le cultivateur ou son fils,



mais aussi d'organiser les ouvriers de la forêt. L'éducation se fait par des cercles d'étude et par La Terre de chez nous qui continue d'offrir sa page du bûcheron. La protection se fait par l'action auprès des autorités ou par des initiatives comme la Maison du bûcheron. Et l'organisation, par les chantiers coopératifs. Ce travail aboutit en 1951 à la signature, avec la compagnie Price



« L'UCC-UPA joue un rôle essentiel dans la défense des producteurs. La mise en place des plans conjoints m'apparaît la formule idéale pour que chaque production fasse vivre son monde. Sans le regroupement, on ne serait pas allé très loin. Avec l'UPA, on a même pris notre place dans les grands débats de la mondialisation. »

LIONEL DROUIN, COMPTON

président de la Fédération de l'UPA de l'Estrie 1976-1977



s'il est membre de l'UCC, n'a plus à être recruté. Il est automatiquement bûcheron syndiqué s'il désire l'être pendant son séjour au chantier.

La création du service forestier porte l'action pour les travailleurs forestiers sur les mêmes lignes de force que celles établies pour les cultivateurs. Il s'agit à la fois d'éduquer, de protéger les intérêts professionnels

Brothers, de la première convention collective applicable aux camps.

Le travail en forêt évolue beaucoup grâce à la mécanisation, l'amélioration des conditions de travail et de transport, changeant la mentalité des travailleurs forestiers. La coupe se fait davantage par des travailleurs spécialisés opérant presque à l'année longue et de moins en moins par les tradition-

1965

• Demande de reconnaissance syndicale

• 16 plans conjoints dans le bois touchent 29 549 producteurs

• Introduction du Nutra-Sweet.

Marchés 1965

Porcs	36,60 \$/100 lb
Bouvillons	26 \$/100 lb
Poulets	41 ¢/lb
Beurre	55 ¢/lb
Fromage	40 ¢/lb
Oeufs	49 ¢/dz
Pommes de terre	1,10 \$/50 lb
Maïs sucré	20 ¢/dz

TCN, 18 août 1965

Concluons avec le vibrant hommage de Dominique Beaudin: «...l'un des splendides résultats atteints par l'UCC, c'est d'avoir relevé le bûcheron dans sa propre estime et dans l'estime des autres. Elle a refait la dignité de son métier. Elle a redonné un sens à son travail. Elle a remis sous ses yeux l'idéal du foyer et de l'établissement. Elle a ajouté à sa valeur d'homme. C'est d'un grand bout l'essentiel.»⁽¹⁾

⁽¹⁾ Jean-Pierre Kesteman et al. Histoire du syndicalisme agricole au Québec UCC-UPA 1924-1984. Montréal, Boréal Express, 1984, p. 119.

⁽²⁾ Dominique Beaudin. L'UCC d'aujourd'hui. Montréal, Les Éditions de l'U.C.C., 1952, p. 87.

Sources principales:

BEAUDIN, Dominique. L'UCC d'aujourd'hui. Montréal, Les Éditions de l'U.C.C., 1952. 159p.

KESTEMAN, Jean-Pierre et al. Histoire du syndicalisme agricole au Québec UCC-UPA 1924-1984. Montréal, Boréal Express, 1984. 327p.

UCC-UPA 1924-1984. Soixante ans d'histoire. La Terre de chez nous du 4 octobre 1984. 42p.

nels bûcherons-cultivateurs. Ce qui rend moins nécessaire l'ensemble des services de la Maison du bûcheron, qui cesse ses activités en 1957. Quatre ans plus tard, la Fédération des travailleurs forestiers du Québec sera fondée.

Nos produits...c'est notre force L'agriculture...notre fierté



Voire concessionnaire UNIVERSAL -
un partenaire fiable

La direction et le réseau de concessionnaires Universal du Québec sont heureux de s'associer à l'U.P.A. pour leur 75^e anniversaire et leur souhaitons le meilleur succès pour les années futures

ALMA
Équipements G.M.D. enr.
AMQUI
Machinerie J.N.G. Thériault inc.
BAGOTVILLE
Garage Hilaire Tremblay
BAIE ST-PAUL
Les équipements agricoles
Gauthier inc.
CAP ST-IGNACE
Les équipements J.L. Thibault inc.
HOWICK
Équipements industriels & agricoles
BHR Henderson inc.
LA DURANTAYE
Jean-Guy & Denis Bolduc inc.
MANSEAU
Garage Gaston Soucy
MASKINONGÉ
Équipements G. Gagnon inc.
PLAISANCE
Les équipements Ménard enr.
ROUEMONT
Équipements Agri-Mont inc.
SAINTE-MARIE-DE-BEAUCE
Service Bivac inc.
SHAWVILLE
Les équipements de ferme Barber
ST-AUGUSTIN
Équipements Multitrac Itée
ST-CASIMIR
Société Coopérative agricole régionale
ST-CLÉMENT
Service Agromécanique inc.
ST-GILLES
Le Domaine du Tracteur St-Gilles enr.
ST-JANVIER
Garage Julien Demers enr.
ST-POLYCARPE
Entreprises Sud Ouest enr.
ST-THOMAS, cté Joliette
Équipements G. Gagnon
SHERBROOKE
Les distributeurs A & R Payeur inc.

Distribués par
Tracteur Universal Canada Ltée
Bureau central : 1439 Québec Ave
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 1V4 • Tél. : (306) 242-0227
Filiale : 1770 Bonhil Road, Missauga
(Ontario) L5T 1C8 • Tél. : (416) 564-7494

Pour un supplément d'informations
au Québec et les Maritimes
Directeur des ventes :
Jean Faucher
4335, route 251, Lennoxville
(Québec) J1M 2A3
Tél. et Télécopieur : (819) 837-2704



UNIVERSAL

1966

• Les Fédérations des producteurs de lait industriel, de porc, de sirop d'érable, de pommes de terre et de betteraves à sucre voient le jour.

• L'UCC compte 55 000 membres

L'Union catholique des femmes rurales

Dès les premières années de l'UCC, un certain nombre de femmes de cultivateurs s'intéressent aux activités des Cercles de l'UCC. Elles assistent avec leurs maris aux assemblées, journées d'étude, congrès; elles participent aux équipes d'étude et suivent les cours à domicile de La Terre de chez nous. Elles ont pris l'initiative de se regrouper et l'UCC les a soutenues. Parcourons cette page moins connue de l'histoire de l'UCC.

Les Dames de l'UCC

À l'automne 1937, quelques femmes du diocèse de Rimouski fondent un cercle d'étude appelé «Les Dames de l'UCC», où elles étudient entre autres les principes du syndicalisme agricole et de la coopération. Des groupements similaires seront fondés dans ce diocèse. Voici les objectifs qu'ils visent: «Le Cercle des Dames de l'UCC a pour but de parachever la culture féminine de telle sorte que la femme puisse, sans négliger son vrai rôle d'éducatrice et de maîtresse de



L'Union catholique des Fermières est ouverte aux jeunes filles de plus de 16 ans et à toutes les femmes du milieu rural.

Le mouvement s'étend. Dès 1937, on discute de l'opportunité de mettre sur pied une organisation féminine provinciale, sorte de pendant féminin de l'UCC. Mais les diri-

« L'UPA c'est un lobby puissant que les autres provinces n'ont pas. Dans notre secteur, on demande que l'union nous supporte davantage au niveau du transfert technologique, de la recherche et des services techniques. Ce sont les outils qu'il nous faut pour faire face à la mondialisation à laquelle nous sommes confrontés depuis 25 ans, bien avant la plupart des autres productions. »

JEAN-BERNARD VAN WINDEN, NAPIERVILLE
président de la Fédération des producteurs maraîchers, 1989-1997



maison, seconder le mari dans sa tâche et s'occuper avec facilité de la production d'objets d'art pour la maison et pour la vente. Il pourra mettre sur pied des syndicats d'achats et de ventes à cet effet.»⁽¹⁾ D'ailleurs, Les Dames de l'UCC organisent un syndicat coopératif régional des arts paysans. Et des femmes de cultivateurs d'autres diocèses fondent des Cercles d'étude.

geants de l'UCC sont divisés. Créer une nouvelle association, distincte des Cercles de fermières, qui serait affiliée à l'UCC ou encore travailler à l'intérieur des Cercles de fermières, pour les entraîner progressivement vers une nouvelle ligne de pensée et les sortir de la tutelle de l'État. C'est le premier point de vue qui prévaut. L'idée d'une association autonome, indépendante de l'É-



1967

• Terre des Hommes ouvre ses portes. Le plus vaste pavillon n'est nul autre que celui de « L'Homme et l'agriculture ».

• Marche sur Ottawa concernant la politique laitière.



L'UCFR se définit comme un mouvement d'étude et d'action qui incite ses membres à prendre leurs responsabilités à améliorer le sort de la femme rurale catholique, à l'aider à remplir sa vocation en milieu rural et sa mission au foyer.



Le chemin fait son chemin. Les cultivateurs avaient réussi à fonder l'UCC malgré l'existence des Cercles agricoles, organismes d'État. Pourquoi les femmes rurales devraient-elles demeurer sous la tutelle du ministère de l'Agriculture ? Pourquoi n'auraient-elles pas tous les avantages d'une association autonome, organisée, dirigée par et pour les femmes rurales ?

Pour la terre et la famille

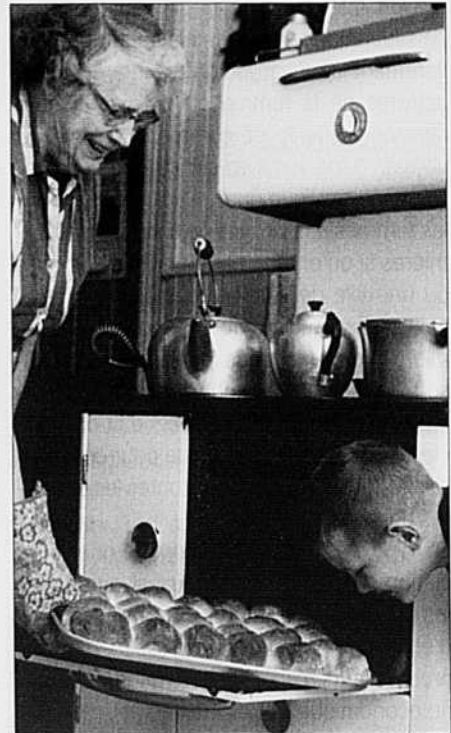
Avec le concours de l'UCC, «Les Dames de l'UCC» de Rimouski et des femmes de cultivateurs des diocèses de Sherbrooke, Chicoutimi et Nicolet organisent le congrès de fondation d'une association catholique de fermières.

Le 19 octobre 1944 à Québec, pendant que le congrès général de l'UCC est en cours, 150 à 200 femmes du milieu rural approuvent les statuts de leur nouvelle association, «L'Union catholique des Fermières». Elle a pour buts le progrès religieux, moral, social et économique des femmes de la campagne, l'étude des questions agricoles, la dé-



défense des intérêts professionnels, la coopération avec l'UCC. Le mouvement est ouvert aux jeunes filles de plus de 16 ans et à toutes les femmes du milieu rural.

L'année suivante, l'UCC publiait le premier numéro de la revue mensuelle *Le Foyer rural*, spécialement destinée aux femmes rurales regroupées dans l'UCF. Les résolutions adoptées aux congrès annuels de l'Union



Dix ans plus tard, la réflexion et l'étude de l'AFEAS sur la femme collaboratrice de son mari dans une entreprise à but lucratif, amèneront la création de l'Association des femmes collaboratrices.

1968

• Réorganisation :
16 fédérations régionales
et 5 fédérations
spécialisées.

• Le lit d'eau fait fureur

catholique des Fermières sont variées. En 1947, elles touchent l'éducation de la jeunesse rurale, le statut de la femme mariée, les syndicats d'arts paysans, etc. L'année suivante, elles traitent de l'enseignement rural, la stabilisation des prix agricoles, l'impôt sur le revenu, l'organisation des loisirs, etc. Cependant, malgré les mots d'ordre des évêques d'adhérer à la nouvelle union, de très nombreuses femmes refusent d'abandonner les Cercles de fermières. En 1948, environ 10 000 fermières se joignent à l'association féminine de l'UCC alors que plus de 30 000 demeurent dans les Cercles de fermières.

Renouveau

En 1957, le Congrès général de l'Union catholique des Fermières en change le nom pour L'Union Catholique des Femmes Rurales (UCFR) et approuve une nouvelle constitution, surtout pour s'adapter à la réalité, l'UCF regroupant les femmes du village aussi bien que celles de la campagne. Avec l'évolution du milieu agricole et plus particulièrement la mécanisation, les intérêts et les activités de la femme du cultivateur sont centrés sur le foyer, comme la femme du village. Dans son livre sur l'UCC, Firmin Létourneau explique que

les femmes des villages ne sont pas des fermières si on entend par ce mot une femme ou une fille de cultivateur, mais qu'elles le sont en tant que membre d'une paroisse rurale. Ce qu'il faut dans le milieu rural, précise-t-il, ce n'est pas une UCF pour les femmes et les filles de la campagne et des cercles d'économie domestique pour celles du village, mais une UCF pour toutes les fermières de la paroisse.

En 1960, l'UCFR se définit comme une association organisée, dirigée exclusivement par les femmes du milieu rural. Un mouvement d'étude et d'action qui incite ses membres à prendre leurs responsabilités dans le domaine économique, social, intellectuel, moral et religieux, à améliorer le sort de la femme rurale catholique, à l'aider à remplir sa vocation en milieu rural et sa mission au foyer comme personne humaine, épouse, mère,

éducatrice, ménagère, gardienne des valeurs familiales. Parmi les nombreux moyens d'action, l'assemblée mensuelle du cercle sert à développer les connaissances techniques, sociales, religieuses, à échanger les

expériences, à raffermir les convictions, à préparer l'action individuelle et collective. Un bon nombre de membres assistent aux journées d'étude, retraites religieuses et sociales, cours de formation de chefs et con-



**L'EXCELLENCE A DES
RÉPERCUSSIONS !
CONSUMAJ INC. S'ASSOCIE À SA
CLIENTÈLE AGRICOLE POUR
SOULIGNER LES 75 ANS DE L'UPA**

CONSUMAJ^{INC.}

EXPERTS CONSEILS

- BÂTIMENT AGRICOLE
- STRUCTURE D'ENTREPOSAGE
- AGRONOMIE (P.A.E.F.)
- MUNICIPALE

FIRME EN INGÉNIERIE établie depuis 1991, **CONSUMAJ INC.** a des bureaux situés à **ST-HYACINTHE & PLESSISVILLE** et ce, pour mieux servir sa clientèle à travers tout le Québec.

CONSUMAJ INC. a participé au fil des ans à plus de 1 000 projets agricoles. Elle est composée présentement de plus de 24 professionnels qualifiés **INGÉNIEURS, AGRONOMES et TECHNICIENS SPÉCIALISÉS** afin de vous conseiller dans tous vos projets agricoles.

Notre secteur agricole peut vous offrir les services suivants :

- PLANS ET DEVIS DE STRUCTURE D'ENTREPOSAGE.
- PLANS DE FERTILISATION (P.A.E.F.).
- PLANS ET DEVIS DE BÂTIMENT AGRICOLE
STRUCTURE DE BOIS & BETON.
- PLANS ET DEVIS DE VENTILATION-CHAUFFAGE
PLOMBERIE ET ÉLECTRICITÉ.
- CALIBRATION PERSONNALISÉE DE VENTILATION
VERSUS CHAUFFAGE DE TOUS VOS CONTRÔLES.
- GESTION DE PROJET.
- SUIVI DE CHANTIER.
- ÉTUDE FINANCIÈRE.

DANS LES DOMAINES SUIVANTS :

Bovin Laitier, Bovin de Boucherie, Porcin, Volaille, Veau Lourd.
Et tout autre élevage spécialisé.

SIÈGE SOCIAL :
4865, boulevard Laurier (Rte 116)
SAINT-HYACINTHE, Québec
J2S 3V4
Téléphone : (450) 773-6155
Télécopieur : (450) 773-3373

BUREAU RÉGIONAL :
1800, avenue St-Laurent
PLESSISVILLE, Québec
G6L 2P8
Téléphone : (819) 621-2222
Télécopieur : (819) 621-3999

1969

• Assurance-vie collective
des Assurances UCC.

• La cotisation est à
15 \$.

• Les coopératives sont
maintenant obligées de
déduire le prélevé pour les
plans conjoints.

grès. On a créé plusieurs comités afin de multiplier les responsables, former les dirigeantes, développer l'esprit d'équipe et mener à bien l'action. Comités d'éducation, de recrutement, de technique, d'entraide, de

moralité publique. Les évêques voulaient un regroupement de toutes les associations féminines. Les Cercles de Fermières ayant refusé, l'UCFR fusionne en 1966 avec les Cercles d'économie domestique pour devenir

l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS). Et ça ne s'arrête pas là! Dix ans plus tard, la réflexion et l'étude de l'AFEAS sur la femme collaboratrice de son mari dans une entreprise à but lucratif, amènera la création de l'Association des femmes collaboratrices. Puis, la Fédération des agricultrices du Québec voit le jour en 1987, trois ans après que 14 femmes représentant les agricultrices du Québec ait réussi à se faire admettre au quartier général de l'UPA.

Laissons le mot de la fin à Suzanne Dion qui écrivait en 1984, à l'occasion du 60e anniversaire de l'UPA: «De femmes au foyer, elles sont devenues collaboratrices, puis partenaires au travail, productrices, agricultrices. Depuis 60 ans, elles ont aidé leurs maris à bâtir des organismes agricoles forts, ont fondé leurs propres associations et veulent maintenant «vivre avec les hommes» toutes les composantes de leur profession de toujours: l'agriculture.»⁽¹⁾

⁽¹⁾ Pourquoi, comment. Petit guide à l'usage des Dames de l'UCC, Rimouski, Publication de l'UCC diocésaine, 1941, p. 14.

⁽²⁾ UCC-UPA 1924-1984. Soixante ans d'histoire, La Terre de chez nous du 4 octobre 1984, p. 17.

Sources principales:

KESTEMAN, Jean-Pierre et al. Histoire du syndicalisme agricole au Québec 1924-1984. Montréal, Boréal Express, 1984. 327 p.

LÉTOURNEAU, Firmin. L'UCC. Montréal, L'Action nationale, 11949. 247p.

Pourquoi l'Union catholique des femmes rurales? Montréal, Secrétariat de l'UCFR, 1960. 15 p.



Comptez
dessus!

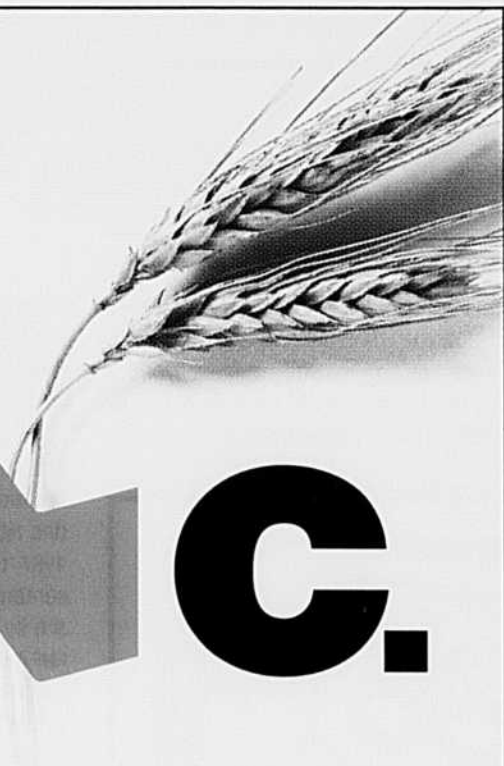
plus
de
capacité
de profit



*Nos plus sincères félicitations
à l'Union des producteurs
agricoles à l'occasion de son
75e anniversaire.*

PIONEER HI-BRED LIMITÉE
CHATHAM (ONTARIO)
1-800-265-9435
www.pioneer.com/canada

©Marque déposée ou en instance dont l'usager autorisé est Pioneer Hi-Bred limitée, Chatham (Ontario) N7M 5L1.



inc.

Bon **75^e** anniversaire
à l'UPA!

**Pour vos affaires agricoles,
aucune autre banque n'est aussi bien placée.**

À la Banque Nationale, les affaires agricoles se mènent sur le terrain. Conseillers et agronomes de formation, nous comprenons parfaitement les enjeux et besoins propres à votre secteur d'activité. Nous sommes des partenaires d'affaires, capables de vous conseiller tout en vous donnant un solide coup de main dans la gestion de votre entreprise. Nous sommes là pour vous aider à récolter ce que vous avez semé. À la Banque Nationale, on veille au gain.

Pour information :

(514) 394-4156 ou 1 800 361-8688 (poste 4156)



**BANQUE
NATIONALE**

il faut penser autrement

**Le réseau
de
concessionnaires
AGCO Allis**

**CAP ST-IGNACE
Les Équipements
J.L. Thibault Inc.**

**LAURIERVILLE
Garage
Alfred Charest Inc.**

**L'ÉPIPHANIE
Machinerie Forest
Inc.**

**LORRAINVILLE
Garage J. G. Neveu
Inc.**

**POULARIES
Machineries
Horticoles
d'Abitibi Inc.**

**ST-DAMASE
Équipements
H. Palardy Inc.**

**ST-NARCISSE NEUBOIS
Garage
Blaney & Charest**

**ST-IGNACE-DE
STANBRIDGE
Les Équipements
Baraby Inc.**

**STE-ANNE DE-LA-PÉRADE
Le Groupe
Lafrenière Tracteurs**

**VICTORIAVILLE
Entreprises
Michel Girouard Inc.**



Fiers de votre passé Garant de votre avenir

75 *ans* de réussite ça se fête



9755	9765	9775	9785
160 HP	180 HP	200 HP	225 HP

Découvrez la nouvelle série 9700

Nouveau moteur ~ Nouvelle transmission ~ Nouveau système électronique

530 po/cu ~ 8,7 litres



**AGCO
ALLIS**

1970

• La TCN est publiée à 65 000 copies.

• La Fédération des producteurs de bois est fondée et s'affiliera l'année suivante

• Affiliation à L'UCC des Fédérations des producteurs de volaille, sucre et sirop d'érable et pommes de terre.

Marches et manifestations

Il est des moyens qui ne sont utilisés qu'en dernier ressort, lorsque la patience des agriculteurs a été menée à bout. L'UCC a toujours tenté de multiplier les démarches préliminaires, mémoires, rencontres avec les ministres, télégrammes de protestation. Mais ils ne calment pas toujours l'impatience des membres. Le mouvement de mécontentement part généralement de la base et débouche sur une manifestation, sur une marche de protestation. Durant les années 1960, l'UCC ne recule pas devant le recours à ces moyens plus spectaculaires. Voici un aperçu des principales marches et manifestations de l'UPA, en ordre chronologique.

Les taxes foncières 1964

L'UCC existe depuis 40 ans déjà quand ses membres descendent pour la première fois massivement dans la rue. Une série d'anomalies fiscales existant depuis de nombreuses années ont fini par créer une situation intenable pour les cultivateurs quant à l'impôt foncier. Ce problème des taxes financières est en fait le détonateur qui amène 18 000 cultivateurs à protester à Québec le 26 juin 1964. La manifestation porte certes



Le problème des taxes financières est en fait le détonateur qui amène 18 000 cultivateurs à protester à Québec le 26 juin 1964.

ôts de production continuent d'augmenter. En cette douzième année consécutive de baisse des revenus pour les agriculteurs, la tension est grande.

Vivante, animée, colorée, cette première marche est un succès. Et le résultat ne se fait pas attendre! Après discussion avec l'exécutif de l'UCC, le gouvernement annonce le jour même, deux mesures de nature à satisfaire les cultivateurs: une réduction de 25% des taxes scolaires et une augmenta-

tion des services reçus. Possédant beaucoup de terre et d'immeubles, l'agriculteur ne veut pas être imposé comme le villageois. Cette marche sur Québec marque un moment historique. Pour la première fois, les cultivateurs ont assez de confiance en eux pour oser porter leur situation aux yeux de l'opinion publique. «Discipline, dignité», tel était le mot d'ordre de cette première manifestation et de toutes celles qui ont suivi d'ailleurs. Il reflète une forte organisation, un très bon encadrement. Ainsi à cette occasion il y a un responsable pour dix manifestants!

« Dans les négociations de l'OMC, c'est essentiel que l'UPA soit présente. Il y va de la protection de notre système de gestion de l'offre contre les multinationales. Avant que l'UPA n'intervienne dans les oeufs d'incubation, on se sentait exploité avec des prix ridicules. Le regroupement des forces nous a permis de bien vivre de notre production. »

JOCELYN SARASIN, VICTORIAVILLE
président du Syndicat des producteurs d'oeufs d'incubation, 85 à 92,94-95



La politique laitière 1967

Trois ans plus tard, forte de cette expérience, l'UCC n'hésitera pas à recourir à un moyen identique pour faire pression sur le gouvernement fédéral dans le but d'obtenir une politique laitière plus avantageuse. Environ 25 000 producteurs laitiers du Canada, la plupart venant du Québec, se rendent à Ottawa le 24 mai 1967 pour exprimer de

sur l'impôt foncier, mais c'est toute l'économie agricole qui depuis des années ne cesse de se détériorer. Les prix agricoles demeurent stationnaires pendant que les co-

tion de 20 cents le 100 livres (45,4 kg) de lait de consommation. En fait l'UCC a toujours réclamé que le producteur agricole ne soit imposé que sur son habitation et en fonc-

1971

• L'UCC compte 16 fédérations régionales et 9 fédérations spécialisées.

• Deux plans conjoints touchent l'ensemble du Québec : ceux du lait nature et de la volaille.

• GreenPeace est fondé.

façon spectaculaire leur revendication. Cette manifestation a aussi eu des résultats positifs, bien que moins immédiats.

Syndicalisme agricole, 1971

Le 18 février 1971, 1 600 agriculteurs sont réunis au cégep Sainte-Foy pour obtenir que

éclatent de partout, de façon spontanée. Pendaions de veaux, cortèges de remorques chargées de bovins sacrifiés en Mauricie, 1 000 veaux abattus à Saint-Bruno au Lac Saint-Jean, blocus de routes à Rimouski, encerclement d'édifices à Sainte-Anne de la Pocatière, épandage de fumier sur la propriété d'un ministre à Arthabaska, capture d'un camion de lait à Iberville et distribution

telles coupures.

Difficultés économiques 1982

En 1982, au cœur d'une crise économique, les taux d'intérêt avaient atteint des niveaux inégalés. Les agriculteurs se mobilisent donc pour aller manifester le 1er avril à Québec dans le but d'adoucir les effets de la crise économique sur eux. Les moyens sont de divers ordres. Dans certains cas, il s'agit d'obtenir une aide directe pour compenser les coûts exorbitants du crédit. Dans d'autres cas, on exige des amendements à la législation et aux règlements qui permettent une intervention plus efficace sur la mise en marché. On estime à 7 000 le nombre de manifestants qui s'étaient rendus sur la Colonne parlementaire.

Le libre-échange et pluies acides 1987

Le 5 avril 1987, l'UPA organise une manifestation à Ottawa, avec la participation de la CEQ, la CSN et la FTQ, pour dénoncer le libre échange Canada/États-Unis ainsi que les effets des pluies acides au Québec. Plus de 2 000 agriculteurs participent à cette marche, qui a été importante pour sensibiliser la population. Elle a amené certaines protections et une libéralisation moins grande, moins rapide. Elle a permis de prévoir un temps d'ajustement de toutes les productions, de même que des services et de l'aide financière.

Marchés 1970

Porcs	30 \$/100 lb
Bouillons	30 \$/100 lb
Poulets	37 ¢/lb
Beurre	64 ¢/lb
Fromage	48 ¢/lb
Oeufs	53 ¢/dz
Pommes de terre	1,50 \$/50 lb
Maïs sucré	20 ¢/dz
Maïs grain	3,17 \$/100 lb

TCN, 19 août 1970

« L'UPA, c'est le seul organisme qui peut nous représenter à tous les niveaux et c'est dirigé par les agriculteurs eux-mêmes. On sent que la population nous respecte et reconnaît l'UPA comme l'interlocuteur privilégié du monde agricole. Une fois impliqué dans l'organisation, on attrape vite la piqûre, ça crée des liens et on a toujours des buts à atteindre ».

ALBÉRIC BABIN, CAPLAN

président de la Fédération de l'UPA de la Gaspésie, 1981-1983 et 1984-1989



le gouvernement du Québec adopte la Loi sur les producteurs agricoles. Il s'agit ici de la définition de la profession et de la représentativité de l'Union à l'intérieur de celle-ci. Cette manifestation s'ajoutant à d'autres pressions, amène en juillet le dépôt du projet de loi 64 qui deviendra la Loi sur les producteurs agricoles l'année suivante.

Cette loi imposera aux producteurs agricoles répondant aux normes définies, l'obligation de verser à l'UPA une cotisation annuelle et une contribution basée sur leur production mise en marché par les plans conjoints.

Coûts de production, 1974

A partir de 1972, certaines fédérations spécialisées ont pu obtenir, au moins partiellement, des prix en fonction des coûts réels de production. Mais par après, l'inflation galopante réduit presque à néant ces premières tentatives. En septembre 1974, les demandes de l'UPA au gouvernement Bourassa ne suscitant aucun écho, le mécontentement à la base ira grandissant, particulièrement parmi les producteurs de bovins de boucherie et de veaux laitiers, dont les prix ont dramatiquement chuté. En octobre et novembre, les manifestations

gratuite de son contenu à la population. Une importante délégation de l'UPA se rend à Québec rencontrer le cabinet Bourassa.

Les dirigeants obtiennent du gouvernement un fonds de 15 millions de dollars pour les producteurs de bovins. De même que le principe de la rémunération du travail de l'agriculteur sur une base équivalente à celle de l'ouvrier spécialisé. Une fois ce principe accepté par le gouvernement, on doit en tenir compte dans le calcul des coûts de production.

Coupsures dans les quotas 1976

D'importantes coupures de quotas de lait de transformation ont amené une des plus grandes manifestations d'agriculteurs à Ottawa. Des coupes de l'ordre de 20 % qui représentent autant de pertes de revenus! Près de 10 000 producteurs laitiers, surtout du Québec, se rendent à Ottawa le 4 juin 1976 dénoncer le projet gouvernemental. La manifestation est très dure, du lait et du beurre sont lancés entre autres. Des producteurs agricoles sont arrêtés. Cet exercice a pour résultats immédiats de sensibiliser le gouvernement fédéral mais surtout à long terme, d'amener certaines corrections des politiques laitières qui empêchèrent de

1972

• L'Union catholique des cultivateurs devient l'Union des producteurs agricoles.

• Le lait industriel et les œufs font à leur tour l'objet de plans conjoints provinciaux.

• Les codes-barres commencent leur invasion des supermarchés.

Négociations du GATT, 89-92

Deux manifestations sont organisées en 1989 et 1992 à Ottawa pour défendre l'agriculture dans le cadre des négociations du GATT. La manifestation du 21 novembre 1989 sur les négociations du Gatt rassemble à Ottawa plus de 10 000 producteurs agricoles du Québec et près de 2 000 de l'Ontario. Le 21 février 1992, le Québec est l'initiateur de la manifestation à laquelle participe la Fédération canadienne de l'agriculture. Elle a pour objectif de défendre entre autres l'Article XI, c'est-à-dire le contrôle des importations. Plusieurs milliers de producteurs agricoles y participent. Ces deux manifestations ont permis de maintenir la pression sur les négociateurs jusqu'à la fin.

Aide à la forêt privée, 1990

Des coupures dans le programme d'aide à la forêt privée de 20 millions de dollars sur un budget total de 55 millions, ont provoqué la première grosse manifestation du secteur forestier le 4 mai 1990. Quelque 3 000 producteurs membres des syndicats des producteurs de bois, des regroupements des sociétés d'aménagement du Québec (RESAM) et de la Fédération des producteurs de bois du Québec y participent. Il y avait trois revendications. Que le crédit forestier soit remis en place sur de nouvelles bases. Que le gouvernement respecte la priorité à la forêt privée de la loi sur les forêts de 1987. Que les producteurs n'aient pas à participer au programme d'aide à la forêt privée, comme le gouvernement le prévoyait.

Le droit de produire, 1997

Le 16 avril 1997, 11 400 agriculteurs répondent à l'appel pour une grande marche de protestation sur le droit de produire. Une marche imposante, colorée et on ne peut plus pacifique progresse le long de la Grande Allée pour gagner le Parlement de Québec. Les promesses non tenues depuis 1994 sur l'adoption d'une Loi sur la protec-

tion du territoire et des activités agricoles ainsi que le rétrécissement de la zone agricole par la prolifération de règles municipales déraisonnables irritent les agriculteurs. Les résultats? En juin de la même année, un nouveau régime de protection des activités agricoles est instauré afin de garantir le droit de produire. Il s'agit de la loi 23 modifiant la Loi sur la protection du territoire agricole. Elle vise à garantir la priorité aux activités agricoles en zone verte, assurant aux entreprises agricoles la possibilité de s'implanter,

de se développer et de diversifier leur production à l'intérieur de la zone agricole.

La crise du porc, 1998

Un an avant la chute mondiale du prix du porc, le gouvernement du Québec avait diminué le prix stabilisé de cette production. La crise du porc persistant, les producteurs se trouvent en situation d'urgence. Le 18 septembre 1998, ils sont 350 producteurs de



Un leader mondial en matière de nutrition animale.

Présente dans 16 pays répartis sur 4 continents, Agribands Purina alimente toutes les espèces du secteur agricole.

Ses Investissements dans la Recherche et les technologies de pointe permettent de produire des moulées de qualité, ultra-performantes et des produits extrudés uniques.

D'ailleurs en février 1999, l'usine de St-Romuald s'est vu décerner une cote triple A par Agriculture Canada. Celle-ci est la plus haute distinction qu'une usine puisse recevoir.

Le calibre exceptionnel des membres de l'équipe Purina reflète les valeurs fondamentales de la compagnie Purina: La recherche constante de la satisfaction de sa clientèle.



Offrez-vous la plus-value Purina!

1973

• Mise sur pied du centre informatique de l'UPA.

porcs à bloquer l'autoroute 20 avec leurs animaux à la hauteur de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, dans le but de forcer le gouvernement à les aider financièrement dans un bref délai. Ils obtiendront l'annulation de la dernière coupure. Les marches et manifestations sont des arguments de dernier recours. Il est plutôt rare qu'elles aient des résultats tangibles dans l'immédiat comme cela a été le cas pour le porc en 1998. Pour

l'UPA, cela représente un investissement dans les relations avec les gouvernements, qui se montrent par la suite plus prudents, plus accueillants à ses demandes. Ils ne peuvent que constater la mobilisation des membres de l'UPA et celle de l'opinion publique.

Sources principales:
BELZILE, Hugues. "Les principales manifes-

tations...". *La Terre de chez nous*, semaine du 10 au 16 avril 1997, p. 3.

KESTEMAN, Jean-Pierre et al. *Histoire du syndicalisme agricole au Québec UCC-UPA 1924-1984*. Montréal, Boréal Express, 1984. 327p.



PAR PHILIPPE MOLLÉ

Découvrez les cuisitrucs à Ciné-Extra

tous les samedis dès 18h30
du 16 octobre au 20 novembre,
sur les ondes de 

La Crème

*Idéales pour la cuisson...
uniques à Sealtest!*

Une exclusivité **Sealtest**



Consciente de la grande importance de l'agriculture sur le plan de l'activité économique, la Ville de Mirabel, qui compte parmi les principales villes agricoles du Québec, félicite l'Union des producteurs agricoles à l'occasion de son 75^e anniversaire de fondation.

VILLE DE **MIRABEL** 

1974

• Début de l'agro-tourisme avec les premiers agrico-tours à la ferme.

• Fondations : Fédérations des producteurs de pommes, de bœuf, et des producteurs de fruits et légumes.

• Création du Service de main-d'œuvre agricole de l'UPA.

Le crédit agricole, un outil indispensable

Parmi les éléments qui ont permis une évolution plus rapide du monde agricole québécois, il faut placer aux premiers rangs les différentes lois adoptées par le gouvernement du Québec concernant le crédit agricole. Et l'UCC y est pour beaucoup! Elle s'est battue pendant vingt ans avant d'obtenir une première loi; elle n'a pas cessé de faire des demandes pour adapter le crédit agricole aux besoins des agriculteurs. Il sera ici question de l'évolution du crédit agricole au Québec de 1936 aux années 1960.

Une politique de prêt agricole propre au Québec

Une des premières mesures importantes a été la loi créant l'Office du crédit agricole, sanctionnée le 12 novembre 1936, au cœur de la Grande Crise, alors que plusieurs agriculteurs sont réduits à une grande pauvreté ou acculés à la faillite. Depuis sa fondation, l'UCC multipliait les demandes, exerçant des pressions sur le gouvernement du Québec pour qu'il adopte une politique de prêt agricole qui lui soit propre.

« L'UPA fait l'envie des autres provinces. C'est une grande force et un atout pour les producteurs, mais il y a place pour de la critique, surtout en horticulture où on a à se bâtir de nouveaux modèles. Je pense qu'on a besoin d'une organisation davantage tournée vers les marchés. Je rêve du moment où l'UPA acceptera de se remettre en question et laissera plus de place aux contestataires à l'intérieur de ses rangs. »

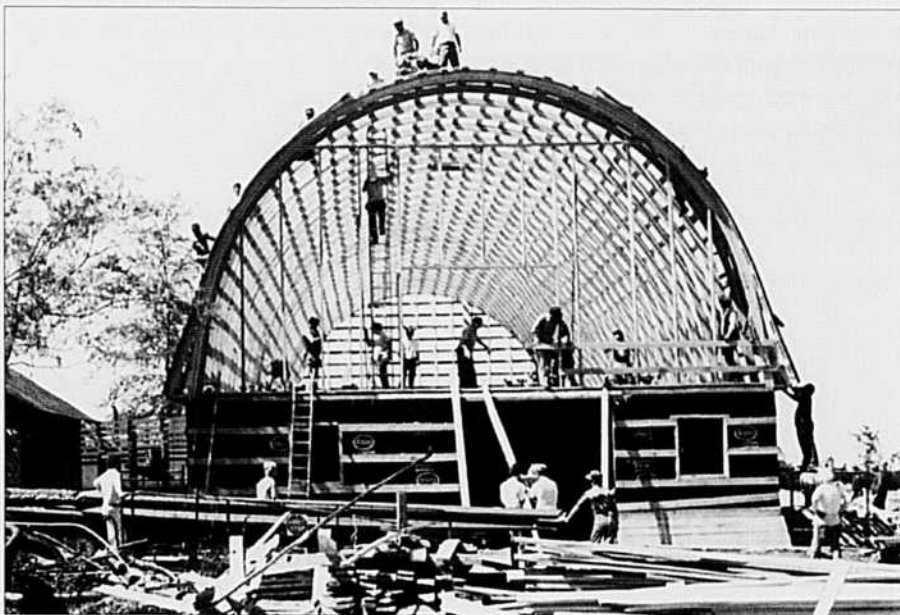
ROBERT ALLARD, DUNHAM

président de la Fédération des producteurs de pommes, 1991-1996



L'Office du crédit agricole dispose au départ d'un montant de dix millions de dollars, qui sera porté à quinze millions dès le mois de mars suivant, car les demandes ne cessent d'affluer, passant de 10 000 en mars 1937 à plus de 18 000 en juin ! Deux catégories d'agriculteurs peuvent bénéficier du prêt.

65% de la valeur de la ferme. Puis il y a ceux qui veulent acquérir une ferme pour un premier établissement; ils peuvent obtenir jusqu'à 75% de la valeur de la ferme à acquérir. Mais, dans aucun des deux cas, le montant du prêt ne doit dépasser 6 000 \$. Les prêts sont consentis à un intérêt de 2,5 % et ils



Les agriculteurs qui désirent améliorer leurs bâtiments, travaux, méthodes de culture et troupeaux peuvent obtenir un prêt de l'Office du crédit agricole fondée en 1936.

sont remboursables en 30 ans ou 39,5 ans. Entre sa création et 1940, l'Office reçoit 37 338 demandes de prêt, en accordant quelque 15 800, pour une valeur totale de trente-six millions et demi de dollars. Ce qui n'empêchera pas le gouvernement libéral d'Adélard Godbout, élu en octobre 1939, de penser faire disparaître l'Office du crédit agricole.

Sa première préoccupation est de réduire les dépenses gouvernementales face à une dette consolidée qui est passée de 165 millions de dollars en 1935-36 à 295 millions en 1938-39 ! L'entrée en guerre du Canada en septembre 1939 va changer considérablement le visage de l'économie rurale. Les besoins en produits agricoles sont énormes car il faut nourrir les militaires et envoyer des milliers de tonnes de nourriture en Angleterre.

C'est ainsi qu'au Québec, les revenus des ventes des produits de la ferme passent de 64 593 000\$ en 1935 à 216 862 000 \$ en 1944. Le crédit agricole ne disparaîtra pas,

1975

• La Fédération de producteurs de cultures commerciales est fondée.

• Acceptation du principe de l'intégration de la relève aux structures syndicales.

Marchés 1975

Porcs	74 \$/100 lb
Bouvillons	40 \$/100 lb
Volailles	70 ¢/lb
Beurre	1,02 \$/lb
Fromage	1,07 \$/lb
Oeufs	69 ¢/dz
Lait - classe 1	12,25 \$/100 lb
Pommes de terre	2,50 \$/50 lb
Maïs sucré	35 ¢/dz
Maïs grain	6,79 \$/100 lb

TCN, 13 août 1975

mais les agriculteurs éprouveront moins le besoin de faire appel à une aide gouvernementale à cause de l'amélioration de leur situation financière.

Exode rural et modernisation

Après la guerre, le retour à la paix aura de nombreuses conséquences; plusieurs fils de cultivateurs choisiront d'aller vivre à la ville. C'est la main-d'œuvre familiale non rémunérée qui abandonne le plus rapidement la ferme. La faiblesse du revenu agricole qui, entre 1946 et 1960, n'atteint qu'environ 40 % du revenu familial, expliquerait en bonne partie la diminution du nombre de fermes au Québec, soit une baisse de 54 000 en vingt ans. Si la population rurale diminue de 5 % entre 1941 et 1951, la décroissance pour les cinq années suivantes est de 24 %!

Dès les années 50, Les fermes se mécanisent de plus en plus afin de pallier la baisse importante de main-d'œuvre et produire plus. Pour aider les agriculteurs à se moderniser, l'Office du crédit agricole doit graduellement augmenter le montant des prêts consentis, de 7 000 \$ en novembre 1952 à 10 000 \$ en décembre 1959. Pour plusieurs, l'Office du crédit agricole apparaît comme l'organisme qui répond le mieux aux besoins du milieu.

Au début des années soixante, le gouvernement libéral de Jean Lesage adopte trois nouvelles lois concernant le crédit agricole. Une première permet à l'Office de prêter



Dès les années '50, Les fermes se mécanisent de plus en plus afin de pallier la baisse importante de main-d'œuvre et produire plus. Pour aider les agriculteurs à se moderniser, l'Office du crédit agricole doit graduellement augmenter le montant des prêts consentis

jusqu'à un maximum de 15 000 \$ ou de 80 % de la valeur. En 1961, la Loi de l'amélioration des fermes autorise les banques à charte et les caisses populaires à faire des prêts à moyen terme aux agriculteurs, une première pour le financement agricole. Enfin, la loi sur le prêt agricole autorise l'Office du crédit agricole, selon certaines conditions, à payer aux emprunteurs qui consolident leurs prêts, la différence entre l'intérêt annuel de 2,5 % et celui dû à la Société canadienne du crédit agricole.

Cette décennie voit la superficie de plusieurs fermes augmenter considérablement. Certaines se spécialisent dans une produc-

Saint-Félicien aide l'agriculture

La Ville de Saint-Félicien développe un projet inédit de valorisation des rejets thermiques industriels d'une unité de cogénération pour aménager un parc agro-thermique et un parc forestier thermique.

La valorisation des rejets thermiques industriels

Le projet de la Ville de Saint-Félicien s'articule autour de la construction d'une unité de cogénération dont le chantier a débuté dans le parc industriel de la Ville. Cette unité utilisera les écorces produites par l'industrie forestière du Saguenay - Lac St-Jean comme combustible, réduisant ainsi les impacts négatifs sur l'environnement créés par l'enfouissement de ces résidus. Dès l'année 2001, l'unité de cogénération produira 21 MW d'électricité vendus à Hydro-Québec, ainsi qu'une quantité au moins équivalente d'énergie thermique mise gratuitement à la disposition de la Ville de Saint-Félicien. Cette énergie thermique (sous forme d'eau chaude à 35 °C), représente un potentiel de 250 millions de BTU/heure, soit l'équivalent annuel de 10 millions de \$ en gaz naturel.

Saint-Félicien a conçu un projet de valorisation des rejets thermiques de l'unité de cogénération qui lui permettra d'aménager un parc agro-thermique et un parc forestier thermique. En facilitant ainsi l'accès des entreprises à une source de chauffage bon marché, sécurisée et techniquement cohérente, la Ville leur fournira des outils indispensables à l'optimisation de leurs coûts d'exploitation et à la garantie de leur compétitivité et de leur pérennité dans un contexte de mondialisation économique.

Le parc agro-thermique

Le parc agro-thermique prévu est d'une superficie de 28 hectares et pourra accueillir 13 entreprises sur des parcelles viabilisées de 1,8 à 3,0 hectares. Les producteurs agricoles en seront les partenaires privilégiés et pourront bénéficier d'économies énergétiques substantielles (60 à 80 % des dépenses de chauffage) fort pertinentes pour les productions sous serres.

Une parcelle de 3 hectares est prévue pour l'implantation d'une pisciculture intensive commerciale d'une capacité annuelle de production de 200 tonnes (ouananiche, truite mouchetée, doré jaune).

Le parc forestier thermique

Le parc forestier thermique prévu permet d'envisager l'utilisation des rejets thermiques pour développer la deuxième et la troisième transformation du bois, à forte valeur ajoutée. On y prévoit, entre autres, un ensemble de séchoirs communautaire destiné aux essences de feuillus jusqu'ici sous exploitées au Lac St-Jean. Par l'utilisation des rejets thermiques lors d'un préséchage, le taux d'humidité du bois est amené de 70 à 20 % avant passage en séchoir classique. Cette innovation permet de produire un bois de spécialité de qualité avec un faible pourcentage de rebut et des qualités techniques haut de gamme. Par ailleurs, ce procédé permet de réaliser une économie de 70 % sur le poste énergie de chauffage par rapport au schéma classique.

La création d'une corporation de gestion

L'innovation est aussi légale et juridique car le projet prévoit la création d'une corporation ayant pour mandat la gestion des parcs et du réseau d'eau chaude. Cette corporation aura notamment pour mandat d'accompagner et d'aider les entreprises dans le cadre de l'accréditation ISO 14000. La Ville de Saint-Félicien envisage ainsi d'établir un partenariat mutuellement profitable avec les producteurs agricoles.

L'impact global du projet

La réalisation de ce projet inédit permet des investissements estimés à plus de 20 millions de \$ par l'entreprise privée et la création de près de 300 emplois directs. Enfin, pour la première fois, un partenariat proactif entre industrie et agriculture va contribuer à l'amélioration de l'environnement et de la qualité de vie de l'ensemble de la population.

1976

• Plus haut, plus vite, plus fort et... plus chers, les Jeux olympiques débarquent à Montréal.

• Les producteurs de lait manifestent à Ottawa.

• La cotisation atteint 50 \$.

tion spécialisée, comme l'élevage du porc ou de la volaille. La monoculture fait des progrès dans la région de Montréal. Les fonds nécessaires pour se procurer une machinerie de plus en plus spécialisée augmentent sans cesse et le gouvernement du Québec doit hausser le maximum permis des prêts.

Des clientèles diversifiées

Dès les débuts du crédit agricole, une place est faite aux jeunes qui veulent s'établir en agriculture. En 1933, le gouvernement du Québec avait adopté une loi intitulée Aide à l'établissement des fils de cultivateurs. En plus d'une subvention, le jeune agriculteur pouvait, dans le cas de nouveaux établissements agricoles, obtenir un prêt jusqu'à concurrence de 90% de la valeur de la terre et des bâtiments. Et après dix ans de bonne exploitation de sa ferme, le jeune emprunteur avait la possibilité de bénéficier d'une remise d'un tiers de sa dette jusqu'à un maximum de 3 000 \$.

Si en 1936, l'agriculteur et sa famille étaient les seuls à pouvoir bénéficier d'un prêt gouvernemental, les rangs des emprunteurs admissibles se sont considérablement élargis depuis! On a fait une place aux groupes d'agriculteurs, aux femmes et aux producteurs à temps partiel. Les sociétés, les corporations et les coopératives d'exploitation



Après la guerre, le retour à la paix aura de nombreuses conséquences; plusieurs fils de cultivateurs choisiront d'aller vivre à la ville. Si la population rurale diminue de 5 % entre 1941 et 1951, la décroissance pour les cinq années suivantes est de 24 %!

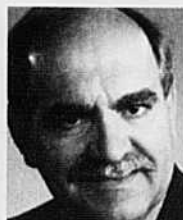
liales, les dispositions de la Loi favorisant la mise en valeur des exploitations agricoles ne permettaient pas aux époux exploitant une ferme conjointement, de bénéficier chacun de la subvention à l'établissement. En 1986, on corrige cette situation en apportant un amendement à la loi. L'épouse est désormais considérée comme partenaire à part entière dans l'entreprise agricole, au

L'Office du crédit agricole, devenu la Société de financement agricole en 1993, s'est adapté pour répondre aux besoins de sa clientèle et aux réalités du secteur agricole. Depuis les années soixante par exemple, le plafond des montants prêts est régulièrement augmenté. D'ailleurs, l'UCC-UPA adopte une résolution en ce sens pratiquement à chacun de ses congrès. Dans l'ensemble, on peut affirmer que le programme de financement agricole a toujours bien servi la cause pour laquelle il a été créé. En outre, si on compare le régime public québécois de financement agricole à ce qui se faisait ailleurs au Canada, on constate qu'il a toujours été bien plus complet et avantageux. Il n'y a aucun équivalent dans les autres provinces.

« Le catalyseur de l'agriculture québécoise, c'est l'UPA. Notre organisation s'est donné une multitude d'outils pour aller plus loin dans la mise en marché des produits agricoles. Si on avait laissé faire les forces du marché, notre agriculture aurait régressé depuis longtemps. Et l'histoire de l'industrie laitière nous donne raison sur toute la ligne; il y a trop d'impondérables en agriculture pour que les producteurs eux-mêmes n'aient pas leur mot à dire dans la mise en marché. »

CLAUDE RIVARD, CAUSAPSCAL

président de la Fédération des producteurs de lait, 1988 à 1998



agricole, si elles répondent à certaines normes, peuvent aussi obtenir des avantages financiers, comme des taux d'intérêt inférieurs à ceux du marché.

Même si les femmes travaillent depuis toujours au sein des entreprises agricoles fami-

même titre que son mari. Grâce à la subvention à l'établissement, hommes et femmes s'associent davantage. Et a mis en place, en 1988, un programme de subvention d'intérêt additionnelle, allouée selon la scolarité.

Source:

1936-1996. *La Société de financement agricole. En affaire avec vous depuis 60 ans. Supplément de La Terre de chez nous. Décembre 1996. 39p.*



FIERS

de leur appartenance à l'UPA et de leur contribution majeure à sa naissance et à son développement. Les productrices et les producteurs de lait du Québec sont heureux de souligner son 75^e anniversaire.

Les 10 000 fermes laitières québécoises, des entreprises dynamiques et performantes, au coeur de la vie des régions.



Léopold Rousseau

Fédération
 des producteurs
de lait du Québec

1977

• Publication du rapport du comité d'orientation de l'UPA.

• Début des produits génériques.

• Volkswagen abandonne la production de la Beetle.

Un syndicalisme de jeunes producteurs

Le problème de la relève et de l'intégration des jeunes ruraux dans le mouvement professionnel ne date pas d'hier. De même que leur situation en agriculture et les mesures que le gouvernement et la société devraient adopter pour favoriser leur insertion comme producteurs agricoles dans la société québécoise. Aussi nous verrons la place que les jeunes ont prise dans l'UPA.

Une volonté de se regrouper

Autrefois, on trouvait les jeunes au sein des mouvements d'action catholique comme la Jeunesse agricole catholique (J.A.C.) et la Jeunesse rurale catholique (J.R.C.). Ils y trouvent souvent réponse à leurs besoins, à leurs aspirations. De plus, ces organismes ont été de véritables écoles de formation de chefs pour la société agricole et rurale, et pour l'UPA en particulier. Dans les années 1940, il est même question d'unifier divers mouvements et associations de jeunes agri-



La Fédération de la relève agricole du Québec est fondée en janvier 1982, avec à sa base, des jeunes qui ont pour but d'améliorer les conditions d'établissement et de travailler à une meilleure préparation de ceux et celles qui se destinent à une carrière en production agricole.

aux conditions d'acquisition d'une ferme. Ils fondent en 1967, le premier syndicat de relève agricole, le Centre régional des jeunes agriculteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CRJA).

En 1975, le ministère de l'Agriculture du Québec met sur pied un service de la relève

eux et d'aller plus loin, c'est-à-dire de faire entre autre une réflexion sur leurs conditions d'établissement. Bien souvent à l'instigation de l'UPA on voit alors naître, dans bon nombre de régions, des syndicats de relève agricole que les jeunes affilient à leurs fédérations régionales de l'UPA.

Jusqu'à quel degré d'autonomie l'Union doit-elle pousser le mouvement de syndicalisation des jeunes agriculteurs? En 1972, l'UPA avait formé un comité pour étudier la place des jeunes dans la structure syndicale. Ses recommandations sont adoptées au congrès général, soit de faire une place aux jeunes dans la structure, dans la mesure où ils sont prêts à la prendre. Mais ce sont les jeunes qui définiront eux-mêmes leur statut à l'intérieur de l'UPA. Ils souhaitent des syndicats régionaux et une fédération spécialisée affiliée à l'UPA, regroupant des jeunes, fils et filles de cultivateurs habitant à la ferme, employés de ferme en attente de devenir exploitants, co-exploitants ou exploitants de ferme. Peu après, ce projet reçoit un avis favorable de huit fédérations régionales et le service d'éducation et d'information de l'UPA encourage toutes les fédérations à fa-

« L'UPA, c'est notre outil pour se faire entendre et pour se défendre. Si ça n'existait pas, il faudrait l'inventer. L'organisation de la mise en marché collective et la reconnaissance de la profession nous ont permis de prendre notre place dans la société. Avant l'UPA, un cultivateur, comme on disait dans le temps, ça n'avait pas voix au chapitre, maintenant on a notre mot à dire. »

ROLLAND ALLARD, SAINT-NICOLAS

président de la Fédération de l'UPA de Lévis-Bellechasse, 1979-1990



culteurs comme les cercles de jeunes agriculteurs ou la Société des jeunes éleveurs, à la Jeunesse agricole catholique.

À la suite d'un voyage en France, des jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean, soutenus par la fédération régionale de l'UPA, conviennent de se donner les moyens de discuter de leurs problèmes d'établissement et de trouver ensemble les améliorations à apporter

agricole qui décide de travailler prioritairement à ce que les jeunes se prennent en charge. Les groupes locaux de relève agricole naissent dans toutes les régions. Les membres tiennent des soirées d'information, réalisent des voyages d'étude et organisent des activités sociales. Après quelques années, les groupes de plusieurs régions ressentent le besoin de se parler entre

1978

• Naissance de l'Agence
Canadienne de
commercialisation
du lait.

• Les laboratoires anglais
accouchent d'une nouvelle
merveille : le bébé
éprouvette.

voriser l'implantation du syndicalisme des jeunes en agriculture.

Une fédération pour les jeunes

La structure est mise en place par la base avant tout, c'est-à-dire que les groupes locaux sont nés dans un premier temps, ensuite les syndicats régionaux, et enfin la Fédération. Cette organisation permet aux jeunes de réfléchir ensemble sur les conditions d'établissement et de proposer des améliorations qu'ils désirent eux-mêmes. Avec une fédération, les syndicats veulent partager une tribune qui leur permettrait un échange continu entre eux mais aussi, qui donnerait une envergure provinciale à leurs revendications. Déjà, ils ont pour buts, avec les groupes locaux, d'améliorer les conditions d'établissement et de travailler à une meilleure préparation de ceux et celles qui se destinent à une carrière en production agricole.

Reprenant ces objectifs, la Fédération de la relève agricole du Québec est fondée en janvier 1982. L'assemblée de fondation donne au conseil d'administration le mandat d'entreprendre les démarches afin que la Fédération s'affilie à l'UPA, dans la perspective d'accroître le poids de leurs revendications en s'alliant à l'ensemble du syndicalisme agricole. L'UPA accepte, accordant à la nouvelle fédération tous les droits et pouvoirs des fédérations affiliées.



En 1972, l'UPA avait formé un comité pour étudier la place des jeunes dans la structure syndicale. Ses recommandations sont adoptées au congrès général, mais se sont les jeunes qui définiront eux-mêmes leur statut à l'intérieur de l'UPA.

L'établissement et la formation sont les deux secteurs d'actions prioritaires de la Fédération.

Deux ans plus tard, elle compte dix syndicats régionaux de relève, encadrant des groupes locaux au niveau de deux ou trois paroisses. Il y a 1 300 membres, des femmes comme des hommes, âgés de 16 à 35 ans, en voie d'établissement ou récemment établis.



La Fédération a été particulièrement active en ce qui regarde la formation, ses efforts se soldèrent notamment par la mise en place des attestations d'études collégiales (AEC).

75^e

UPA

J'ai semé Je sème Tu sèmeras

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu est heureuse de souligner le 75^e anniversaire de l'UPA et d'encourager les producteurs établis sur le territoire de la municipalité.



1979

• Fondation du Syndicat des producteurs de lapins.

• La TCN tire à 55 720 exemplaires.

Appel à tous

À cette époque, la réflexion des jeunes les a aussi conduits à conclure que, si les parents ont une responsabilité déterminante dans le transfert d'une exploitation, il est certain que l'État doit fournir un soutien, sans lequel très peu d'établissements sont possibles. Mais tous les autres groupes qui vivent de l'agriculture, ont eux aussi une responsabilité dans le transfert et l'établissement. C'est dans cette perspective que ces jeunes ont continuellement cherché à ce que tous les groupes du monde agro-alimentaire s'impliquent avec des aides à la relève. « Nous ne croyons plus en des aides mirobolantes qui vont changer toutes les conditions d'établissement des jeunes. Nous croyons, cependant, que si chacun fait un effort pour fournir un soutien aux jeunes qui acquièrent une exploitation, c'est une série d'aides combinées qui feront que ça demeurera encore possible de s'établir et, dans des conditions acceptables pour le vendeur autant que pour l'acheteur »¹⁾

« C'est plus difficile pour une femme de s'impliquer à l'UPA, surtout avec de jeunes enfants. Mais l'UPA a toujours appuyé les revendications de la relève auprès du gouvernement. Imaginez ce que ça représentait pour moi, une jeune dans la vingtaine, de siéger au conseil général de l'UPA ! J'y ai vécu la plus belle leçon de démocratie de ma vie. Je n'oublierai jamais la tournée des ministères avec Jacques Proulx et qui allait déboucher sur la prime à l'établissement rattachée à la formation. »

NATHALIE MALO, SAINT-PHILIPPE-D'ARGENTEUIL
présidente de la Fédération de la relève agricole, 1990-1992



Un grand moment dans la vie de la fédération fut certainement les discussions et les démarches qui ont conduit à la mise en place de la banque de quota pour la relève en production laitière en 1986. Après plusieurs mois de discussions, un comité, composé de représentants de la Fédération des producteurs laitiers, de la Fédération de la relève agricole et de l'UPA, est arrivé à une hypothèse qui apparaissait comme acceptable à tous. Il restait à convaincre les producteurs. Cette importante mobilisation aura certainement fait prendre conscience aux jeunes de la force de l'action collective. La mise en application de cette banque de quota aura aussi largement contribué à convaincre les pro-

ducteurs de volailles, en 1989, de la pertinence et de l'importance de ce soutien à la relève dans leur production.

La Fédération a été particulièrement active en ce qui regarde la formation. D'abord par la promotion de son importance en agriculture auprès des jeunes et de leurs parents. Puis par l'obtention de la reconnaissance des acquis au niveau collégial. Elle a aussi réussi à faire revoir le contenu de l'ensemble de la formation collégiale en agriculture à partir des compétences à acquérir. La mise en place des attestations d'études collégiales (AEC) fut aussi l'aboutissement de plusieurs représentations faites par la Fédération. La sauvegarde de la prime à l'établissement et son augmentation à plusieurs reprises jusqu'à 30 000 \$ furent autant d'étapes marquantes dans les actions collectives de la Fédération. Il faut aussi souligner l'engagement de la Régie des assurances agricoles et des fédérations qui ont un programme d'assurance-stabilisation particulier pour la relève.



La sauvegarde de la prime à l'établissement et son augmentation à plusieurs reprises jusqu'à 30 000 \$ furent autant d'étapes marquantes dans les actions collectives de la Fédération.

Sources:

KESTEMAN, Jean-Pierre et al. *Histoire du syndicalisme agricole au Québec UCC-UPA 1924-1984*. Montréal, Boréal Express, 1984. 327p.

La FRAQ a 10 ans. Cahier-souvenir du 10e anniversaire de la Fédération de la relève agricole du Québec. 3 septembre 1992. 13p.

Ce sont autant d'exemples de la philosophie d'action qui guide les jeunes de la relève depuis la mise en place de la Fédération. Et ça continue! Depuis 1997, le syndicat d'Abitibi-Témiscamingue s'est joint à la fédération, qui pour la première fois est présente dans toutes les régions du Québec. En 1998, la Fédération de la relève agricole du Québec compte environ 1 050 membres.

La Fédération assume un leadership sur le plan canadien et établit certains contacts au niveau international avec des groupes de jeunes.

¹⁾ La FRAQ a 10 ans. Cahier-souvenir du 10e anniversaire de la Fédération de la relève agricole du Québec, 3 septembre 1992, p4.

La
FRAQ
de l'école à la terre

Félicitations à
l'UPA !



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC



Depuis près d'un siècle, des hommes et des femmes qui vivent l'agriculture au quotidien, ont forgé une véritable industrie de la terre, la Coopérative fédérée de Québec.

Hommage à l'Union des
producteurs agricoles
à l'occasion de son
75^e anniversaire.

Félicitations !



1980

• Les Floralies de Montréal font renaître le « flower power » et lancent l'horticulture vers de nouveaux sommets.

• Création de l'Office des producteurs de lait. Ces derniers se réjouissent, la revue Le Producteur de lait est lancée en leur honneur.

• Fondation de la Fédération des producteurs maraîchers.
• Les normes du travail s'appliquent au monde agricole.

La ferme familiale et l'UCC

Le paysage lui-même en porte l'empreinte : la maison la rassemble, les champs la nourrissent et l'unité type d'exploitation reste la terre que l'on habite et que l'on exploite, à laquelle s'ajoutent parfois des parcelles ajustées aux forces, aux besoins et aux aspirations de la famille. (1) Il s'agit de la famille paysanne. Du début de son histoire jusqu'à aujourd'hui, l'UCC-UPA a toujours formulé ses politiques en vue d'assurer la survie et le développement de la ferme familiale. Voyons l'importance de celle-ci dans l'histoire du Québec et à l'UCC-UPA.

La ferme familiale, omniprésente

Pour avoir connu un régime de concession de terre seigneurial, le Québec a vu se développer une agriculture très centrée sur la ferme familiale. Même au XIXe siècle alors que des transformations majeures se produisent, la famille paysanne reste partout présente, commandant la structure des terres agricoles en même temps que la répartition du travail et des hommes. Le travail de la terre s'effectue le plus souvent en famille, avec l'aide des enfants et, dans le cas des exploitations plus importantes, d'un ou de plusieurs engagés, que vient assister une main-d'œuvre sai-

Marchés 1980

Porcs	66,21 \$/100 lb
Veaux de lait	120 \$/100 lb
Poulets	41 ¢/lb
Lait - classe 1	36,67 \$/hectolitre ⁽¹⁾
Beurre	1,58 \$/lb
Fromage	1,63 \$/lb
Oeufs	84 ¢/dz
Maïs sucré	5,50 \$/6 dz
Orge	162 \$/tonne métrique

TCN, 14 août 1980

⁽¹⁾ La classe 1 représente seulement 20 % des ventes totales de lait au Québec

tégrité, par des pratiques qui obligent chaque génération à s'établir toujours plus loin dans le territoire, sur des terres souvent acquises à cette fin par les parents. D'où la place qu'occupent les solidarités familiales dans l'acquisition et le contrôle du sol.

La ferme familiale et le marché

On affirme alors que le meilleur marché est encore celui de la famille et de la ferme. Le but premier de l'agriculture est l'approvisionnement domestique. Le marché ne venait



Le travail de la terre s'effectue le plus souvent en famille, avec l'aide des enfants et, dans le cas des exploitations plus importantes, d'un ou de plusieurs engagés, que vient assister une main-d'œuvre saisonnière si le volume de production le requiert et si les revenus l'autorisent.

« On peut faire quelque chose en agriculture, lorsqu'il y a de la solidarité et des objectifs communs. Dans la pomme de terre, on se bat encore pour une mise en marché ordonnée. Pourtant d'autres productions ont prouvé que cela marchait. On pourra mieux vivre de notre production, quand il y aura une volonté de travailler ensemble. Les outils sont là, c'est à nous de prendre notre place. »

ARTHUR VALOIS, NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL

président de la Fédération des producteurs de pommes de terre, 1977-1983



sonnière si le volume de production le requiert et si les revenus l'autorisent. La terre étant le moyen par lequel la famille subsiste, on tente le plus possible d'en préserver l'in-

qu'en second lieu, loin derrière et visait à combler les besoins d'argent. Ce type de ferme occupera rapidement l'ensemble du champ agricole au Québec, ne laissant sub-

sister aucune autre forme de production comme la production capitaliste par exemple, sinon à titre exceptionnel. Elle peut céder sur le marché ses surplus de production à des prix défiant la concurrence de toutes autres formes de production. Tout le revenu en argent doit servir aux besoins essentiels de la ferme et de la famille, qu'on ne peut combler par la production agricole, forestière ou artisanale. Ce qui reste, selon les années, est soigneusement épargné, jusqu'à ce que les enfants soient en âge de se marier ou de s'établir.

1981

• La CSST s'applique à son tour au secteur agricole.

• Sont fondées la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons et celle des syndicats de gestion.



Le marché ne venait qu'en second lieu, loin derrière et visait à combler les besoins d'argent, tout le revenu en argent doit servir aux besoins essentiels de la ferme et de la famille, qu'on ne peut combler par la production agricole, forestière ou artisanale. Ce qui reste est soigneusement épargné.

La ferme familiale et l'Église

L'Église catholique supporte activement l'agriculture familiale traditionnelle d'auto-subsistance et travaille à sa perpétuation par la colonisation. C'est aussi elle qui élabore et diffuse l'idéologie dominante du monde rural, religieuse et nationaliste, fondée sur la doctrine sociale de l'Église. L'agriculteurisme est une idéologie préconisant le maintien de la vie agricole traditionnelle et exaltant les valeurs morales et sociales qui lui sont associées. À l'instigation de l'Église et du clergé, les mots d'ordre «Multipliez-vous» et «Emparons-nous du sol» sont suivis. La natalité dans les familles rurales canadiennes-françaises atteint des sommets inégalés en Occident. Il ne restait plus qu'à établir ces familles nombreuses pour atteindre le but visé, s'emparer du sol. Tel était donc le «devoir d'État» strictement imposé à l'agriculteur dans l'intérêt supérieur du peuple, de la race et de l'Église : établir sur une terre chacun de ses garçons.

L'Église justifie la famille rurale par la stabilité matérielle, l'autorité du père, la soumission des enfants et de la mère à ce dernier, par leur dépendance économique, la transmission de l'éducation première au sein de la



« L'UPA a beaucoup fait avancer la classe agricole sur le plan social et économique. Elle a joué un rôle majeur au niveau de la formation de ses dirigeants. C'est ce qu'il fallait pour contrer les forces politiques et financières. On a pu établir un équilibre entre ces forces grâce à des politiques intelligentes, en produisant en fonction des besoins, en établissant les prix en fonction des coûts et en planifiant la production et la mise en marché. »

GÉRARD DUBOIS, PLESSISVILLE

président de la Fédération de l'UPA de Lotbinière-Mégantic, 1973-1977

mille. Telles sont les qualités de la famille rurale que l'Église tend à développer et à protéger.

Aussi l'agriculture de marché sera perçue comme une menace de prolétarianisation et de déperdition d'un plus grand nombre d'agriculteurs dans les villes. De plus, elle entraînerait la spécialisation, ce qui impliquerait l'instabilité de la ferme familiale et favoriserait

l'exode. L'affectation nécessaire des surplus familiaux à l'accumulation plutôt qu'à l'établissement des fils, empêcherait la reproduction de l'agriculture traditionnelle à moyen et à long terme. On comprend donc facilement les condamnations du capitalisme et de ses conséquences sur la religion, la vie et la famille par l'Église. C'est aussi sur la campagne agricole que repose la préservation de la famille, de la race, de la religion, menacées par le monde environnant.

L'UCC et la ferme familiale

Ce qui ressort des objectifs de départ de l'UCC, c'est la volonté d'adapter l'agriculture au marché, en développant de nouvelles productions par exemple. On y remarque aussi l'intérêt pour l'amélioration des rendements, de la production, de la productivité et le nécessaire recours au crédit. Il s'agit d'une agriculture voulant se développer pour le marché par rapport à une agriculture de type traditionnel qui insiste beaucoup plus sur les questions de colonisation et de famille et délaisse production, crédit à la production et productivité.

Mais l'UCC, loin de mettre la famille de côté, l'intègre à l'agriculture de marché plutôt que de l'y opposer. Pourquoi a-t-elle misé sur la

famille, la ferme familiale ? L'UCC-UPA a toujours cru que la ferme familiale était préférable à la grande ferme capitaliste ou encore à la grande ferme collective. Sur le plan économique d'abord, l'agriculture, pour être efficace, requiert un intérêt et une attention que seule la propriété directe peut motiver. Sur le plan humain, la ferme familiale peut apporter beaucoup plus de satisfaction, en raison du

1982

• Inauguration de la Maison de l'UPA à Longueuil.

• Fondation de la Fédération de la relève.

• La cotisation est à 110 \$.

• Le Coke Diet est lancé



L'UCC-UPA a toujours cru que la ferme familiale était préférable à la grande ferme capitaliste ou encore à la grande ferme collective. Sur le plan économique et sur le plan humain, la ferme familiale peut apporter beaucoup plus de satisfaction, en raison du type d'organisation du travail qu'elle implique.

type d'organisation du travail qu'elle implique, que la grande ferme capitaliste où le travail serait effectué par des employés.

L'UCC a une mission, enracinée dans les solidarités rurales, dont la plus fondamentale est la famille. Du cultivateur au producteur agricole, le concept de ferme familiale demeure intact, en partie parce qu'une part du travail de la ferme est encore assuré par des membres de la famille, mais cet appoint est de moins en moins gratuit. Une ferme familiale est peut-être réellement un bien de famille, elle sera davantage un lieu où le producteur est autonome et où la famille concentre les décisions, la gestion et une partie du travail. Promouvoir une agriculture familiale pour favoriser la conservation des ressources agraires et assurer un juste équilibre à l'économie

générale québécoise, ceci explique bien le lien entre la ferme familiale et l'entreprise petite ou moyenne contrôlée par des producteurs-proprétaires québécois.

«La formule qui permet d'intégrer en une seule personne sociale ces statuts contradictoires ou complémentaires de travailleur, de gestionnaire, de capitaliste est évidemment originale. Sa richesse mais aussi son ambivalence tient au statut «familial» de l'entreprise. (...) Cette affirmation du caractère «familial» du producteur agricole s'oppose évidemment aux phénomènes bien connus de l'intégration et de l'accaparement par les corporations d'une partie de la production agricole.»¹¹ Au cours de son histoire, la forme et la dimension de la ferme familiale préconisées par l'UCC-UPA ont pu changer. Ainsi au début on ne pensait pratiquement qu'à la ferme propriété d'un seul homme, chef de famille, alors qu'aujourd'hui on pense aussi à la ferme en coexploitation ou en copropriété. Le modèle général est toujours demeuré celui d'une ferme où le ou les propriétaires sont en même temps les principaux exploitants.

À la fin du 20^e siècle, la ferme familiale réalise encore la plus grande partie de la production agricole au Québec. Aujourd'hui, la propriété des fermes se répartit ainsi au Québec: 28 700 fermes individuelles et en société, et le reste (7 000) en compagnie dont 5 300 formées des membres de la famille.

¹¹ Serge COURVILLE et Normand SÉGUIN, *Le monde rural québécois au XIX^e siècle*, Ottawa, La Société historique du Canada, 1989, p. 7. (Brochure historique no 47).

¹² Jean-Pierre KESTEMAN et al., *Histoire du syndicalisme agricole au Québec UCC-UPA 1924-1984*, Montréal, Boréal Express, 1984, p. 301.

Sources principales :

KESTEMAN, Jean-Pierre et al. *Histoire du syndicalisme agricole au Québec UCC-UPA 1924-1984*. Montréal, Boréal Express, 1984. 327 p.

MORISSET, Michel. *Agriculture familiale ou capitaliste au Québec au XX^e siècle? Thèse de Ph.D., Université de Paris VIII, 1982. 2 vols.*

Longueuil AU QUÉBEC
DEPUIS LONGTEMPS ET POUR Y RESTER

1983

• On définit un producteur agricole celui dont les ventes sont supérieures à 3 000 \$ annuellement.

• Unification des deux Fédérations du lait.

• Les poupées Bout-de-Choux sont le must de Noël.

Landini

Grandit avec l'U.P.A.

**Landini a été fondée en 1884
et le premier tracteur a été conçu
il y a 75 ans**



Ce qui nous permet de souhaiter à « l'U.P.A. » la même longévité, et comme eux, nous sommes là pour rester

COATICOOK

Service Agricole
Omer Madore inc.

LAC MÉGANTIC

Coop Lac-Mégantic
Lambton

LAURIER STATION

Les Entreprises
Michel Girouard inc.

LOUISEVILLE

Machinerie Patrice Itée

MONT-JOLI

Garage
Paul-Émile Anctil Itée

ROUEMENT

Équipements Agri-Mont inc.

ŠABREVOIS

Équipements Guillet inc.

ST-ANDRÉ-AVELIN

Garage André Parisien inc.

ST-ANDRÉ-

DE-KAMOURASKA

Garage N. Thiboutot inc.

ST-BRUNO

G.M.D. Enr.

ST-CYPRIEN

Alcide Ouellet & Fils inc.

ST-DENIS-

SUR-RICHELIEU

Garage Bonin Itée

ST-GERVAIS

FRS. Goulet & Fils inc

ST-ROCH-DE-L'ACHIGAN

A. Henri & Fils inc.

ST-LUDGER

Machinerie
Réginald Gagnon Ltée

STE-ANNE-DES-PLAINES

Les Équipements
Yvon Rivard inc.

STE-MARIE

Faucher & Faucher inc.

STE-MARTINE

Les Équipements
Colpron inc.

STE-JUSTINE DE NEWTON

R. Brisebois & Fils Ltée

STE-ROSE DE POULARIES

Machineries horticoles
d'Abitibi inc.

VARENNES

René Riendeau (1986) inc.

VICTORIAVILLE

Les Entreprises
Michel Girouard inc.

WARWICK

Champoux
Machineries inc.

WOTTON

Garage E. Comtois inc.

1984

- Le Tofu glacé est lancé

L'UPA à 60 ans.

On compte au Québec
47 900 femmes dont le
revenu moyen est de
12 912 \$.

Régions et structures de l'UCC-UPA

Organisme démocratique issu de la base, l'UCC a une structure locale autonome agissante. Cette organisation équilibre les pouvoirs, est plus apte à répondre aux besoins des agriculteurs, qui se sentent donc plus près du syndicat. Mais avec la diversification croissante de la profession agricole, l'unité et la coordination au sein de l'UCC deviennent des défis majeurs. Ses structures reflèteront cette polyvalence. Par sa constitution particulière, la confédération de l'UPA réussit à développer un pouvoir professionnel unifié qui rallie tous les individus et les groupes à chaque palier de l'organisation. Voyons les grandes lignes de l'évolution des structures de l'UCC-UPA.

Des structures géographiques

À la fondation de l'UCC, en 1924, il n'existait que des cercles et un bureau central. Cependant, ce dernier comptait des représentants de chacun des diocèses, élus à chaque



L'adhésion à l'UCC était encouragée par l'Église. Lors de sa fondation, en 1924, le bureau Central de l'UCC comptait des représentants de chacun des diocèses, élus à chaque année lors du congrès général. Ici le président de l'UCC, Abel Marion en compagnie de membres du clergé.

les unions, des fédérations. La structure géographique traditionnelle de l'UCC est donc formée des fédérations régionales et des syndicats de paroisses. Cette hiérarchie est à la fois simple et efficace. Unité de base, le syndicat exerce son activité dans la paroisse

Une structure à trois niveaux

Le syndicat est la base même de l'association professionnelle. Ce sont les cultivateurs de la paroisse qui ont la maîtrise du syndicat. Au cours de l'assemblée annuelle, ils élisent les membres du conseil d'administration, qui représentent autant que possible, tous les rangs de la paroisse. Ils choisissent eux-mêmes leurs président, vice-président, secrétaire. Trois syndicats dans un diocèse ou une région, suffisent pour constituer une fédération. En plus des objectifs de l'UCC, les fédérations ont pour tâche de donner plus de cohésion aux syndicats qui dépendent d'elles, coordonner leur activité, adapter l'étude et l'action aux besoins de leur territoire, fournir les services professionnels les plus opportuns. Elles font le lien entre les syndicats et la confédération et aident à unifier le travail. Dominique Beaudin souligne que: «Les interventions des fédérations, dans le cadre de leurs attributions, ont été profitables aux ruraux. Leur action est bien-faisante. Nombre de problèmes d'ordre régional ont été résolus. Leurs initiatives ont parfois été une inspiration pour toute la pro-

« J'ai toujours pensé qu'on est mieux à l'intérieur de l'UPA qu'à l'extérieur. Quelques productions ont encore de la difficulté à s'y retrouver. Pourtant d'avoir réussi à regrouper tous les agriculteurs sous un même chapeau, ça donne une force et une sécurité qu'on n'a pas en étant divisé entre nous. Comme le nombre de fermes diminue à chaque année, j'invite ceux qui ne sont pas dans l'UPA à joindre le mouvement »
ANDRÉ MOUSSEAU, SAINTE-MADELEINE
président du Syndicat des producteurs en serre, 1992-1999



année lors du congrès général. Cinq ans plus tard, il parut bon de coordonner davantage l'activité des cercles dans un territoire déterminé, on créa donc des unions diocésaines ou régionales. Dès lors, il se tient des congrès annuels dans chaque région, où l'on élit le président régional qui siège par le fait même au bureau de direction général de l'UCC. Légalement incorporés en 1947, les cercles locaux deviennent des syndicats et

où il recrute le plus de cultivateurs possible. La fédération a pour champ d'action un diocèse ou une région, où elle fédère les syndicats existants. Formée par les fédérations, la confédération de l'UCC a pour territoire tout le Québec. Les buts de la confédération, de la fédération et du syndicat de l'UCC sont les mêmes, c'est-à-dire l'éducation, la défense, l'organisation de la profession.

1985

• Le concert « We are the World » veut enrayer la famine en Afrique.

• Le Nintendo fait fureur.

65,7 % des cultivateurs canadiens se disent en bonne santé financière, 23 % se déclarent en difficulté grave.

vince.»⁽¹⁾ La confédération a pour rôle de coordonner les activités des fédérations affiliées, d'être le porte-parole de l'ensemble des producteurs auprès des gouvernements, des autres groupements professionnels, partout où sa présence s'impose. Elle veille à la défense de la classe agricole. Elle dirige et oriente l'étude et organise des services.

Au milieu des années 1950, les variations du nombre de membres au niveau provincial reflètent un degré de vitalité variable des syndicats de base. Certaines régions sont très affectées par l'abandon des fermes. Et dans les régions où les transformations structurelles ont amené de nombreux cultivateurs spécialisés à l'UCC, on a sans doute porté moins d'attention aux activités du syndicat de paroisse.

On songera à restructurer le réseau de base à compter des années 1960. On mettra en

cause la viabilité même des syndicats paroissiaux. A la fin des années 1950, par contre-coup, les fédérations régionales connaissent aussi des difficultés. Décimées par la baisse du nombre de leurs membres, elles ne peuvent maintenir des permanents et des services professionnels. Pour certaines, cela se traduit par une réorganisation sous forme de fusion avec une fédération voisine.

À partir de 1972, les structures syndicales de l'UPA connaîtront une réorganisation complète du niveau local. Il s'agit de regrouper les syndicats voisins géographiquement en un nombre plus restreint d'unités. Le concept de syndicat local ou paroissial fait place à celui de syndicat de base, qui regroupe trois à six syndicats en une nouvelle unité géographique. Ce réajustement est rendu nécessaire par la diminution du nombre d'agriculteurs et la faiblesse d'organisation de plusieurs unités locales. On forme ainsi

des unités plus fortes et mieux équipées, financièrement et humainement. On implante mieux les activités d'information et d'animation de l'UPA pour les membres.

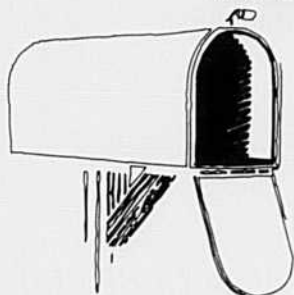
Marchés 1985

Porcs	65,50 \$/100 lb
Bouvillons	74 \$ /100 lb
Agneaux	1 \$/lb
Poulets	2,28 \$/kg
Lait - classe 1	54,46 \$/hectolitre(1)
Beurre	4,76 \$/kg
Fromage	4,87 \$/kg
Oeufs	99 ¢/dz
Maïs sucré	6,00 \$/6 dz

TCN, 15 août 1985

(1) La classe 1 représente seulement 20 % des ventes totales de lait au Québec

Abonnez-vous • Abonnez-vous



LA TERRE

DE CHEZ NOUS

informe les producteurs et productrices agricoles et autres personnes intéressées aux diverses activités rurales. À chaque semaine la TCN fournit à ses lecteurs des informations qui concernent la production et la mise en marché des produits agricoles et forestiers au Québec.

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française d'Amérique.
Au service de l'agriculteur québécois depuis plus d'un demi-siècle. Publié le jeudi de chaque semaine.

Je désire m'abonner à *La Terre de chez nous* pour:
 Québec 1 an: 37,39\$ 2 ans: 64,41\$ 3 ans: 89,15\$
 Taxes incluses

NOM _____ PRÉNOM _____
 ADRESSE _____ APP. _____
 VILLE _____ PROVINCE _____
 CODE POSTAL _____ TÉL.: () _____

Ci-joint la somme de: _____ \$
 No TPS: R 1218 5132 3 TVQ:1006 1126 05 Signature _____

Il vous suffit de remplir le coupon et d'y joindre un chèque ou mandat de poste à l'ordre de:
 La Terre de chez nous (abonnements)
 Maison de l'UPA
 555, boul. Roland-Therrien
 Longueuil (Québec) J4H 3Y9

1986-87

• Tchernobyl souffle ses fumées radioactives dans le ciel de l'Europe.

• Mariage heureux des techniques : une culture commerciale des tomates de serre en hydroponie sous éclairage artificiel est lancée...

• Le Salon de l'Agriculture voit le jour à Saint-Hyacinthe.

Structures spécialisées

Avant 1950, un grand nombre de producteurs spécialisés ont leurs propres associations professionnelles, plus de type associatif que syndical, comme les jardiniers-maraîchers, les pomiculteurs, les éleveurs de bétail, les producteurs avicoles. A partir de 1944, les revendications répétées de l'UCC pour obtenir une législation sur la mise en marché des produits agricoles, attirent de plus en plus de membres de ces associa-

à la fédération régionale de l'UCC. Et au palier supérieur, les fédérations régionales et les fédérations spécialisées sont regroupées pour former une confédération.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, le développement des syndicats spécialisés et des plans conjoints n'a pas diminué le rôle des fédérations régionales. Cette inter-relation structurelle entre chacune des cellules de l'association professionnelle, en plus de contribuer à l'unité et la coordination, favorise aussi un mode de financement provenant

des deux sources: du secteur général (cotisation) et du secteur spécialisé (contribution). Ainsi, loin de rendre secondaire ou inutile l'ancienne structure géographique de l'UCC, la venue des syndicats et fédérations spécialisés s'est faite en conservant l'importance des caractères généraux de l'action professionnelle.

L'organisation de l'ensemble de la profession, tâche délicate avec l'existence d'intérêts parfois divergents entre groupes spécialisés, la défense des intérêts communs et la tâche constante de l'éducation, tout cela a poussé les dirigeants et les membres à vouloir conserver à l'UCC son caractère de centrale syndicale à vocation d'abord générale.

« Avant le plan conjoint dans les légumes de transformation, certains acheteurs avaient presque un droit de vie et de mort sur nous. On ne pouvait presque rien faire et les prix étaient dérisoires. Ça a pris du temps et des efforts immenses, mais on a réussi à aplanir bien des bosses. Mettre tout le monde au même diapason pour atteindre des objectifs communs, c'est ce qui fait la grande force de l'UPA et c'est ce que nous devons maintenir. »

JEAN-PAUL MAILHOT, SAINT-JACQUES-DE-MONTCALM

président de la Fédération des producteurs de légumes de transformation, 79-87



tions vers la formule syndicale, et donc vers l'Union.

Le congrès de 1952 approuve l'implantation d'une structure de syndicats spécialisés et l'UCC entreprend alors un long travail visant à convaincre les cultivateurs de joindre les rangs de ces syndicats, puis de s'affilier à elle. Le 9 décembre 1952, c'est la fondation d'une première fédération provinciale de syndicats spécialisés, la Fédération des producteurs de lait nature, et son affiliation à l'UCC.

L'Union a dû mettre au point des formules pour intégrer ces syndicats et fédérations et leur accorder une représentation aux trois niveaux, local, régional et central. Depuis 1968, elle a officiellement une double structure: le syndicalisme général et le syndicalisme spécialisé.

L'unité syndicale des producteurs agricoles peut malgré tout se manifester à partir de la base, où le producteur peut à la fois se retrouver membre de son syndicat de base en ce qui concerne ses problèmes généraux et membre de son syndicat spécialisé en ce qui vise l'organisation spécifique de la mise en marché de son produit. D'autre part, ces deux types de syndicat se retrouvent affiliés



**Fédération québécoise
des producteurs de fruits
et légumes de transformation**

1974 ... 1999

25 ans de fières réalisations!

Nos producteurs de pois, haricots et maïs sucré destinés à la conserve et au surgelé, ainsi que nos producteurs de concombres destinés à la marinade, qui célèbrent cette année les 25 ans de leur Fédération, sont heureux de s'associer aux festivités qui entourent le 75^e anniversaire de l'UPA.

Longue vie à l'UPA !



LE GARDEUR

75 ANS D'HISTOIRE ÇA SE CULTIVE !

La Ville de Le Gardeur est fière de cette extraordinaire cohabitation entre nos secteurs agricole et urbain. Par son dynamisme et sa persévérance, notre secteur agricole contribue grandement à toute l'économie régionale.

Bravo et longue vie !

De la part du conseil municipal

L'équipe agricole de la Banque Scotia tient à féliciter l'UPA et ses membres à l'occasion de ce 75^e anniversaire.

 **Banque Scotia**

À la Banque Scotia, l'agriculture, on y croit !

Leur
DYNAMISME
a assuré leur
expansion!


Québec
Holstein Québec

Félicite
l'U.P.A. et tous
ses membres
pour leur
75^e anniversaire

1988

• Réunion du GATT à Montréal. Achoppement sur la question des subventions agricoles sur fonds de manifestations des agriculteurs.

• Moment d'incertitude et d'espoir alors que le Canada et les Etats-Unis signent l'Accord de libre échange.

• Les Prozac sont disponibles sur le marché. Ben Johnson a préféré les stéroïdes.

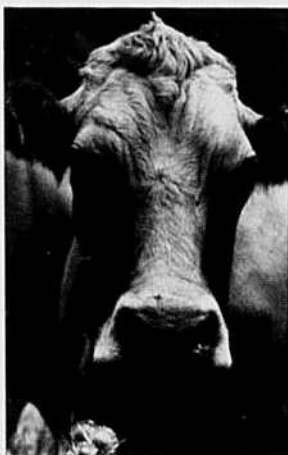
Le Fonds de défense professionnelle

En 1965, la Fédération des travailleurs forestiers affiliée à l'UCC manque d'argent pour aller jusqu'à la grève face à Domtar. C'est le Fonds de défense professionnelle qui le leur permet. Ce n'est là qu'une des nombreuses actions rendues possibles par cette institution modelée sur les fonds de défense ouvriers. Voyons-là de plus près.

Un dollar par membre

C'est au congrès de 1962 à Sherbrooke, qu'est votée la création du Fonds de défense professionnelle. Il s'agit d'une réserve de capital fixée à ce moment à un million de dollars, qui permet de protéger les membres et les structures de l'UCC en cas de lutte pour défendre leurs intérêts professionnels. Cette mesure a été envisagée à l'époque dans le but d'accroître le pouvoir de négociation de l'Union et de ses syndicats professionnels face aux acheteurs de produits agricoles et forestiers. Il fallait pouvoir répondre aux besoins éventuels dans le développement, la défense et la restructuration des organismes des producteurs agricoles, des chantiers coopératifs, des conventions collectives en forêt, etc., qui forment l'essence même du syndicalisme agricole. Ce Fonds viendrait entre autres, supporter les producteurs dans leurs revendications auprès des gouvernements fédéral et provincial, dans l'organisation des plans conjoints à mettre en place, dans les grèves éventuelles des travailleurs forestiers.

Le Fonds fournit l'argent que personne d'autre n'aurait avancé, puisqu'il peut prêter sans intérêt et sur de longues périodes. D'ailleurs, il prête plus souvent qu'il ne donne. Et il ne paie jamais tout, ce qui amène les bénéficiaires à contribuer aux dépenses et à se responsabiliser ainsi. Le Fonds de défense professionnelle peut aider un producteur ou un groupe de producteurs agri-



L'organisation de productions en plans conjoints aurait été impensable sans l'apport financier du Fonds de défense professionnelle qui permet à l'UCC et à l'UPA de tenir le coup.

1989

• 49 % des administrateurs du secteur laitier sont pessimistes face à l'avenir et 74 % considèrent le GATT comme principale source d'inquiétude.

• Le concours Mérite agricole couronne sa centième année d'existence.



coles impliqués dans un litige purement privé, mais dont l'issue présente un intérêt général manifeste pour les producteurs agricoles et forestiers, établissant ainsi une jurisprudence.

Il soutient entre autres aussi des agriculteurs aux prises avec les tensions parasites ou encore avec des expropriations dont le dédommagement est insuffisant. Le Fonds a souvent servi à défendre des agriculteurs face aux municipi-



d'une réglementation spécifique. Le comité est uniquement formé de producteurs, qui ont droit de vote. Ceux-ci sont élus lors du congrès général par les délégués réunis en comité spécial de mise en nomination. Le Fonds de défense jouit d'un caractère confidentiel; son aide survenant toujours à un moment stratégique, on doit en tenir secrète la valeur monétaire.

Le comité d'administration rend régulière-

« Revaloriser la profession agricole auprès des consommateurs, telle a été selon moi une des grandes réussites de l'UPA. Maintenant on peut dire qu'on a obtenu, grâce à notre union, un revenu équivalent aux autres classes de la société. »

JEAN-RENÉ BOUCHARD, BAIE-SAINT-PAUL

président de la Fédération de l'UPA de la Rive-Nord, 1974-1991



palités, comme cela a été le cas pour le droit de produire au cours des dernières années. Il aide à réaliser des manifestations qui sont toujours coûteuses pour l'UPA et ses membres. Un comité spécial de l'UPA est chargé de l'administration de ce fonds qui dépend

ment compte de son administration au conseil exécutif de l'UPA et lui soumet au moins une fois l'an, un rapport financier dûment vérifié. Il fait également rapport à chaque congrès général de l'UPA, lors d'une séance à huit-clos réunissant les délégués, secrétai-



ÉQUIPE
PROFESSIONNELLE
MULTI-DISCIPLINAIRE

EXPÉRIENCE INTÉGRITÉ PERFORMANCE

EPM est fier
de s'associer à
l'UPA
et ses membres
à l'occasion du
75^e anniversaire.

Bravo!



• INDUSTRIEL • COMMERCIAL

- CONSTRUCTION
- INSTALLATION
- RÉNOVATION
- ENTRETIEN

- AUTOMATISATION & CONTRÔLES

- CLIMATISATION - RÉFRIGÉRATION

- VENTILATION, CHAUFFAGE

- QUALITÉ DE L'AIR - BALANCEMENT

- GESTION DE L'ÉNERGIE

- SERVICE (24 HEURES)



LES EXPERTS EN MÉCANIQUE DU BÂTIMENT

2120 rue Monterey, Laval (Québec) H7L 3S3
Téléphone: (514) 332-4830
FAX: (514) 332-4693

Une Équipe Fiable

• McDonald ouvre à Moscou.

• Le rapport de la commission Charbonneau identifie 33 sites contaminés dangereux se trouvant en milieu agricole.

• Le programme de gestion des fumiers bat son plein, 650 projets sont en traitement cette année.

res et directeurs des organismes affiliés. Dès la fondation du Fonds de défense professionnelle, il est décidé que chaque membre de l'Union y fera une première contribution d'un dollar. En 1963, le Fonds encaisse ses premiers revenus, en attendant la souscription générale consentie par les membres et provenant de toutes les instances de l'Union. Puis, tout est en place, aussi bien les règlements que les premiers fonds, après la campagne de 1965 qui a rapporté 507 000 dollars, soit la moitié de l'objectif, ce qui est suffisant pour que le Fonds commence à fonctionner.

Les premières demandes

Le Fonds de défense professionnelle sera ensuite alimenté par la contribution financière des producteurs agricoles organisés en plans conjoints et par les travailleurs forestiers liés à l'UCC. Car il est vite apparu que les producteurs qui en retireraient rapidement le plus d'avantages seraient ceux qui bénéficient de plans conjoints. De 1966 à 1971, dans différentes spécialités, la lutte pour l'organisation des structures syndica-

les, pour les campagnes de plans conjoints et même pour des actions juridiques ou politiques, s'accroît. L'organisation d'autres productions en plans conjoints aurait été impensable sans l'apport financier de ce Fonds, qui permet à l'UCC de tenir le coup. Le Fonds est à la fois destiné à protéger des producteurs ou des travailleurs forestiers victimes de congédiement pour activités syndicales, à assurer les frais judiciaires en cas de grèves approuvées par l'UCC ou

dans des difficultés exceptionnelles. À l'automne 1965, les premières demandes proviennent des travailleurs forestiers de certaines compagnies de papier du Saguenay et du Lac-Saint-Jean. Avant de déclarer une grève en forêt, ces travailleurs veulent savoir quel genre d'aide ils recevront mensuellement et quel montant total ils pourront dépenser. Heureusement, la grève ne dure que quelques semaines, mais elle permet de démontrer aux compagnies que l'Union est sérieuse et que, si elle s'engage dans des conflits entre travailleurs et employeurs, elle est capable de les mener à bonne fin.

En plus de préparer et de financer ces structures nouvelles que sont les syndicats spécialisés pour les productions non encore organisées, le Fonds fait des prêts à certaines productions déjà établies. Par exemple, il a fallu plusieurs années avant de réussir à faire voter majoritairement un plan conjoint dans le porc. On a dû s'y prendre à plusieurs fois, ce qui a occasionné des dépenses, des efforts considérables et des retards dans la mise en place de structures pour cette production. Heureusement, l'UCC avait prévu ces difficultés et pouvait compter sur son Fonds de défense!

Le Fonds de défense professionnelle de l'UPA représente une réserve monétaire en vue de la défense et de la protection des droits des producteurs agricoles et des travailleurs forestiers. Il permet d'équilibrer les forces en présence lors de projets ou de politiques à défendre, qui requièrent des investissements particuliers. Il est important que l'Union, dans la défense de ses objectifs et dans la réalisation d'actions fondamentales, ne soit pas totalement bloquée par un manque de ressources financières. Cette réserve est pour quelque chose dans la puissance de l'UPA.

Sources principales:

GAGNON, Henri-Paul. *Un fermier et ses défis*. Chicoutimi, Éditions Myrtille Inc., 1992. 391p.

KESTEMAN, Jean-Pierre et al. *Histoire du syndicalisme agricole au Québec UCC-UPA 1924-1984*. Montréal, Boréal Express, 1984. 327p.

Marchés 1990

Porcs	148 \$/100 lb
Bouillons	6,09 \$/kg
Veaux de lait	1,24 \$/kg
Poulets	54,60 \$/hectolitre ⁽¹⁾
Lait - classe 1	5,17 \$/kg
Beurre	5,22 \$/kg
Fromage	1,15 \$/dz
Oeufs	5 \$/50 lb
Pommes de terre	7 \$/6 dz
Maïs sucré	165 \$/tm
Maïs grain	

TCN, 16 août 1990

⁽¹⁾ La classe 1 représente seulement 20 % des ventes totales de lait au Québec



La Fédération
des Producteurs
de Bois du Québec

La Fédération des producteurs de bois du Québec et les propriétaires forestiers sont heureux de s'associer à la Terre de Chez Nous dans la production de ce numéro spécial pour souligner le 75^e anniversaire de l'UCC-UPA. Durant cette période, la forêt et l'agriculture ont été étroitement inter reliées pour contribuer au développement économique des communautés rurales du Québec.



Qu'entendons-nous par
«DE MEILLEURS RÉSULTATS»?

Environ un demi-litre de lait de plus
 par vache, chaque jour.

Réduisez la charge parasitaire et améliorez la productivité quotidienne grâce à IVOMEC® EPRINEX^{MC}.
(eprinomectin)

Résultats d'études sur la production laitière ¹	Variable	IVOMEC® EPRINEX ^{MC}	Témoins	Différence IVOMEC® EPRINEX ^{MC}
	Lait quotidien (L) (p < 0,05)	19,28	18,86	0,420 L
	Lait total (L) (p < 0,10)	4 736,9	4 657,0	79,9 L
	Solides du lait total (kg) (p < 0,10)	373	371	2,0 kg



• 371 vaches traitées une seule fois, tôt après le vêlage, avec IVOMEC® EPRINEX^{MC} ou un placebo.

L'effet IVOMEC® EPRINEX^{MC}: la production de lait était supérieure de 0,420 L par jour, soit 79,9 L de plus par lactation.

IVOMEC® EPRINEX^{MC}, synonyme de résultats!

- Sans période de retrait du lait
- Le plus vaste spectre d'activité contre plus de 40 parasites internes et externes et stades parasitaires
- Activité persistante contre le plus grand nombre de parasites pour une maîtrise durable
- Amélioration de la capacité de reproduction²
- Agit rapidement pour réduire le nombre d'œufs de parasites dans les fèces²
- Résiste aux intempéries, donc plus pratique
- Formulation inodore, incolore et ininflammable
- Sans période d'attente avant l'abattage



Réduisez la charge parasitaire et améliorez la productivité.



IVOMEC® et le logo tête de bovin sont des marques déposées de Merial Limitée et EPRINEX^{MC} est une marque de commerce de Merial Limitée. ©Copyright 1999, Merial Limitée.
 1. McPherson WB et coll. The benefit of topical eprinomectin on milk production in dairy cattle 17th International Conference of the World Association for the Advancement of Veterinary Parasitology, Copenhagen, Denmark, 15-19 août 1999 2. Résultats: intervalle vêlage-fécondation plus court de 12,9 jours (p < 0,05), 11% plus de vaches en gestation (p < 0,10), 19,9% plus de vaches en gestation dès la première fécondation (p < 0,01), N=91. McPherson WB et coll. The impact of eprinomectin treatment on dairy cattle reproductive performance. 44th Annual meeting of the American Association of Veterinary Parasitologists, New Orleans, 10-13 juillet 1999 3. Baggott, D.G., Batty, A.F. & Timms, B.J. Comparison of Eprinomectin with other Macrocytic-Lactones in Cattle. 17th International Conference of the World Association.

1991-92

- L'Europe déclare la guerre aux hormones dans le bœuf.
- 1992
- Ottawa annonce une réduction de 10 % des programmes de subventions, notamment aux producteurs de lait.

- Guerre des chiffres entre Européens et Américains sur les subventions à l'agriculture.

- Le Mexique se joint à l'entente de libre échange nord-américain.

L'UPA nationale et internationale

S'il est naturel que l'UCC s'investisse au niveau national pour y défendre les intérêts des agriculteurs québécois, on ne s'attend pas nécessairement à ce qu'elle s'implique au niveau international et encore moins qu'elle initie ses propres projets de coopération internationale! Voyons le cheminement qui l'y a amené.

Au niveau national

En tant qu'organisme provincial, l'UCC doit évoluer dans un contexte canadien tenant compte de la nécessité évidente d'assurer des relations vis-à-vis les organismes des autres provinces et particulièrement les organismes nationaux qui oeuvrent en agriculture. L'Union doit s'assurer que ces instances, dans le cadre de leurs politiques générales, respectent l'intérêt des producteurs agricoles québécois.

Par ses délégués, et notamment par Abel Marion, l'UCC a pris une part considérable à l'institution, au maintien et au fonctionnement de la Fédération canadienne de l'Agriculture (FCA), à laquelle elle était affiliée. Cette fédération nationale d'associations



L'UPA se distingue depuis 1972 des organisations syndicales agricoles des autres provinces, entre autres parce qu'elle bénéficie de la formule Rand, qui oblige toutes les personnes exerçant la profession d'agriculteur à cotiser à l'UPA.

ciaux, des industriels, des commerçants, des ouvriers et dans les congrès internationaux.

L'UPA se distingue depuis 1972 des organisations syndicales agricoles des autres pro-

présents. Ses organisations spécialisées contribuent encore beaucoup au fonctionnement de la fédération. L'UPA a toujours tenu à être présente et active au sein de la FCA, elle en est un des principaux leaders. Jusqu'en 1970-1975, l'agriculture à l'Est d'Ottawa était très souvent considérée comme peu ou pas importante par le gouvernement fédéral. Le ministre de l'Agriculture provenait toujours de l'Ouest. Mais, par la volonté du Québec de développer son agriculture (lait, porc, céréales, élevage, etc.), on est passé de l'autosuffisance à des exportations plus importantes. Cela a donné plus d'importance à l'agriculture québécoise. Le Québec parle avec un certain poids, il est plus considéré. Ainsi, depuis 1984, alors que le poste de ministre d'État à l'Agriculture est créé, c'est toujours un francophone qui l'occupe.

L'UPA exerce une présence active, soit directement ou par ses affiliés, aussi bien à la Fédération canadienne de l'agriculture que

« Il fallait faire quelque chose, ça n'avait pas de bon sens que les producteurs n'aient pas leur mot à dire dans la vente de leurs produits. L'UCC et l'UPA nous ont fait faire des pas de géant dans l'organisation de la mise en marché des produits agricoles. Sans ces conquêtes, nous serions encore bien loin du niveau de prospérité que nous avons atteint. »

RÉJEAN GRÉGOIRE, NAPIERVILLE

président de la Fédération de l'UPA de Saint-Jean-Valleyfield, 1972-1978



agricoles provinciales, interprovinciales ou nationales est fondée en 1935 par des délégués de toutes les parties du Canada, en vue de parler avec autorité au nom de la classe agricole du Canada. Elle a aussi pour but d'exposer ses problèmes, ses besoins et son point de vue auprès de l'opinion publique, des gouvernements fédéral et provin-

ciales, entre autres parce qu'elle bénéficie de la formule Rand, qui oblige toutes les personnes exerçant la profession d'agriculteur à cotiser à l'UPA. Elle a apporté un financement et un appui financier constant à la FCA. L'Union est souvent intervenue dans les autres provinces auprès des groupes de producteurs agricoles pour qu'ils y soient

1993

- L'Europe signe le traité de Maastricht.

- Les jeux virtuels pour l'ordinateur sont les gros vendeurs ce Noël.

- Fermeture de la dernière usine de transformation de la tomate au Québec.

- Les régions crient à l'injustice face aux coupures des services fédéraux.

dans des organismes spécialisés nationaux, comme la Fédération canadienne des producteurs de lait. Par cette action solidaire avec les autres provinces, l'UPA vise à défendre les producteurs québécois auprès de l'État fédéral et des organismes nationaux reliés à l'agriculture.

Au niveau international, la coopération de paysans à paysans

Est-il acceptable qu'une foule d'acteurs économiques et politiques fassent des choix cruciaux pour le développement agricole sans que les gens de la terre n'aient leur mot à dire? Cette question a vivement préoccupé l'UPA tout au long de son histoire. Elle est encore plus importante depuis que les conditions de développement d'une agriculture rentable s'internationalisent. Afin de défendre les intérêts des populations agricoles, l'action de l'UPA s'est davantage ouverte sur le monde, avec la création de la Corporation de développement international.

Il faut remonter aux années 1940 pour retracer l'implication de l'UCC au niveau international. En 1946 à Londres, son président Abel Marion, participait au congrès de fondation de la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA). Par la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA), l'Union participera souvent mais de façon irrégulière aux réunions de la FIPA jusqu'à la fin des années 1970. L'UCC a une grande autonomie et affirme son intérêt pour l'action internationale. Pendant la décennie 1970, l'UPA commence à participer à certaines activités internationales de façon sporadique, comme les voyages d'étude en Europe et aux États-Unis, qui ont pour but de voir d'autres modèles et de donner une autre dimension à l'Union.

L'éveil à la dimension internationale

Au cours des années 1980 et 1990, les enjeux et débats s'internationalisent. La clas-



L'UPA exerce une présence active, soit directement ou par ses affiliés, aussi bien à la Fédération canadienne de l'agriculture que dans des organismes spécialisés nationaux, comme la Fédération canadienne des producteurs de lait.

se agricole parle du libre-échange Canada/États-Unis, de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et de l'Accord sur le libre-échange nord-américain (ALENA). Et: "Le monde rural québécois a pris connaissance, au fil du temps, que chaque nouvelle préoccupation telle la sécurité alimentaire, le développement des villes et des régions, ou encore le droit de produire, n'est pas un phénomène exclusif, isolé, mais bien commun à toutes les sociétés rurales d'une très petite planète." (1) Depuis les années 1980, l'UPA intensifie de façon marquée sa présence et son action au plan international. L'Union commence à s'intéresser aux projets réalisés par le Canada à l'étranger, se sentant de plus en plus concernée par les débats portant sur les orientations canadiennes en matière d'aide au Tiers-Monde, puisque 80% de cette aide était destinée au milieu rural. C'est à ce moment que les gens de l'UPA ont constaté qu'ils pouvaient avoir un rôle à jouer dans le domaine international, particulièrement en agriculture. On avait des intérêts à défendre dans ce secteur. On pouvait aussi se faire des alliés.

A partir de 1980, l'Union participera directement et de façon systématique aux rencontres de la FIPA qui se tiendront en Amérique

du Sud, en Asie, en Europe, en Amérique du Nord et à Québec même. Ce qui permet une ouverture au domaine international et l'établissement de contacts avec des groupes de l'étranger.

Les premières missions

Il faut attendre l'été 1983 pour assister à une initiative de l'UPA dans un pays étranger, qui se fait par l'envoi de représentants au Sénégal, au Zaïre et au Mali, le tout évoluant tranquillement pour différentes raisons: apprentissage et initiation de ce que veut dire la coopération internationale, peu d'expérience théorique et pratique, peu connu des partenaires et du gouvernement... Par la suite, après plusieurs initiatives locales et à l'étranger dans le domaine international, le projet du Burkina Faso a permis à l'UPA de s'inscrire concrètement en coopération internationale." (2)

Cet éveil à la dimension internationale n'est pas venu d'un mouvement de la base. Le fait de participer à une rencontre de la FIPA n'a pas été vraiment remarqué par les membres de l'UPA. Par contre, suite à la première mission au Sénégal, plusieurs

1994

- Les micro-brasseries moussent leur popularité.

- L'entente du GATT est signée par 119 pays

- L'Eurotunnel relie l'Angleterre au continent européen.

- L'hiver particulièrement rigoureux endommage 400 000 pommiers.



En 1988, l'UPA est prête à s'impliquer dans la coopération internationale et décide d'intervenir au Burkina Faso, le projet au Burkina Faso a fait naître la Corporation de développement international de l'UPA (CDI) et l'a fait connaître au plan international.

membres ont écrit des lettres au président pour savoir ce que l'UPA faisait à l'étranger. En 1988, l'UPA est prête à s'impliquer dans la coopération internationale et décide d'intervenir au Burkina Faso. La mission avait pour but d'avoir plusieurs entretiens avec des organisations paysannes burkinabè en vue d'appuis éventuels, tant techniques que financiers, dans la mise en marché de leurs céréales. Dans le cadre d'une mission de l'UPA en 1990, des agriculteurs se rendent à l'étranger pour la première fois, accompagnés d'une permanente et d'un journaliste de la Terre de chez nous. Le projet au Burkina Faso a fait naître la Corporation de développement international de l'UPA(CDI) et l'a fait connaître au plan international. Dans la conception du développement international propre à la CDI, il est primordial que des agriculteurs et des coopérants d'ici participent aux projets mis de l'avant.

constituerait un de ses principaux champs d'intervention. Ces deux éléments sont à la base de la naissance de la Corporation de développement international et la source de sa mission.

L'UPA se préoccupe de prendre sa place, de s'impliquer dans les pays en voie de développement. Son intérêt? Que l'agriculteur soit maître du développement de l'agriculture. L'Union l'aide à s'organiser comme au Burkina Faso, en l'incitant à stocker sa production de céréales plutôt que de la vendre en entier. L'UPA intervient pour la mise en marché collective et contribue ainsi à l'augmentation des revenus des producteurs agricoles.

La Corporation de développement international

« Le principal levier qui a fait se développer notre agriculture, c'est de loin l'UPA. Il faut voyager un peu pour s'apercevoir qu'il n'y a pas d'équivalent dans le monde d'une organisation agricole aussi démocratique, aussi bien structurée et aussi efficace que la nôtre. »

HENRI-PAUL GAGNON, LA BAIE

premier président de la Fédération des producteurs de bois, 1970-1977



A la lumière des premières expériences vécues sur le terrain auprès de communautés paysannes de pays en voie de développement, l'UPA, de par son expertise, pouvait s'engager à aider d'autres organisations paysannes à se développer. Et la commercialisation collective des produits agricoles

L'aspect international prend graduellement de l'importance. Et on réalise que certaines fédérations régionales s'impliquent déjà dans des activités de coopération internationale en recevant des étrangers, ou encore, en supportant des projets en Afrique. Pour certains, la création d'une corporation



indépendante n'avait que des objectifs administratifs, c'est-à-dire protéger l'UPA sur les plans légal et financier. Alors que pour d'autres, toute la négociation pour la mise sur pied d'une corporation représentait un symbole, en inscrivant l'institutionnalisation et la coopération internationale dans une permanence. La coopération est maintenant bilatérale plutôt qu'institutionnelle, c'est-à-dire qu'elle implique des sommes beaucoup plus importantes et est davantage structurée. De plus, le fait de créer la CDI conférait davantage d'importance et d'autonomie au volet coopération internationale au sein de l'UPA. L'organisme a pour mandat de gérer, réaliser tout projet de coopération internationale en matière agricole auprès des pays en voie de développement principalement, pouvant lui être confié par l'UPA. Et à cette fin, la CDI peut prendre toute entente, passer tout contrat ou collaborer avec toute personne, groupe ou organisation du Cana-

1995-96

- Les cybercafés conquièrent le monde.

- Multiplication de nouveaux produits laitiers : microfiltration et centrifugation entre autres.

- Le fédéral au régime : coupe des budgets de recherche et des services en régions et tarification de l'inspection alimentaire.

1996

- Ottawa digère mal le fromage de lait cru.

da ou à l'étranger, intéressé par la réalisation de l'un ou l'autre de ces projets. Quelle est la relation entre la CDI, qui porte depuis peu le nom d'UPA Développement international et l'UPA? D'abord, le président de la CDI est le président de l'UPA dans la pratique. Il y a échange au niveau des expertises entre les deux organismes, mais une autre forme de collaboration passe par la Terre de chez nous car depuis septembre 1995, un encart intitulé «Semences de solidarités» y paraît quatre fois par année. Il informe les membres de l'UPA des actions de la CDI au Québec et à l'étranger et permet de faire le lien entre les agriculteurs d'ici et ceux des pays où intervient la CDI. Et puisque de partout, les gens de la terre partagent les mêmes valeurs, la Fondation de la famille terrienne et la CDI ont symbolisé ce besoin d'action solidaire en lançant en 1998, le concours de la Famille Terre. Ce concours veut souligner la ténacité des familles auprès desquelles intervient la CDI et vise aussi à faire connaître aux familles québécoises l'action de familles paysannes lointaines qui partagent des objectifs similaires aux leurs. Finalement, de part et d'autre, les familles terriennes peuvent saisir la force qu'engendre une coopération de paysans à paysans et l'impact de ce travail collectif pour des

générations de familles rurales en devenir. L'UPA d'aujourd'hui est le fruit de nombreuses batailles comme celles pour de meilleurs revenus ou pour des lois agricoles. L'institution a traversé ces 75 ans avec ténacité, persévérance ainsi qu'avec des valeurs fondamentales telles que participation, information, éducation, action collective, etc. On a remarqué sa préoccupation entre autres pour la ferme familiale, les régions, les bûcherons, les femmes et la relève. L'Union a réalisé la mise en place de formidables outils tels des plans conjoints et a contribué avec d'autres à la création de nombreuses coopératives de tous ordres. Sa capacité d'adaptation aux transformations de l'agriculture est l'une de ses caractéristiques remarquables.

A travers toutes ces péripéties, l'UPA a su conserver sa cohésion, son unité, développer un sentiment d'appartenance. Forte de ces 75 années, l'Union se dirige de pied ferme vers ses cent ans, prête à relever d'autres défis de taille. Nul doute que l'Union des producteurs agricoles constitue un modèle parmi l'ensemble des organisations agricoles dans le monde.

(1) UPA Développement international. Une coopération de paysans à paysans. Pochette d'information.

(2) Éric Besner, Historique et analyse des interventions de l'UPA à l'étranger, Longueuil.

Sources principales: BESNER, Éric. Historique et analyse des interventions de l'UPA à l'étranger. Longueuil.

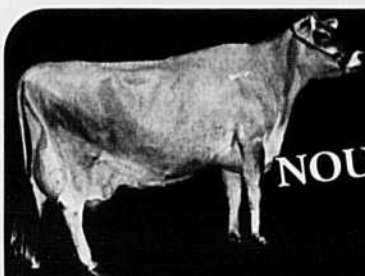
Comité d'étude sur l'orientation de l'UPA. Rapport du comité d'étude sur l'orientation de l'UPA. Montréal, Union des producteurs agricoles, 1977. 182p.

Marchés 1995

Porcs	148,85 \$/100 lb
Bouvillons	2,30 \$/lb
Veaux de lait	1,06 \$/kg
Poulets	5,32 \$/kg
Beurre	5,83 \$/kg
Fromage	58,95 \$/hectolitre(1)
Lait - classe 1	1,29 \$/dz
Oeufs	180 \$/tm
Maïs grain	

TCN, 17 août 1995

(1) La classe 1 représente seulement 20 % des ventes totales de lait au Québec



NOUVEAU

JERSEY QUÉBEC désire féliciter l'UPA pour ses nombreuses contributions au succès de l'agriculture québécoise.

Agence de vente à Jersey Québec :

Marie-Claire Girod, propagandiste (450) 771-6480
Hugh MacDonald, secrétaire (819) 562-5942

+ de protéine + de \$/H.L.
= PROFIT !...

La Société Ayrshire du Québec est heureuse de participer à cette publication et tient à rendre hommage à l'Union des Producteurs Agricoles à l'occasion de son 75^e anniversaire.



Société Ayrshire du Québec

Serge Bilodeau, secrétaire
Tél.: (418) 831-6263
Fax: (418) 831-7885
email: ayrqc@globetrotter.net



Des semences performantes

Fourragères • Céréales • Soyas • Maïs • Inoculants Biotol

Félicitations à l'UPA
pour votre 75^e anniversaire



366, Rang 10, Plessisville (Québec) G6L 2Y2 Tél.: (819) 362-8823 Fax: (819) 362-3385



Garst

*Réussir à plusieurs ce qui aurait été difficile d'envisager seul,
se regrouper, réunir ensemble des entités ou des individus
dont la valeur et le talent individuels sont reconnus.*

*Pour faire mieux, pour faire plus ou tout simplement pour le faire.
Partenaire de votre réussite, Desjardins se joint à vous
pour partager les bons souvenirs de ces 75 ans de réussite.*

Venez rencontrer nos experts conseils dans le tout nouveau :
Centre financier aux entreprises
10, boul. de Mortagne, Boucherville J4B 5K6



Desjardins

Caisse populaire Carrefour Therrien
1760, boul. Jacques-Cartier Est, Longueuil J4N 1C2
tél. : (450) 468-7411

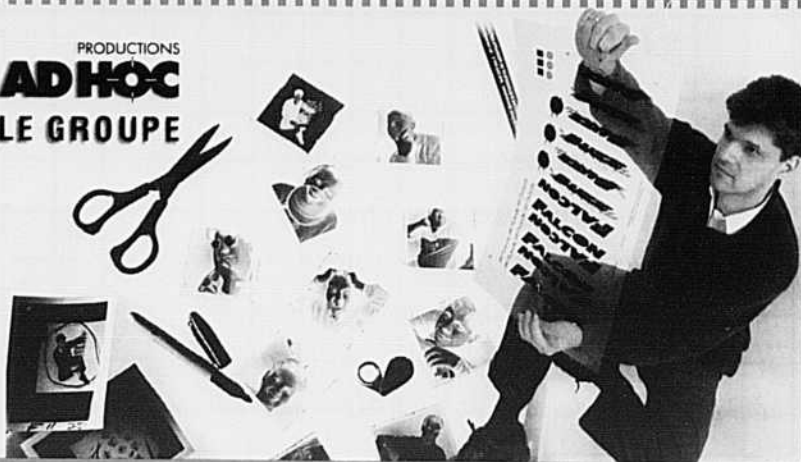


Une équipe
de préimpression
fière
d'être partenaire
de l'UPA

1 888-662-8022

www.adhoc.ca

PRODUCTIONS
ADHOC
LE GROUPE



VALTRA VALMET

LE TRACTEUR DES GRANDES OCCASIONS

NOUS TENONS À FÉLICITER
L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES
POUR LEUR DYNAMISME ET D'AVOIR
ATTEINT UNE NOTORIÉTÉ CANADIENNE
AUTANT QU'INTERNATIONALE



BUREAU CHEF CANADA

VALTRA INC.

P.O. Box 1257,
Uxbridge (Ontario)
Canada
L9P 1N5

Tél.: (905) 852-0293
Fax: (905) 852-6821

QUÉBEC

Amos
EQUIPEMENTS AGRI-
COLES LACROIX INC.

Amqui
MACHINERIE
J.N.G. THÉRIAULT

Bromptonville
LES EQUIPEMENTS
R. M. NADEAU

Chicoutimi
CAM-TRAC SAG-LAC INC.

Huntington
LES EQUIPEMENTS
COLPRON INC.

Lac Mégantic
SCA LAC MÉGANTIC
LAMBTON INC.

Laurier-Station
LES ENTREPRISES
M. GIROUARD INC.

L'Islet
GARAGE
CONRAD LORD INC.

Lorrainville
GARAGE
J.G. NEVEU INC.

Maskinongé
GAGNON FERME
EQUIPEMENT INC.

Mont-Laurier
F. CONSTANTINEAU
& FILS INC.

Normandin
SERVICE AGRICOLE
NORMANDIN INC.

Sabrevois
LES EQUIPEMENTS
GUILLET INC.

St-André Avelin
GARAGE
ANDRÉ PARISIEN INC.

St-Benoit
LES ENTREPRISES
R. MAINVILLE ENR.

St-Brigitte
LES ENTREPRISES
M. GIROUARD INC.

St-Clet
EQUIPEMENT SÉGUIN
& FRÈRES INC.

St-Denis-sur-Richelieu
GARAGE BONIN LTÉE

St-Gervais
LES EQUIPEMENTS
SRB ENR.

St-Gervais
GOULET & FILS INC.

St-Martine
LES EQUIPEMENTS
COLPRON INC.

St-Thomas
GAGNON FERME
EQUIPEMENT INC.

Trois-Pistoles
LES EQUIPEMENTS
AGRISCAR INC.

Victoriaville
LES ENTREPRISES
M. GIROUARD INC.

Waterloo
EQUIPEMENTS
AGRICOLES PICKENS

NOUVEAU-BRUNSWICK
St-Antoine
ST-ANTOINE FARM
EQUIPMENT LTD

St-Isidore
G.G. HACHÉ & FRÈRES LTÉE

TERRE-NEUVE
St-John's
DEL EQUIPMENT LTD

1997-98

• Le docteur Ian Wilmut de l'Institut Roslin d'Écosse clone une brebis et provoque un débat éthique mondial.

• Manifestations : Défense de la zone verte et du droit de produire à Québec.

• La tremblante décime 8 000 moutons québécois.

• Starbuck laisse dans le deuil une innombrable progéniture.

LE DEUXIÈME SECRÉTAIRE DE L'UCC N'AVAIT QUE 25 ANS

Donat-C. Noiseux: 50 ans à défendre l'agriculture

Michel Préville

Fils de cultivateur de Saint-Jean-Baptiste de Rouville, Donat-C. Noiseux n'a que 21 ans lorsqu'il commence à se faire remarquer en rédigeant des lettres vouées à la défense de l'agriculture dans la tribune libre du Bulletin des agriculteurs. Deux ans plus tard, J.-Noé Ponton qui vient de lancer l'idée d'un regroupement de cultivateurs dans les pages du même Bulletin, le convoque à une réunion pour étudier sérieusement le projet de fonder une association professionnelle. Ponton, qui ne connaissait que sa plume, a été le premier surpris en accueillant un aussi jeune cultivateur, lui qui pensait avoir convoqué « un vieux de la vieille ». Sur la foi d'un informateur qui avait confondu les prénoms, le directeur du Bulletin croyait avoir invité son père, producteur agricole respecté et ancien maire de son village. C'est ainsi que le jeune Noiseux se retrouve au nombre des 43 cultivateurs ayant pris part à l'assemblée historique du 14 juin 1924, prélude au congrès de fondation de l'UCC.

Le militant de la première heure était aussi présent au congrès tenu les 1er et 2 octobre 1924 à Québec et il n'a jamais oublié l'enthousiasme qui y régnait. « Les organisateurs attendaient 600 personnes et ils avaient loué la salle des Jésuites qui pouvait en contenir 900. Mais quand ils ont vu le monde à la messe - l'église Saint-Jean-Baptiste ne pouvait pas contenir tout le monde et le parvis était bondé - ils ont été obligés de trouver une autre salle à la dernière minute et c'est comme ça que le congrès a finalement eu lieu au manège militaire ».

Aux côtés de son père qui agit comme président du comité des résolutions, Donat C. Noiseux met son excellente plume à profit à titre de secrétaire: « Les cercles avaient envoyé des résolutions et il y en avait plusieurs qui se chevauchaient, alors il fallait les résu-

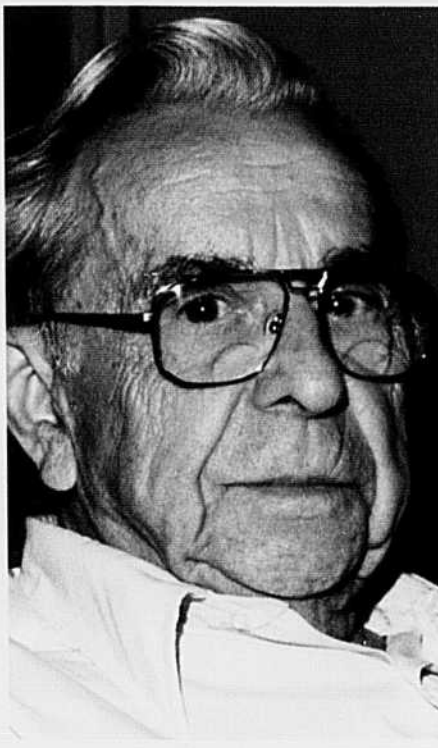


Photo: Michel Préville
Donat C. Noiseux, photographié à l'âge de 88 ans.

mer et en refaire une qui couvrait tout le terrain. Ce travail se faisait dans notre chambre au manoir Montmorency. Tandis que le comité discutait, moi je faisais les écritures. Quand est venu le temps de présenter les résolutions, ils m'ont demandé d'en faire la lecture au congrès. Tout s'est bien passé, mais il a fallu que le président ait de la "pogne", parce qu'il y avait dans la salle des espions de Caron, le ministre de l'agriculture, et ils ont essayé de mettre de la bisbille. Ils ont même tenté de changer l'ordre du jour pour que la question de l'association professionnelle soit discutée en premier lieu. Mais il fallait que les résultats du congrès soient évidents avant de demander une association professionnelle ».

« Au congrès, j'avais 23 ans, je voulais rester cultivateur, continuer à développer l'agricul-

ture, et je calculais que l'association professionnelle était une nécessité ». L'association a vu le jour, mais le jeune cultivateur n'est pas demeuré longtemps sur la terre. En décembre 1926, l'UCC perd son premier président, Laurent Barré, et doit se trouver un nouveau secrétaire. Pour ce dernier poste, le choix unanime se porte sur Donat C. Noiseux qui y voit entre autres l'occasion d'obtenir un salaire afin d'aider son père à reprendre la ferme familiale des mains des créanciers, suite à une coûteuse affaire de vente de foin aux États-Unis.

Comme secrétaire général, Donat C. Noiseux reprend la plume, non plus dans le Bulletin des agriculteurs, mais dans la Terre de chez nous, le nouvel outil de diffusion de l'UCC inséré à cette époque dans les pages du journal Le Devoir. Après son mandat d'un an au poste de secrétaire, il demeure journaliste au Devoir durant deux années, puis se retrouve à la tête du Bulletin des agriculteurs, à la mort de Ponton.

En 1934, Donat-C. Noiseux quitte avec fracas le Bulletin des agriculteurs, passé sous le contrôle du journal Le Devoir. Lui et le journaliste Oscar Gatineau qui lui avait succédé comme secrétaire de l'UCC, font parvenir à tous les abonnés une mise au point expliquant les raisons de leur démission.

« Puisque la nouvelle direction nous y force, nous prouverons que depuis janvier 1934, grâce à la complaisance de l'imprimerie Populaire qui édite Le Devoir, ce fut Maurice Duplessis qui donna ses ordres au Bulletin des agriculteurs. Personne n'ignore la grande sympathie du "Devoir" pour M. Duplessis, depuis surtout que ce dernier a été choisi chef de l'Opposition. Le Devoir semble avoir attaché son char à l'étoile de Duplessis, c'est leur affaire ! Mais lorsqu'on veut nous imposer la même complaisance au prix de certains intérêts agricoles sacrifiés, nous trouvons que cela sent trop l'intérêt pécunier. Ce fut suffisant pour déterminer

1999

• 150 000 tonnes de maïs québécois voguent vers l'Iran.

• Sortie de « L'Erreur boréale ».

• L'UPA fête ses 75 ans et compte 46 000 membres et 800 employés à travers le Québec.

Marchés 1999

Porcs	109,37 \$/100 kg
Bouvillons	153,45 \$/100 lb
Veaux de lait	2,84 \$/lb
Poulets	1,15 \$/kg
Agneaux	1,26 \$/lb
Lait - classe 1	56,07 \$/hectolitre ⁽¹⁾
Beurre	5,46 \$/kg
Oeufs	1,27 \$/dz
Maïs sucré	5,50 \$/6 dz
Maïs grain #3	145,20 \$/tm
Pommes de terre	6,75 \$/100 lb
Sirap d'érable A	1,95 \$/lb

TCN, 12 août 1999

⁽¹⁾ La classe 1 représente seulement 20 % des ventes totales de lait au Québec

notre départ du Bulletin et nous inciter à fonder un nouveau journal ».

Faute de financement, ce rêve d'un nouveau journal ne se concrétisera pas. Après avoir été chroniqueur agricole pour le compte de diverses autres publications, Donat C. Noiseux entre au ministère de la Colonisation où il prend une part active au plan d'établissement des colons durant une décennie. En 1947, son chemin croiera à nouveau celui de Laurent Barré, président-fondateur de l'UCC devenu ministre de l'Agriculture et qui l'engage comme secrétaire particulier. Juste retour de l'histoire, Donat C. Noiseux termine sa carrière en 1972 à l'Office du crédit agricole, lui qui au cours de sa jeunesse avait fait de ce levier économique son principal cheval de trait, après avoir

vu trop de cultivateurs acculés à la ruine. Il est décédé en 1995, à l'âge de 94 ans.

Source


- Entrevues avec Donat C. Noiseux (1989)
- Archives personnelles de Donat C. Noiseux
- L'histoire de l'UCC rédigée par Firmin Létourneau (1949)

PNEUS AGRICOLES MICHELIN

AGRIBIB

Félicitations à l'Union des producteurs agricoles du Québec pour son 75^e anniversaire.

COUPE TRANSVERSALE DE BARRETTE

La largeur de la barrette augmente avec l'usure réduisant ainsi l'adhérence		La largeur de la barrette demeure constante avec l'usure
Coupe transversale standard de barrette		Coupe transversale du pneu AGRIBIB

La solution radiale, standard, performante et polyvalente pour tous les types de tracteurs. Pour le labour, la préparation et le traitement du sol et pour les déplacements routiers.

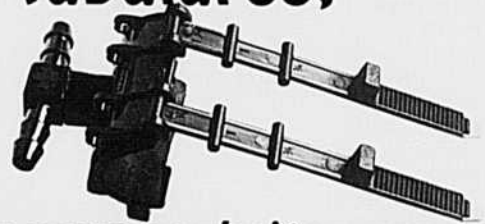


MICHELIN

MICHELIN UNE TECHNOLOGIE D'AVANCE

Ératube
Inc.

Le plus important FABRICANT et LEADER dans la fabrication d'accessoires pour les systèmes de tubulures,



se joint aux acériculteurs du Québec pour souhaiter ses
Meilleurs Voeux à l'UPA pour son
75^e anniversaire.



Ératube Inc. Raynald Désorcy, prop.

2910, rue Vertefeuille, Sainte-Rosalie (Québec) J0H 1X0 • Tél / Fax : (450) 799-5660 • cell.: (450) 771-8191
TOUT POUR L'ERABLIÈRE : TUBULURE, ÉVAPORATEUR, SÉPARATEUR D'EAU D'ÉRABLE -LAPIÈRE-



*L'agriculture
maîtrisée... une
performance
inégalée*

Nutrite est de plus en plus tourné vers la précision... Précision tant au niveau des services offerts, des nouvelles technologies utilisées, que des produits développés pour servir ces technologies. G.P.S., N-Sensor,

ATV-2000, Chlorophylle-mètre sont quelques-uns des outils utilisés par l'équipe GeoSol Technologies de Nutrite.

NOUVEAU LABORATOIRE

De plus, Nutrite offre désormais, en plus des analyses de sol traditionnelles, un service complet d'analyse de tissus, fumiers, grains, etc., à son nouveau laboratoire accrédité ISO.

NOUVEAUX PRODUITS

Nutrite a développé une gamme de produits de correction pour compléter le travail des outils d'analyse en plein champ. Acti-Ca, Acti-Mg, le nitrate de calcium, la chaux hydratée, le gypse et bien

sûr les engrais Trois et Cinq étoiles, les pionniers de la fertilisation de précision au Québec.



Hydro Agri
Canada

1-800-561-7449

Le nouveau laboratoire Nutrite:
100 rue Fisher, 2e étage, Mont-St-Hilaire
J3G 4S6 1-877-894-2522

75 ans



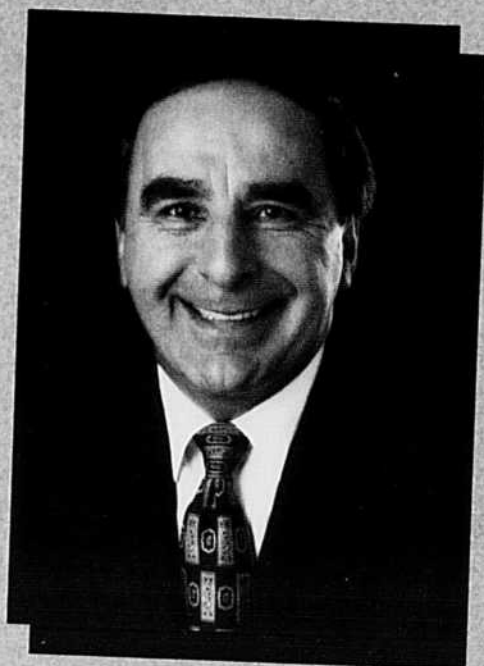
Depuis sa création, l'Union des producteurs agricoles a su tenir un rôle majeur au sein d'un secteur important de notre économie, tout en veillant aux intérêts de ses quelque 50 000 membres.

C'est avec fierté que la Ville de Longueuil tient à souligner le 75^e anniversaire de l'UPA, une organisation dont le siège social est établi sur son territoire.

Le maire de Longueuil

A handwritten signature in cursive script that reads 'Claude Gladu'.

Claude Gladu





APPEL À TOUS

À L'OCCASION DU 75IÈME, LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'UPA SOUHAITE OBTENIR VOTRE TÉMOIGNAGE SUR L'UCC-UPA ET SUR SON RÔLE AUPRÈS DES PRODUCTEURS AGRICOLES ET LA SOCIÉTÉ EN GÉNÉRAL. FAITES PARVENIR VOTRE TÉMOIGNAGE DE LA FAÇON SUIVANTE:

PAR TÉLÉPHONE 1-800- 528-3773 (SANS FRAIS),
PAR FAX: 1-450-670-4788 ,
PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE: TCN@TCN.UPA.QC.CA

Les biosolides, un produit avantageux

Bon anniversaire!

Nous avons grandi ensemble

Également âgée de 75 ans, l'Association

des industries forestières du Québec

(AIFQ) est heureuse de souligner l'ap-

port de l'UPA au développement social

et économique du Québec.

La transformation du bois en papier génère une quantité importante de biosolides, une matière organique dont les propriétés fertilisantes ont été clairement démontrées. Que ce soit pour des travaux agricoles, horticoles ou sylvicoles, l'épandage de cette matière organique :



- améliore la structure des sols et permet une meilleure aération ;
- fournit un apport intéressant d'azote et de phosphore ;
- permet de réduire l'utilisation d'engrais chimiques ;
- retient les nutriments et l'eau ;
- augmente la résistance à la sécheresse et à l'érosion ;
- contribue à la conservation des sols ;
- ... est disponible en tout temps.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à une des usines de pâtes et papiers de votre région.



ASSOCIATION
DES INDUSTRIES
FORESTIÈRES
DU QUÉBEC

1200, avenue Germain-des-Prés, bureau 102
Sainte-Foy (Québec)
G1V 3M7
Téléphone : (418) 651-9352
Télécopieur : (418) 651-4622
www.aifq.qc.ca

«Avec la complicité de la SCA, j'ai pu diversifier mon élevage.»



Nathalie Malo

« Je planifiais de prendre de l'expansion, mais je ne voyais pas comment y arriver. Mon conseiller de la SCA, un gars passionné d'agriculture, m'a rapidement obtenu un financement qui m'a permis de réaliser mon projet. Aujourd'hui, mon entreprise est plus équilibrée et je peux enfin dire que je suis prête pour affronter les défis de l'an 2000. »

La SCA rend hommage à l'Union des producteurs agricoles à l'occasion de son 75^e anniversaire!

1 877-332-3301
www.sca-fcc.ca



Réjean Landry,
conseiller




SCA  **FCC**
Société du crédit agricole Farm Credit Corporation

Canada

L'agriculture... notre raison d'être.

AGRICULTURE
40
SCA • 1989-1999 • FCC



*Nos meilleurs voeux à
l'Union des producteurs agricoles
et à tous ses membres
à l'occasion de son 75^e anniversaire.*



BANQUE ROYALE

Le chef de file des services bancaires à l'agriculture et à l'agro-alimentaire au pays

Hommage à une institution!



**Fière partenaire de l'UPA
et de La terre de chez nous
depuis 75 ans!**

INDEX des annonceurs

Ad Hoc	88
Agco Allis	58-59
Agco Hesston	97
Agco White	23
Agri-marché	13
Aliments Carrière	47
Ass. des industries forestières	94
Assurances vie Desjardins	3 et 7
Ayrshire Québec	87
Banque canadienne impériale	29
Banque nationale	58
Banque royale	6
Banque Scotia	79
Belarus Canada	15
Bureau Spec	27
Caisse pop. Carrefour Therrien	88
Case Canada	100
CDMVQ	27
Concentrés BÉlisle	37
Consumaj	56
Coop fédérée	71
Coupon TCN	77
EPM	81
Fratube	92
Exceldor	22
Expertise financière J.P. Dorval	37
Expo-Congrès du porc	41
Expour	16
Féd. canadienne de l'agriculture	9
Féd. de la relève agricole	70
Féd. des producteurs de bois	82
Féd. des producteurs de cultures commerciales	36
Féd. des producteurs de fruits et légumes	78
Féd. des producteurs de lait	67
Féd. des producteurs de porcs	12
Féd. des producteurs de volailles	30
Féd. des syndicats de gestion	25
Féd. de l'UPA de la Beauce	46
Féd. de l'UPA de Lanaudière	22
Féd. de l'UPA de la Mauricie	49
Féd. de l'UPA Outaouais-Laurentides	42
Féd. de l'UPA de Saint-Hyacinthe	39
Féd. de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean	26
Groupe BCP	32
Hippodrome de Montréal	99
Holstein Québec	79
Houle et fils	98
Hydro-Agri	92
Incobec	22
Jersey Québec	87
Landini	74-75
MAPAQ	2
Massey-Ferguson	42-43
Merial	83
Méta-4	37
Michelin	91
New-Holland	50-51
Ordre des agronomes	17
Ordre des médecins vétérinaires	19
Parmalat	63
PATLQ	47
Pioneer	57
Postes Canada	96
Purina	62
Salon prov. machinerie agricole	11
Saputo	31
Semican	88
Semco	31
Shurgain	21
Société générale de financement	13
Société du crédit agricole	95
Transcontinental	33
Universal	53
Valtra Valmet	89
Ville de Le Gardeur	79
Ville de Longueuil	93
Ville de Mirabel	63
Ville de Saint-Félicien	65
Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	69
Watson Wyatt	21
Westfalia	27
Zetor	47



**Jusqu'au
31 décembre 1999,**
réservez une machine de
qualité Hesston et *profitez
des prix 1999 pour livraison
au printemps 2000.* Cette
offre s'applique aux modèles
Hesston les plus populaires
à partir des andaineuses
automotrices en passant par

les faucheuses-
conditionneuses
jusqu'aux
presses à
balles carrées
et rondes.

* Un léger
dépôt sera
requis.

RABAIS
très avantageux sur tous
nos modèles Hesston
en **STOCK.**
*Faites vite, on vide
nos cours.*



**Voyez votre concessionnaire AGCO Hesston
pour les détails du programme**

Plusieurs choix
de financement
disponible.



AMOS
Agritibi R.H.
Inc.

PRINCEVILLE
André Roux
Inc.

ST-CASIMIR
Société
Coop Agricole
Régional

ST-NARCISSE
Blaney
& Charest

TROIS-PISTOLES
Équip. Bel-Morin
Ltée

COATICOOK
Service agricole
Omer Madore
Omer.

ST-BRUNO /
Lac St-Jean
G.M.D. enr.

ST-CLET
Equip. Séguin
& Frères inc.

ST-PASCAL
Groupe
DynaCoop
Agroalimentaire

WARWICK
Champoux
machineries inc.

LAC MÉGANTIC
Coop
Lac Mégantic
Lambton

STE-ROSE DE
POULARIES
Machineries
Horticoles
d'Abitibi



LAURIERVILLE
Garage Alfred
Charest inc.

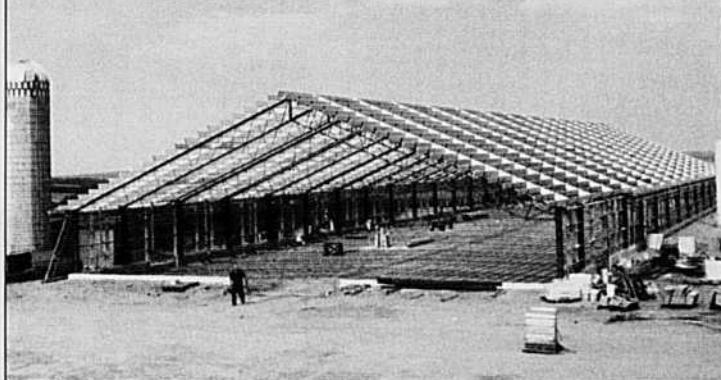
ST-BARTHELEMY
Garage
Pierre Dugré
inc.

* Sujet à changement sans préavis.

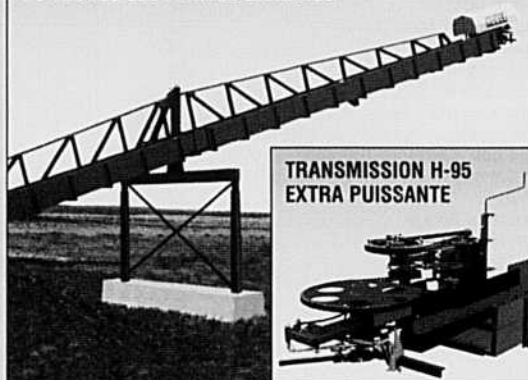
Personne ne connaît le foin comme
HESSTON®

HOULE CHEF DE FILE INCONTESTÉ DANS LA MANUTENTION DES FUMIERS

**GRAND CHOIX DE STRUCTURES APPROUVÉES
POUR BÂTIMENT AGRICOLE OU COMMERCIAL**

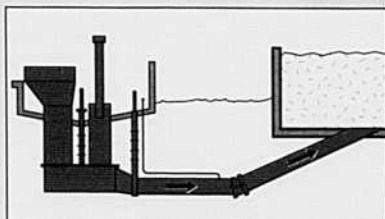


NETTOYEURS D'ÉTABLE
RÉPONDANT AUX BESOINS
DE TOUTES LES FERMES LAITIÈRES



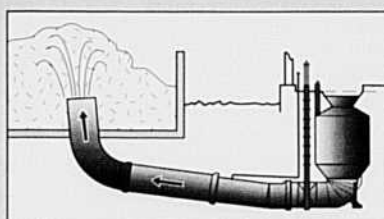
**TRANSMISSION H-95
EXTRA PUISSANTE**

SYSTÈMES D'ÉVACUATION ÉPROUVÉS

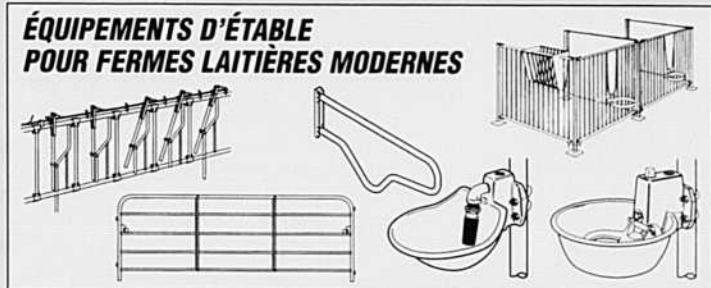


MAGNUM
POMPE HYDRAULIQUE
À BASSE PRESSION
AVEC PISTON
DE GRAND DIAMÈTRE

COMPRIMAIR
SYSTÈME À AIR
COMPRIMÉ
AVEC GUILLOTINE
ANTI-RETOUR À ACTION
POSITIVE



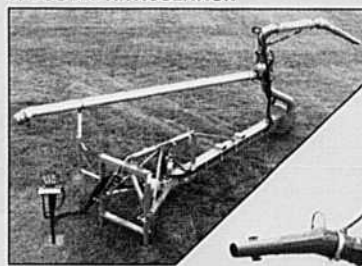
**ÉQUIPEMENTS D'ÉTABLE
POUR FERMES LAITIÈRES MODERNES**



**POMPES À FUMIER LIQUIDE S'ADAPTANT
À TOUS LES GENRES DE RÉSERVOIRS**

**SUPER POMPE TROIS POINT
À DOUBLE ARTICULATION**

AGI-POMPE®



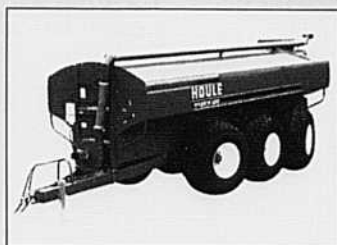
**AGITATEUR 27' SUR 3 POINT AVEC
VIS ARTICULÉE POUR AGITER PLUS
RAPIDEMENT LES RÉSERVOIRS
DES EXPLOITATIONS LAITIÈRES**



ÉPANDEURS À FUMIER LIQUIDE

AVEC ESSIEU SIMPLE, ESSIEUX TANDEM
OU AVEC ESSIEUX DIRECTIONNELS ET SUSPENSION
À ÉGALISATEURS HYDRAULIQUES

DISPONIBLES AVEC
RAMPES D'ÉPANDAGE ET CONTRÔLE DE DÉBIT POUR
UTILISER LE PURIN DE FAÇON ÉCOLOGIQUE
SANS PULVÉRISATION DES PARTICULES



*Nous sommes heureux de souligner
le 75^e anniversaire de la grande famille
de l'UCC - UPA*

J. HOULE & FILS INC.

TÉL.: (819) 477-7444
FAX: (819) 477-0486

Les meilleurs

en direct



Un centre de **divertissement**
unique à Montréal

Loterie Vidéo

200 appareils disponibles
de 11 h à 3 h (a.m.)

Interpistes 7 j/sem.

40 programmes de courses
de 11 h à 23 h

Salon V.I.P.

de 11 h à 23 h

Resto-Bar et Pari Sportif

de 11 h à 23 h

**SUPER
ÉCRAN
GÉANT**

Programmes de courses en direct

(mercredi, vendredi,
samedi 19 h 30 et
dimanche 13 h 30)

Restaurant Le Centaure

avec vue sur la piste
500 places disponibles
forfaits groupes uniques



7440, boul. Décarie, Montréal (Québec) Tél. : (514) 739-2741
www.hippodrome-montreal.ca

LES COURSES
SONT PRÉSENTÉES
SUR ÉCRANS GÉANTS
À CES DIFFÉRENTS
ENDROITS



HIPPODROME
D'AYLMER

Tél. : (819) 778-0500

HIPPODROME
DE QUÉBEC

Tél. : (418) 524-5283

HIPPODROME
TROIS-RIVIÈRES

Tél. : (819) 374-6734

ET SUR LE RÉSEAU
HIPPO CLUB

SALON DE PARIS
HIPPO CLUB
INTERNATIONAL

Alma
(418) 668-7419

Blainville
(450) 430-8950

Boucherville
(450) 449-4243

Brossard
(450) 443-9450

Casino
(514) 739-2741

Châteauguay
(450) 691-5643

Drummondville
(819) 478-4971

Granby
(450) 372-2522

Lachute
(450) 562-5256

Laval
(450) 978-5075

Place Bonaventure
(514) 397-2236

Place Dupuis
(514) 288-7274

Pointe-aux-Trembles
(514) 644-9303

Pointe-Claire
(514) 694-5653

Saint-Hyacinthe
(450) 774-7665

Sherbrooke
(819) 566-2444

Sorel
(450) 742-3342

Terrebonne
(450) 477-4333

Val-d'Or
(819) 825-5660

Valleyfield
(450) 371-7370

VOTRE HISTOIRE C'EST AUSSI LA NÔTRE...

...CELLE DE LA RÉUSSITE

En cette occasion, nous tenons à féliciter l'UPA pour son travail acharné à la défense des droits des producteurs agricoles et remercier ceux-ci pour l'encouragement qu'ils nous ont manifesté dans le passé.



**MAGNUM
SÉRIE MX**

Un engagement renouvelé

Soyez assurés que nous mettrons tous nos efforts à continuer de vous offrir les meilleurs produits ainsi qu'un service après vente irréprochable.

La gamme MX Magnum est un bon exemple de produits qui perpétuent la tradition de qualité de CASE IH, une qualité qui ne s'est jamais démentie au fil des ans.

TOUTE LA DIFFÉRENCE... CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE LOCAL

Membre d'un réseau plus fort que jamais

Visitez notre site Internet <http://www.casecorp.com>

Case IH est une marque déposée de la Corporation Case.

CASE IH